



2019



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2019



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION 7**CONSEIL COMMUNAL** 8

■ Liste	8
■ Bureau	9
■ Compte-rendu des décisions	10
■ Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	14
■ Votations et élections 2019	20
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2016-2021	21

MUNICIPALITÉ 22

■ Répartition des dicastères	22
■ Délégations municipales	24
■ Autorisation de plaider	25
■ Commissions municipales	29
■ Préavis municipaux	38

LA VIE AIGLONNE 42

■ Culture et arts	42
■ Urbanisme	42
■ Commerces, industries, instituts	43
■ Mobilité	43
■ Manifestations	43
■ Divers	44
■ Autorités aiglonnes	44
■ Sports	44

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 46

■ Secrétariat municipal	46
■ Ressources humaines	47
■ Division informatique	49

■ Communication	51
■ Culture	53
■ Promotion économique	55
■ Sécurité au travail	56

OFFICE DE LA POPULATION 58

■ Autorisations	58
■ Travailleurs frontaliers	59
■ Initiatives et référendums 2019	59
■ GED	59
■ Nomenclature – Phase 1	59

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN 60

■ Division des bâtiments	60
■ Division conciergerie et quartiers maîtres	60
■ Police des constructions	61
■ Délégué à l'énergie	61
■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	62

SERVICE DES TRAVAUX 64

■ Travaux administratifs	64
■ Division de la voirie	64
■ Infrastructures	66
■ Forêts	67
■ Vignes et cave	68

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL 69**POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS** 70

■ Préambule	70
■ Effectif	70



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

Formation	70	MÉDIATHÈQUE	78
Événements particuliers	70	Prêt des livres	78
Commissions de police et administratif	70	Collection de la médiathèque	78
Activités police - secours	70	Création du pôle scolaire de la médiathèque	79
Manifestations	71	Animations	79
Radar et amendes d'ordre	71	OFFICE DU TOURISME	80
Prévention	72	Information et administration	80
Police de proximité	72	Statistiques et ouverture du bureau	80
Divers	73	Billetterie	80
Conclusion	73	Vente	80
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	74	Animations	81
Mutations et démissions au 31 décembre 2019	74	Manifestations	81
Promotions	74	TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS	82
Activités principales	74	Mission	82
Instruction	74	Activités	82
JSP	75	FINANCES	85
Interventions	75	+ EXTRAIT DES COMPTES	
Missions	75	Comptes 2019	93
Formation	75	Charges et revenus par nature 2019	145
Organisation	75	Bilan de la bourse communale	158
Remarques du commandant	75	Actif	161
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'AIGLE	76	Passif	165
Effectifs et provenance des élèves	76	Inventaire des titres	169
Organisation	76	Immeubles	171
Bâtiments	76	Evolution des comptes « Réserves »	179
Projets pédagogiques et finances	76	Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2019	181
Remerciements	76		



INTRODUCTION

PRÉAVIS 2020-05

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2019

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes,
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2019.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2019
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2019 (législature 2016-2021).

1 AEGERTER Serge	PRL	51 MAYOR Jean-Luc	UDC
2 ALLORA Cédric	Alt-V	52 MERMINOD Romaine	PLR
3 BACCA Marcel-Jacques	EA	53 MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
4 BADAN Anick	UDC	54 OBI Samuel	Alt-V
5 BADAN Didier	UDC	55 OLIVIER Alain	EA
6 BADAN Patrice	UDC	56 OLLOZ Philippe	PLR
7 BARTOLONE Santino	UDC	57 PASCHE Philippe	PLR
8 BELLWALD Philippe	EA	58 REBER Clément	PLR
9 BERSIER Bruno	PLR	59 SAUGE JAERMANN Marlyse	EA
10 BIFFIGER Nicolas	Alt-V	60 SCHUMACHER Pierre	PLR
11 BILECI Lionel	Alt-V	61 SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
12 BOREL Bernard	Alt-V	62 SOUTTER Jean-Marc	PLR
13 BOUCHER Katleen	Alt-V	63 TILLE Stéphane	UDC
14 BRELAZ Pierre-Yves	PLR	64 VACHERON Jacques	PLR
15 BUEMI Laurent	PLR	65 VOUILLAMOZ Yvan	PLR
16 BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	66 ZOLLER Cyril	Alt-V
17 CALORE Pierre	PS	67 –	
18 CARNAL Rachel	Alt-V	68 –	
19 CARRIERI Carlo	PS	69 –	
20 CHESEAUX Martine	PLR	70 –	
21 CHESSEX Dominique	Alt-V		
22 CLAUDEL Michel	PS	Démissions	
23 COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	30.11.2019 DI MARCO	Corinne
24 COTTIER Fabrice	PLR	30.11.2019 MORET	Alain
25 CRAUSAZ Virginie	PLR	31.12.2019 LAVANCHY-RAU	Florence
26 CROUSAZ Jean-Marc	PLR	31.12.2019 MARIANO	Claudio
27 DECOSTERD Alex	PLR		
28 DELADOEY François	UDC	Assermentations	
29 DRAPEL Marc-Olivier	PLR	28.03.2019 LAVANCHY-RAU	Florence
30 ERDENIZ Murat	PS	28.03.2019 OLIVIER	Alain
31 FAVRE Alexandre	PLR		
32 FEUZ CHARRIERE Corinne	Alt-V	Huissier	
33 GENOUD-CHAMPEAUX Marie-Dominique	PS	Bertholet	ALBERT
34 GERMANIER Francis	UDC		
35 GIDDEY Valentin	PLR	Au 31 décembre 2019, il y a quatre sièges vacants.	
36 GILLIERON Alain	EA		
37 GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR		
38 GOY Louis	Alt-V		
39 GRAFF Patrick	EA		
40 GUILLARD Jean-Marc	EA		
41 HASSAMETAJ Ramé	PS		
42 HESS BELLWALD Kathryn	EA		
43 JOTTERAND Jean-Paul	PLR		
44 KAPPELER Philippe	EA		
45 KRÜMEL Catherine	EA		
46 LA ROSA Fabienne	PS		
47 LAUNAZ Joël	PS		
48 LUSSAMAKI Okita	PS		
49 MARTIN Danielle	PS		
50 MASSY Alexandre	UDC		

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2019****Président**

M. Nicolas Biffiger

1^{er} Vice-président

M. Alexandre Favre

2^e Vice-présidenteM^{me} Catherine Krümel**Scrutateurs**

M. Didier Badan

M^{me} Fabienne La Rosa**Scrutateurs-suppléants**

M. Santino Bartolone

M. Okita Lussamaki

SecrétaireM^{me} Genevière Perrenoud (jusqu'au 28.03.)M^{me} Véronique Deladoey (depuis le 11.06.)**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2019**Président**

M. Alexandre Favre

1^{ère} Vice-présidenteM^{me} Catherine Krümel**2^e Vice-président**

M. Didier Badan

ScrutatricesM^{me} Fabienne La RosaM^{me} Dominique Chessex**Scrutateurs-suppléants**

M. Okita Lussamaki

M^{me} Katleen Boucher**Secrétaire**M^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Albert Bertholet

En 2019, le bureau du Conseil a siégé 3 fois (6 en 2018) afin d'auditionner les candidats au poste de secrétaire du Conseil communal, faire la remise des archives à la secrétaire élue au 1^{er} juillet 2019, préparer les élections fédérales, désigner les scrutateurs des votations fédérales et cantonales, préparer la rencontre annuelle avec la préfète, nommer les commissions pour traiter les divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le Président, tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

Dans le deuxième semestre 2019, le site Intranet du Conseil communal a été réactualisé, et, à ce jour, l'ordre du jour et les PV se font via cette plate-forme qui sera pleinement opérationnelle en 2020.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2019, le Conseil communal a tenu 6 séances (6 en 2018) au cours desquelles la Municipalité a présenté 14 préavis (17 en 2018).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 28 MARS 2019

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2018-17 du lundi 10 décembre 2018 relatif à « **L'adoption d'un nouveau Règlement communal sur la vidéosurveillance** », soit :

1. D'approuver les modifications du « Règlement communal sur la vidéosurveillance »;
2. De soumettre ce règlement au Canton pour approbation.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2019-01 du lundi 14 janvier 2019 relatif à « **L'adoption d'un Règlement sur les barèmes du service dentaire** », soit :

1. D'approuver la version amendée par la Commission du « Règlement communal relatif aux barèmes du service dentaire »;
2. D'abroger le « Règlement et barème du service dentaire scolaire » du 24 septembre 1998;
3. De soumettre ce règlement au Canton pour approbation;
4. De considérer ce préavis comme valant réponse à la motion de M^{me} Kathryn Hess Bellwald du 22 mars 2018, intitulé « Réactivation du préavis municipal N° 2017-07 du lundi 12 juin 2017 », relatif à l'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire, suite à son renvoi en Municipalité par motion d'ordre et à l'échec de l'initiative cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires ».

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2019-02 du 21 janvier 2019 relatif à la « **Création de l'Association intercommunale pour le traitement des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)** », soit :

1. D'autoriser la Municipalité à créer « L'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) » telle que définie dans les statuts joints au préavis;
2. D'adopter les statuts par la signature de ces derniers;
3. D'adopter le projet de régionalisation tel que présenté.

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport de la motion de M. Philippe Bellwald (EA) intitulée « **Le parc Mon Séjour: un espace vert à mettre en valeur** ».

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport de la motion transformée en postulat de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (EA) intitulé « **Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle** ».

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Clément Reber (PLR) intitulé « **Pour une analyse de la politique environnementale communale** ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 11 JUIN 2019

- **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2019-03 du lundi 18 février 2019, relatif à « **L'adoption d'un nouveau règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière** », soit :

1. D'approuver le « règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière » amendé comme suit :
 - a) Article 6, al. 1 : en étendant les horaires jusqu'à 16h00 au lieu de 15h00 ;
 - b) Article 8, al. 2 : « La Municipalité peut accorder exceptionnellement une autorisation de sépulture à des personnes domiciliées hors de la commune et décédées hors de son territoire, sur demande écrite ».
2. De soumettre ce règlement amendé au Canton pour approbation ;

- **Adoption** du préavis municipal N° 2019-05 du lundi 18 mars 2019 relatif à l'adoption de la zone réservée Route de Lausanne, soit :

1. D'adopter le plan et le règlement de la zone réservée Route de Lausanne tels que mis à l'enquête du 30 mai 2018 au 28 juin 2018 ;
2. D'autoriser la Municipalité de poursuivre la procédure en vue de mener à bien le projet jusqu'à son entrée en vigueur.

- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport de la motion de Mme Marie-Dominique Genoud (PSA) intitulé « **Dépôt des interventions au Conseil communal: modification de règlement** ».

- **Refus de prendre en considération** le postulat de M. Bernard Borel relatif à une contribution communale à la Coopération et au Développement.

- **Vote de la résolution** de M. Alexandre Favre, (PLR) intitulée « **Pour une place du marché animée et vivante** ».

SÉANCE DU 21 JUIN 2019

- **Adoption** du préavis municipal N° 2019-06 du lundi 15 avril 2019, relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2018 et aux comptes au 31 décembre 2018

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

- **Prise en considération et renvoi direct en Municipalité** pour étude et rapport du postulat Samuel Obi (Alt.-Verts) pour une « **Zone 30 globale au centre-ville** ».

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

- **Adoption** du préavis municipal N° 2019-09 du lundi 29 juillet 2019, relatif à une demande de crédit pour la démolition et la reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs.

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 910 000 pour la démolition et reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs, déduction faite de subsides éventuels ;
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 910 000 aux meilleures conditions ;
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : que le montant total, subside déduit, sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans ;
4. D'adopter le projet de budget des travaux tel que présenté.

- **Adoption** du préavis municipal, amendé, N° 2019-10, relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.

1. D'adopter le plan stratégique des sports de la Commune d'Aigle ;
2. De porter aux budgets, dès 2020, un montant à discuter pour l'engagement, à temps partiel ou complet, d'un(e) collaborateur(trice) dédié à la réalisation du plan stratégique des sports.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2019

■ **Adoption** du préavis municipal, amendé, N° 2019-08, relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « **Espace Evènements des Glariers** » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.

1. De voter le crédit d'ouvrage de Fr. 24 700 000 pour la construction d'une nouvelle salle de spectacle baptisée « Espace Evènements des Glariers » ainsi qu'un parking de 180 places;
2. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir: le montant de Fr. 24 700 000 sera prélevé sur les liquidités ordinaires ou emprunté aux meilleures conditions;
3. D'approuver l'amortissement de l'investissement tel que proposé, à savoir:
 - Prélèvement sur les fonds de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats » et « Fonds parcomètres, radar, places de parc »: Fr. 6 000 000;
 - Prélèvement sur le fonds de réserve « Salles publiques aiglones »: Fr. 6 000 000;
 - Prélèvement sur le fonds de réserve « Contribution aux frais d'aménagement des quartiers »: Fr. 500 000. Le solde éventuel correspondant à l'investissement total des déductions faites des prélèvements sur les fonds de réserve de Fr. 12 500 000 TTC et de l'estimation fiscale sera amorti sur une durée de 20 ans maximum.
4. De porter aux budgets dès 2020 les montants nécessaires à la construction de la cellule Promotion & Evènements;
5. De décider la création d'une commission constituée de représentants du Conseil communal, avec pour mandat de surveiller la conduite du projet Espace Evènements des Glariers depuis la phase de préparation jusqu'à l'achèvement de la construction, ainsi que la préparation et la signature de la convention d'exploitation. Cette commission aura accès à tous les documents correspondants et aura le devoir de rapporter régulièrement au Conseil communal.

Conformément à l'art. 83 du règlement du Conseil communal d'Aigle, le Conseil décide de soumettre la précédente décision au corps électoral (Référendum spontané).

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2019-011, relatif à l'Arrêté d'imposition 2020–2021.

1. D'adopter l'arrêté d'imposition tel que présenté pour les années 2020-2021;
2. D'autoriser la Municipalité à le soumettre au Conseil d'Etat pour approbation.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

- **Adoption** du rapport-préavis municipal N° 2019-12, relatif aux réponses au postulat de Mme Rachel Carnal (Alternative-Verts) du 23 juin 2017 «**Pour une commune sans pesticides de synthèse**».

1. De prendre acte du rapport-préavis N° 2019-12.

- **Adoption** du rapport-préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «**Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite**» et le 29 juin 2018, intitulé «**Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés**», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternatives-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «**Pour une création d'une ressource et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune**».

1. De prendre acte du rapport-préavis N° 2019-13;
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 100 000 TTC pour la pose et l'aménagement de structure de collectes GatroVert Private de type TWIN;
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, ce montant aux meilleures conditions et de l'amortir selon nos disponibilités, mais au minimum sur 10 ans.

- **Adoption** du préavis municipal N° 2019-14, amendé, relatif au budget ordinaire pour l'année 2020.

1. D'adopter le budget ordinaire pour 2020 amendé comprenant:

Aux dépenses	Fr. 46 489 010
Aux recettes	Fr. 46 464 350

Soit un excédent de dépenses de Fr. 24 660

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**MOTIONS**

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année.

- Motion de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (EA), déposée le 22 mars 2018, concernant Réactivation du préavis municipal N° 2017-07 du lundi 12 juin 2017 relatif à « L'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire » suite à son renvoi en Municipalité par motion d'ordre et à l'échec de l'initiative cantonale « Pour le remboursement des soins dentaires ».

Répondu le 28 mars 2019, par l'acceptation du préavis municipal N° 2019-01 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur les barèmes du service dentaire.

- Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour: « Un espace vert à mettre en valeur ».

Etude en cours.

- Motion de M^{me} Marie-Dominique Genoud (PSA), déposée le 11 juin 2019, intitulée « Dépôt des interventions au Conseil communal: modification du règlement ».

Transmis à une commission; Etude en cours.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour « Une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains ».

Etude en cours; Selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit est prévue vers 2018-2019.

- Postulat du groupe PLR déposé 7 mai 2015, pour « Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle! ».

Répondu le 19 septembre 2019, par l'acceptation du préavis municipal N° 2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.

- Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour « un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales ».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.

Pris en considération le 16 décembre 2016, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau

Etude en cours.

- Postulat de M^{me} Rachel Carnal (Alt-Verts), déposé le 23 juin 2017, intitulé « Pour une Commune sans pesticides de synthèse ».

Répondu le 12 décembre 2019, par l'acceptation du rapport-préavis municipal N° 2019-12 relatif aux réponses au postulat de M^{me} Rachel Carnal (Alternative-Verts) du 23 juin 2017 « Pour une commune sans pesticides de synthèse ».

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**POSTULATS**

- Postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé «Rendre notre ville accessible à tous».

Etude en cours.

- Postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une < déchetterie mobile > destinée aux personnes à mobilité»

Répondu le 12 décembre 2019, par l'acceptation du rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite» et le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

- Postulat de M. Cyril Zoller (Alt-Verts), déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat».

Envoi en Commission pour prise en considération ; Pris en considération le 4 octobre 2018, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

Répondu le 12 décembre 2019, par l'acceptation du rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite» et le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

- Postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés».

Répondu le 12 décembre 2019, par l'acceptation du rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite» et le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

- Postulat de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposé le 7 novembre 2018, intitulé «Pour une contribution communale à la coopération au développement».

Envoi en Commission pour prise en considération; Suivant les recommandations de la Commission ad hoc, non prise en considération le 11 juin 2019.

- Postulat de Mme Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposé le 28 mars 2019, intitulé «Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle».

Etude en cours.

- Postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 28 mars 2019, intitulé «Pour une analyse de la politique environnementale communale».

Etude en cours.

- Postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposé le 21 juin 2019, intitulé «Pour une zone 30 globale au centre-ville».

Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 28 mars 2019, intitulée « Bâtiments publics et leur programme d'entretien et rénovation à Aigle: quel état de lieux et quelle perspective ? ».

Répondu le 28 mars 2019.

- Interpellation de M. Marc-Olivier Drapel (PLR), déposée le 28 mars 2019, intitulée « Préavis N° 2016-03: La vente et la démolition du bâtiment Margencel 13 ainsi que la réalisation d'un giratoire ».

Répondu le 28 mars 2019.

- Interpellation de M. Stéphane Tille (UDC), déposée le 28 mars 2019, intitulée « Un vrai soutien à la cause apicole ! ».

Répondu le 28 mars 2019.

- Interpellation de M. Patrice Badan (UDC), déposée le 28 mars 2019, relative aux jets de présences et traitements de la Municipalité.

Répondu le 28 mars 2019.

- Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 11 juin 2019, intitulée « Qu'advient-il de la Place du Marché ? ».

Répondu le 11 juin 2019.

- Interpellation de M. Katleen Boucher (Alt-Verts), déposée le 11 juin 2019, relative au redimensionnement de la zone à bâtir.

Répondu le 11 juin 2019.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 21 juin 2019, relative à l'avancement du projet ferroviaire AL-ASD pour la traversée d'Aigle.

Répondu le 21 juin 2019.

- Interpellation de Mme Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 21 juin 2019, relative aux résultats après les 6 premiers mois de l'exploitation MobiChablais.

Répondu le 21 juin 2019.

- Interpellation de M. Jean-Marc Guillard (Entente aiglonne), déposée le 19 septembre 2019, relative à un mandat de coaching de la division de conciergerie.

Répondu le 31 octobre 2019.

- Interpellation de M. Fabrice Cottier (PLR), déposée le 19 septembre 2019, relative à la signalisation routière pendant les travaux du carrefour Margencel.

Répondu le 19 septembre 2019.

- Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (Entente aiglonne), déposée le 19 septembre 2019, relative aux mesures conservatoires prises par la Municipalité vu l'état de la route d'Ollon.

Répondu le 19 septembre 2019.

- Interpellation de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 31 octobre 2019, relative aux incivilités canines.

Répondu le 31 octobre 2019.

- Interpellation de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 12 décembre 2019, relative aux places de stationnement pour personnes handicapées.

Répondu le 12 décembre 2019.

- Interpellation de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposée le 12 décembre 2019, relative au vélo en tant que moyen de transport à Aigle.

Répondu le 12 décembre 2019.

- Interpellation de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposée le 12 décembre 2019, relative à l'abattage de quatre arbres vénérables au parc Mon-Séjour.

Répondu le 12 décembre 2019.

- Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (Entente aiglonne), déposée le 12 décembre 2019, relative au bilan du réseau MobiChablais après 12 mois d'activités.

Répondu le 12 décembre 2019.

- Interpellation de M. Jean-Marc Guillard (Entente aiglonne), déposée le 12 décembre 2019, relative à l'affectation de l'ex-Hôtel Le Suisse.

Répondu le 12 décembre 2019.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**RÉSOLUTION**

- Dans sa séance du 28 mars 2019, le Conseil Communal d'Aigle a pris la résolution suivante, présentée par M. Marc-Olivier Drapel (PLR), suite à la réponse donnée à son interpellation intitulée «Préavis 2016-03: La vente et la démolition du bâtiment Margencel 13 ainsi que la réalisation d'un giratoire».

La Municipalité est priée d'entreprendre toutes démarches utiles pour que le projet de nature hôtelière décrit dans le préavis N° 2016-03 soit réalisé comme prévu, cela afin de permettre la création de lits hôteliers.

À défaut, il appartient à la Municipalité de prendre toutes mesures utiles pour obtenir le versement du complément de prix, selon les conclusions du préavis N° 2016-03.

- Dans sa séance du 11 juin 2019, le Conseil Communal d'Aigle a pris la résolution suivante, présentée par M. Alexandre Favre (PLR), suite à la réponse donnée à son interpellation intitulée «Qu'advient-il de la Place du Marché?».

Le Conseil communal d'Aigle, par l'adoption de cette résolution, affirme soutenir la création d'une Place du Marché véritablement animée, vivante et dont la priorité d'accès est aux piétons, manifestations en tous genre et à la mobilité douce, en bref, une place publique de centre-ville. La qualité de vie et la convivialité en découlant sont des plus-values conséquentes pour la communauté des citoyens aiglons justifiant pleinement la perte de près de 25 places de parcs, largement compensées à deux pas de là par la refonte du parking Chevron.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de M^{me} Kathryn Hess Bellwald (EA), déposée le 11 juin 2019, relative à l'avancement du PD-Com.

Répondu le 11 juin 2019.

- Question de M. Patrick Graff (EA), déposée le 19 septembre 2019, relative au tracé ferroviaire commun AL-ASD de la traversée urbaine d'Aigle.

Répondu le 19 septembre 2019.

- Question de M^{me} Kathryn Hess Bellwald (EA), déposée le 19 septembre 2019, relative à l'entrée en vigueur du règlement sur les barèmes du service dentaire.

Répondu le 19 septembre 2019.

- Question de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 12 décembre 2019, relative à la classification de documents reçus par la Municipalité ou «Comment une lettre devient une interpellation?».

Répondu le 12 décembre 2019.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-01 :

Vœu 1

La commission souhaite que la Municipalité soutienne le déroulement des dépistages aux cabinets des dentistes, ce qui, selon l'avis de la commission cantonale sur les soins dentaires, en améliore la qualité.

Vœu 2

La commission souhaite que les éventuels parents bénéficiaires de la subvention soient informés d'une possible aide de la part de la commune, en précisant que cette demande doit se faire dans les 30 jours suivant la date figurant sur le formulaire « Résultat du dépistage bucco-dentaire de votre enfant » : cette information devrait notamment figurer sur ladite feuille signée du médecin-dentiste.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-05 :

Vœu 1

Lors de l'établissement du PGA, la Municipalité mettra tout en œuvre afin de ne pas cacher avec le bâti, la vigne et les murs se trouvant derrière.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2018 (préavis N° 2019-06) :

Vœu 1

La Cogest apprécierait d'avoir la date de cette séance en septembre, qu'elle se déroule début mai, et que la date ne change plus.

Vœu 2

La Cogest apprécierait recevoir tous les 3 mois la liste des préavis bouclés à jour, en format informatique.

Vœu 3

La Cogest demande plus de transparence à l'avenir afin de mener à bien sa mission.

Vœu 4

La Cogest propose d'unifier au plus vite les modes de fonctionnement et de créer une meilleure équité dans les attributions des mandats.

Vœu 5

La Cogest souhaite que les procédures d'appels d'offres soient élaborées selon les valeurs seuils définies.

Vœu 6

La Cogest demande que le Conseil communal soit mieux informé de l'organisation et du suivi des commissions.

Vœux pris en compte par la Municipalité ; La réponse à ces vœux a été acceptée par le Conseil communal le 21 juin 2019.

Vœux de la majorité de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-08 :

Vœu 1

Qu'une dédite d'un montant au moins égal aux recettes brutes d'une année d'exploitation soit inscrite sur le contrat avec Chassot Concept, de manière à ce que l'entreprise dédommage la commune si elle se retire avant le terme contractuel.

Vœu 2

Que la part de 25% en faveur de la commune sur les bénéfices des manifestations organisées dans le cadre de la saison officielle soit décomptée sur le résultat de chaque spectacle individuellement et non sur le résultat global de la saison, sans report possible des pertes éventuelles par l'exploitant d'un exercice à l'autre.

Vœu 3

Que la digue de la Grande-Eau soit préservée contre le dépôt sauvage de déchets et agréable visuellement.

Vœu 4

Que la circulation entre la cuisine de finition et la grande salle soit réfléchi de manière à favoriser la circulation du service lors des événements avec restauration.

Vœu 5

Que la mobilité douce soit favorisée, la circulation piétonne agréable, la salle desservie par les transports en commun et les places pour les vélos prévues en suffisance.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

- Vœu 6**
Que les produits locaux soient favorisés dans l'exploitation de la buvette.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœu de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-09:

- Vœu 1**
La Commission demande à la Municipalité que les tubes d'alimentation électrique et d'eau du pont des Farettes soient posés sous le tablier et non sur le côté. Ceci pour une question d'esthétique dans cette magnifique zone forestière.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-10:

- Vœu 1**
Vu le nombre, l'importance, et la diversité de tâches du futur coordinateur de sports, la commission souhaite que ce soit un poste à 100%.
- Vœu 2**
La commission souhaite qu'il y ait une collaboration étroite entre la Municipalité et le Conseil communal dans l'élaboration des mesures concrètes pour réaliser la vision de l'avenir sportif de la commune décrite dans le plan stratégique.
- Vœu 3**
Pour que le vélo devienne un vrai moyen de transport à Aigle, y compris pour les enfants, la commission souhaite que la construction d'un réseau de pistes et bandes cyclables soit une haute priorité parmi les mesures concrètes du plan stratégique.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis Municipal N° 2019-13:

- Vœu 1**
En plus du magazine « Aigle Info », la commission souhaite que la prestation de déchetterie mobile figure sur tous les dépliant officiels ayant trait aux déchets ainsi que sur le site Internet communal. Les informations pratiques devraient y être indiquées: personnes ayant droit, conditions, N° d'appel. Ainsi que le prix à l'heure pour les autres personnes.

- Vœu 2**
Afin d'améliorer le recyclage de tous types de déchets, la commission souhaite que la Municipalité explore des pistes de partenariat avec des organismes à but non lucratifs pour la collecte et la revente d'objets et de mobilier, ou pour leur réparation.

- Vœu 3**
La commission demande que les campagnes d'information, dans un but éducatif, soient régulièrement renouvelées. Elles cibleront le système GastroVert, mais aussi le tri aux écopoints et à la déchetterie. Ces campagnes utiliseront différents moyens, y compris ludiques, pour inciter les citoyens d'Aigle à une plus grande responsabilité en matière d'élimination et de recyclage de leurs déchets. Les écoles et les associations seront des partenaires actifs de ces campagnes.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

OBSERVATIONS

Observations de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2018, déposé le 21 juin 2019:

- Observation 1**
L'analyse des immeubles sera un point repris par la Cogest en 2019.
- Observation 2**
La Cogest constate que le type de procédure d'adjudication des travaux pour le préavis N° 2017-11 n'a pas suivi la loi sur les marchés publics.

Observations prises en compte par la Municipalité; La réponse à ces observations a été acceptée par le Conseil communal le 21 juin 2019.

PÉTITION

Aucune pétition déposée en 2019.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2019

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises (6 en 2018) pour se prononcer sur les objets suivants:

10 FÉVRIER 2019

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire du 21.10.2016 «Stopper le mitage – Pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)».

	Oui	Non	Participation
	36.3%	63.7%	37.4%
	37.1%	62.9%	55.1%
	35.7%	64.3%	35.0%

Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).

	Oui	Non	Participation
	63.7%	36.3%	43.3%
	71.6%	28.4%	44.5%
	61.6%	38.4%	40.0%

17 MARS 2019

ÉLECTIONS CANTONALES

Election complémentaire au Conseil d'Etat / 1^{er} tour.
Obtiennent des voix:

- Rebecca Ruiz / PS
678 suffrages
- Pascal Dessauges / UDC
545 suffrages
- Axel Marion / PDC
61 suffrages
- Jean-Michel Dolivo / Ensemble à gauche
51 suffrages
- Anaïs Timofte / POP
48 suffrages

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour: ballottage général.
Le 19 mars 2019, au terme du délai pour le dépôt des candidatures pour le second tour, Rebecca Ruiz est la seule candidate; elle est donc élue tacitement

19 MAI 2019

Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

	Oui	Non	Participation
	66.4%	33.6%	42.7%
	80.7%	19.3%	44.5%
	79.9%	20.1%	39.9%

20 OCTOBRE 2019

Elections fédérales
Conseil national
Est élu dans le District d'Aigle:

- Frédéric Borloz
40'962 suffrages

Conseil des Etats / 1^{er} tour.
Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour: ballottage général.

10 NOVEMBRE 2019

Elections fédérales
Conseil des Etats / 2^e tour.
Sont élus:

- Olivier Français / PLR
- Adèle Thorens Goumaz / Les Verts

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021**COMMISSION DE GESTION**

BELLWALD	Philippe	
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
FAVRE	Alexandre	
GENOUD	Marie Dominique	
TILLE	Stéphane	<i>Président dès le 1^{er} juillet</i>
ZOLLER	Cyril	<i>Président jusqu'au 30 juin</i>

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CHESEAU	Martine	
CRAUSAZ	Virginie	
JOTTERAND	Jean-Paul	<i>Président</i>
MARIANO	Claudio	

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BARTOLONE	Santino	
DRAPEL	Marc-Olivier	
FEUZ CHARRIERE	Corinne	
MORET	Alain	
LUSSAMAKI	Okita	
PASCHE	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Président</i>

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

AEGERTER	Serge	
CALORE	Pierre	
CHESSEX	Dominique	
KAPPELER	Philippe	<i>Dès le 11.06.2019</i>
MARTENET	Michel	<i>Jusqu'au 31.12.2018</i>
MASSY	Alexandre	
OLLOZ	Philippe	
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
<i>Présidence par tournus</i>		

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ILES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DUROUX	Jean-Luc *
BIFFIGER	Nicolas
CHEVALLEY	Jean-Pierre
DECOSTERD	Frédéric
GRAFF	Patrick
LAUNAZ	Joël
MAYOR	Jean-Luc

* Membres du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

AEGERTER	Serge
BIFFIGER	Nicolas
BRELAZ	Pierre-Yves
KRÜMEL	Catherine
LAUNAZ	Joël
MAYOR	Jean-Luc

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉS DE LA RÉGION D'AIGLE

DEVAUD	Gregory *
ROUSSY	Christian *
MAYOR	Jean-Luc (désigné par la Municipalité)
ALLORA	Cédric
BACCA	Marcel-Jacques
DELADOEY	François
FAVRE	Alexandre
LAUNAZ	Joël

* Membres du Comité de direction de l'Association

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

BERSIER	Bruno
CLAUDEL	Michel
COTTIER	Fabrice
DRAPEL	Marc-Olivier
FEUZ CHARRIERE	Corinne
MAYOR	Jean-Luc
MORET	Alain

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2019
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU 1^{er} JUILLET 2019 AU 31 JUIN 2020

M. FRÉDÉRIC BORLOZ, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Dossiers transversaux

Finances

Comptabilité
Gérance

Relations extérieures

Conseil communal
Relations hors commune

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

M^{me} ISABELLE RIME, MUNICIPALE

Bâtiment

Patrimoine bâti et environnement urbain
Parc immobilier et conciergerie
Etablissements scolaires
Eglises et funérarium
Gérances / Baux à loyer

Environnement

Energie et Développement durable

Culture

Médiathèque
Espace Graffenried

Suppléant

M. Jean-Luc Duroux

M. GRÉGORY DEVAUD, MUNICIPAL

Urbanisme

Patrimoine bâti et environnement urbain

Infrastructures

Entretien des routes et éclairage public
Eaux
Egouts / STEP

Domaines, économie et sports

Vignes et cave
Forêts
Promotion économique

Suppléante

M^{me} Maude Allora

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Voirie et travaux

Voirie
Parcs et promenades
Cimetière
Gestion des déchets

Sécurité publique

Police (EPOC)
SDIS
PC et affaires militaires
Office de la population

Tourisme

Associations touristiques

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Sécurité sociale et Jeunesse

Affaires sociales
Accueil et intégration
Associations régionales
Aides d'urgence

Sécurité professionnelle

Sécurité au travail
Sécurité des chantiers
Police des constructions
Informatique

Mobilité

Circulation
Transports publics
Mobilité douce

Suppléant

M. Grégory Devaud

En 2019, la Municipalité a tenu 49 séances ordinaires, dont une extramuros les 16 et 17 août 2019 (en 2018, la Municipalité avait siégé à 48 reprises). Elle a adressé 14 préavis au Conseil communal (17 en 2018).



La Municipalité in corpore en 2019.

De gauche à droite : Jean-Luc Duroux, Isabelle Rime, Frédéric Borloz, Maude Allora et Grégory Devaud.

© G. Piot

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts :

- **Aide dentaire**
M. Allora
- **Aigle Région**
F. Borloz
- **Association Alpes vivantes**
F. Borloz – J.-L. Duroux
- **Association AMIS**
M. Allora
- **Association Centre de Secours et d’Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises**
J.-L. Duroux
- **Association Hôpital du Chablais**
M. Allora – J.-L. Duroux
- **Association intercommunale de police du Chablais vaudois – Comité de direction**
J.-L. Duroux
- **Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d’Amont – Comité de direction**
G. Devaud – J.-L. Duroux
- **Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la région d’Aigle (AERA) – Comité de direction**
G. Devaud – C. Roussy
- **– Conseil intercommunal**
J.-L. Mayor
- **Association Jeunesse Aiglonne AJA**
M. Allora – J.-L. Duroux
- **Association du musée vaudois de la vigne et du vin**
F. Borloz – I. Rime
- **Association pour le Château d’Aigle**
F. Borloz – I. Rime
- **Association pour la Défense des Intérêts Audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d’Enhaut (ADIARCPE)**
G. Devaud
- **Association pour la santé et le maintien à domicile du district d’Aigle (ASANTE SANA)**
M. Allora
- **Association régionale de l’action sociale d’Aigle et du Pays d’Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction**
M. Allora
- **– Conseil intercommunal**
I. Rime
- **Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité Directeur**
J.-L. Duroux
- **Bureau cantonal pour l’intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d’intégration**
M. Allora
- **Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d’administration**
F. Borloz
- **CIP – Assemblée des Déléguées**
M. Allora – G. Devaud – I. Rime
- **Comité de la Braderie**
J.-L. Duroux
- **Commission de l’Ecole professionnelle commerciale (EPCA)**
I. Rime
- **Conférence des villes suisses sur les impôts**
F. Borloz
- **Déchets carnés – Abattoirs**
J.-L. Duroux
- **Ecole de musique**
I. Rime
- **Efflot des Veyges**
J.-L. Duroux
- **Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC)**
J.-L. Duroux
- **Fondation chablaisienne d’aide à l’insertion**
I. Rime – D. Girardin
- **Fondation Clin d’œil**
M. Allora
- **Fondation des Maisons de retraite du District d’Aigle**
I. Rime
- **Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)**
F. Borloz
- **Fondation La Monneresse**
I. Rime
- **Groupement des propriétaires de vignes d’Aigle-Vevey-Lavaux**
F. Borloz
- **Groupement pour la promotion des vins d’Aigle**
G. Devaud
- **Ludothèque**
I. Rime
- **Mérites aiglons**
G. Devaud – J.-L. Duroux
- **ORPCi « Région d’Aigle » – Comité directeur**
J.-L. Duroux
- **– Assemblée générale**
G. Devaud
- **SATOM – Conseil d’administration**
J.-L. Duroux

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- **Sté Coopérative de la Piscine**
J.-L. Duroux – G. Devaud
- **Sté du Gaz de la Plaine du Rhône – Holdigaz**
F. Borloz
- **Sociétés immobilières l'Emeraude et Le Toucan**
D. Girardin
- **CRTO**
M. Allora
- **Transports Publics du Chablais SA**
M. Allora
- **Union des Communes Vaudoises (UCV)**
– **Conseil UCV**
F. Borloz
– **Club des 50**
I. Rime
- **Union des Sociétés Locales**
J.-L. Duroux

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2019, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

- **Recours de M.C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours. Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru

AUTORISATION DE PLAIDER

au TF. Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti-incendie. De guerre lasse, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 septembre 2017. Dans l'intervalle, le propriétaire a à nouveau fait recours de cette décision auprès de la CDAP.

Le 5 février 2018, la CDAP a rejeté le recours et prolonge le délai au 20 mars 2018 pour produire le concept de sécurité feux des bâtiments du Moulin Neuf. Le 27 mars 2018, le conseil de M. Ghiringhelli écrit à la Municipalité pour nous annoncer que l'expert mandaté pour produire le concept a abruptement renoncé à son mandat. Ne voyant rien venir, car le mandat que donne le recourant est hors cadre de ce qui est demandé, il est décidé d'agir par substitution. Après quelques contacts infructueux avec des experts conseillés par l'ECA, le recourant, par l'entremise, de son avocat, nous informe que l'expert nommé, va rapidement transmettre son rapport et cela d'ici la fin du mois de septembre 2018. La Municipalité décide malgré tout de continuer la procédure de substitution en attribuant le mandat en attendant d'avoir le rapport d'expert. Le 18 janvier 2019, le rapport de l'expert de M. Ghiringhelli est transmis et est validé par la Municipalité. M. Ghiringhelli c'est engagé à apporter les modifications demandées. Actuellement les travaux sont en cours.

Le dossier suit son cours.

Recours G. Hadorn, D. et B. Monti, H.-O. et J. Badoux, A. Spiess, D. Spiess-Coderey et P.-A. Coderey contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 9 novembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un garage souterrain sur les parcelles 153, 154 et 156 d'Aigle, dossier CAMAC N° 170'952)

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un garage souterrain (projet FNPR). La motivation principale est les volumes des constructions envisagées. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 décembre 2017. Le 7 janvier 2019, le Tribunal a rejeté le recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours B. et M. Jacot et Fondation pour l'aide médico-sociale Chablais, Pays d'Enhaut et Riviera contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 5 décembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction de bâtiments d'habitation avec parking souterrain sur les parcelles 359, 360, 362, 363 et 364 d'Aigle, dossier CAMAC N° 170'995).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un bâtiment d'habitation et d'un garage souterrain. La motivation principale est l'interprétation de l'ordre contigu dans la zone. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 19 janvier 2018 qui, après audition des parties et visite sur place, a admis le recours le 12 mars 2019. Le permis de construire est donc refusé.

Les propriétaires et la Commune n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours N. et C. Biffiger, P. et R. Daillard, N. et W. Bartolomucci et J. et R. Durussel contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 janvier 2018 d'octroi d'un permis de construire (construction de 4 villas groupées, pose de capteurs solaires, sur la parcelle 951 d'Aigle, dossier CAMAC N° 170'490).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de 4 villas groupées avec pose de capteurs solaires. La motivation principale est l'exploitation maximale de la densité de la parcelle qui nuit à l'harmonie du quartier. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 19 février 2018. Le 31 juillet 2018, le Tribunal a rejeté le recours.

Les recourants ont fait recours de la décision auprès du Tribunal fédéral le 14 septembre 2018. Par arrêt du 25 juillet 2019, la 1^{ère} Cour de droit public du Tribunal fédéral a rejeté ce recours. Le dossier est clos.

Recours G. Kouo De Werra, L. Giros et C. Bacca contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 26 juillet 2018 d'octroi d'un permis de construire (construction de six villas groupées avec couverts à voitures sur la parcelle 1296, dossier CAMAC N° 176'682).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête

AUTORISATION DE PLAIDER

publique en vue de la construction de six villas groupées avec couverts à voitures. La motivation principale est la mauvaise intégration du bâtiment à son environnement construit. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 14 septembre 2018. Par arrêt du 4 mars 2019, la CDAP a rejeté le recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours de M.-J. Bacca contre la publication de la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017) et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû effectuer une nouvelle publication, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette publication a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 18 septembre 2018 avec demande d'effet suspensif. Le 3 octobre 2018, le Tribunal rejetait la requête d'effet suspensif et suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par Marcel-Jacques Bacca et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 août 2018.

Le dossier suit son cours.

Recours de M.-J. Bacca et consorts contre la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017), accompagnée d'une injonction de revoir les horaires et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû rendre une nouvelle décision de mise en zone piétonne des deux ruelles, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette décision a fait l'objet de 10 recours auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal, le 19 septembre 2018.

Le dossier suit son cours.

Recours P. Emery contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 10 octobre 2018 d'octroi d'un permis de construire (4 bâtiments sur les parcelles 137, 3934, 3935, 3936 et 3937 d'Aigle au lieu-dit « En Martinet » (CAMAC N° 165'930).

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de quatre immeubles. La motivation principale est le non-respect des distances par rapport aux limites et l'insuffisance des places de parc. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 novembre 2018. Par arrêt du 11 décembre 2019, la CDAP a rejeté le recours.

Le recourant n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours M.-J. Bacca, P. Bellwald et Entente aiglonne contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 10 octobre 2018 d'octroi d'un permis de construire (4 bâtiments sur les parcelles 137, 3934, 3935, 3936 et 3937 d'Aigle au lieu-dit « En Martinet » (CAMAC N° 165'930).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction de quatre immeubles. La motivation principale est une violation d'intérêts politiques prépondérants. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant le Conseil d'Etat vaudois le 12 novembre 2018. Celui-ci, par l'entremise du Service juridique et législatif l'a remis à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 13 novembre qui l'a jugé irrecevable le 27 novembre 2018.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours R. Rushiti contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 29 janvier 2019 de refus d'octroi de la bourgeoisie.

Le recourant a fait recours contre la décision de la Municipalité de ne pas lui octroyer la bourgeoisie d'Aigle, estimant que les antécédents judiciaires du requérant contrevenaient au respect de l'ordre public. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 1^{er} février 2019. Par

AUTORISATION DE PLAIDER

arrêt du 26 juillet 2019, la CDAP a rejeté le recours. La Commune a toutefois requis une révision de cet arrêt dans le sens qu'il englobait la demande de naturalisation de M^{me} M. Rushiti, alors que le dossier avait été expressément scindé et que le recours n'émanait que de M. R. Rushiti. Par arrêt du 23 juillet 2019, la CDAP a révisé son arrêt précédent dans ce sens.

Le recourant n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours M. et F. GASHI contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 23 janvier 2019 de refus d'octroi de la bourgeoisie.

Les recourants ont fait recours contre la décision de la Municipalité de ne pas leur octroyer la bourgeoisie d'Aigle, estimant que le niveau de français et de connaissances générales était insuffisant. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 13 février 2019. Par arrêt du 23 juillet 2019, la CDAP a rejeté le recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours L. Loewensberg et M.-J. Bacca, Ger-Home SA, Café de la Place «Chez Marie», boutique Anaïs, LA Barynia et Horlogerie-bijouterie P.-A. Christen Sàrl contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 19 février 2019 (création d'une zone piétonne sur Place du Marché DP 59 et 60 et modification de la signalisation Rue Colomb DP 59).

Les recourants s'opposent à la création d'une zone piétonne sur Place du Marché au motif que cela nuit à la marche de leurs affaires. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 22 mars 2019.

Le dossier suit son cours.

Recours M.-J. Bacca et L. Loewensberg contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 11 septembre 2019 d'octroi d'un permis de construire «changement d'affectation du local ¼ d'Heure de l'Ancienne Maison de Ville avec création d'une terrasse de 20 places, parcelle n°109» (CAMAC N°182'529).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue du changement d'affectation d'un local commercial de 20 places au rez inférieur pour dégustation de vin, type caveau des vignerons et création d'une terrasse ouverte de 20 places de l'Ancienne Maison de Ville. La motivation principale est le fait que la terrasse empiète sur la place du Marché qui n'est pas piétonne. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 14 octobre 2019.

Le dossier suit son cours.

Recours G. Hadorn et consorts contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 27 novembre 2019 d'autoriser l'extension du parking Chevron et la création de deux places pour car.

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'extension du parking Chevron et la création de deux places pour car. La motivation principale est l'organisation des circulations qui est jugée inadéquate. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 20 décembre 2019.

Le dossier suit son cours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

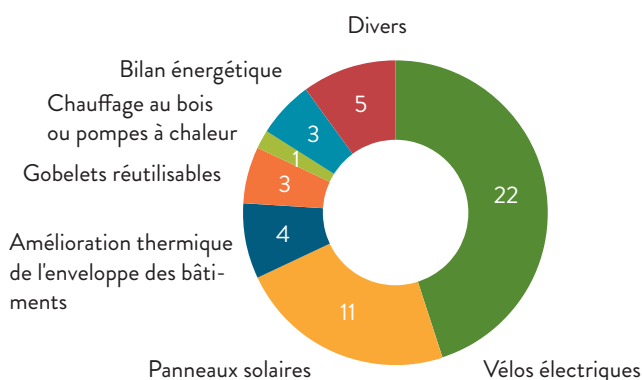
ALLORA	Maude
BECK	Joanne
BONTEMS	Daniel
CLAUDEL	Michel
DEGLISE	Bruno
GOY	Louis
GRAF	Olivier
KRÜMEL	Catherine
MASSON	Jean-Gilbert
DUPERTUIS	Michael
RIME	Isabelle <i>Présidente</i>

Responsables de la préparation des dossiers nécessaires afin que les membres puissent se prononcer sur les sujets qui lui sont soumis, Daniel Bontems, Bruno Déglise et Michael Dupertuis sont en charge du bureau. Ils participent aux séances de la commission et sont en charge des domaines suivants :

- **Daniel BONTEMS**
Éclairage public, déchets, eau, chauffage à distance.
- **Bruno DÉGLISE**
Bâtiments, énergie thermique et photovoltaïque.
- **Michael DUPERTUIS**
Coordination des démarches et mesures liées au label « Cité de l'énergie », coordination des activités de la Commission Énergie, pilotage des actions de communication, subsides, accompagnement des stagiaires.

Les projets spécifiques qui ne rentreraient pas dans ces catégories sont confiés au cas par cas par la Présidente à un membre du bureau.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS DE SUBVENTIONS 2019



ACTIVITÉS

La Commission de l'énergie et du développement durable a poursuivi le plan d'action qui vise à développer deux axes prioritaires pour lesquels la Commune d'Aigle possède un fort potentiel de développement :

■ Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

La commission a pris connaissance du mandat octroyé à une société aiglonnaise visant à réaliser un Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments PLUS (CECB+) pour les bâtiments communaux les plus énergivores. Ces certificats contiendront chacun trois scénarios d'assainissement énergétique permettant ainsi de faire un état des lieux de nos bâtiments ainsi qu'une planification à court, moyen et long terme des mesures d'assainissement. Le travail se poursuivra en 2020.

■ Réalisation d'une planification énergétique territoriale

Le chantier visant à réaliser la cartographie complète des capacités de production d'énergie renouvelable et de la consommation énergétique sur notre territoire a démarré. La commission a déjà pris connaissance des premiers retours, notamment sur la typologie de consommation d'énergie des différents quartiers aiglons.

FONDS D'ENCOURAGEMENT

Le Fonds s'inscrit dans l'esprit voulu par le programme de politique énergétique de la Commune d'Aigle. Depuis 2017, ce fonds est alimenté par un prélèvement de 0.6 ct / kWh consommé sur le territoire communal (selon l'art. 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique). A cela s'ajoute un prélèvement de Fr. 100 000 sur le budget ordinaire.

La part du Fonds mis à disposition des personnes physiques ou morales est de Fr. 60 000 par an au minimum. Le solde du fonds est destiné au financement de projets communaux conformément au projet de budget établi annuellement.

Etat des comptes

En 2019, les subventions versées aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 119 116.25 contre Fr. 73 605.60 en 2018 (+61%). Les subventions pour l'achat de vélos électriques et l'installation de panneaux solaires sont en hausse.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'URBANISME

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BADAN	Didier	
BOUCHER	Katleen	
CLAUDEL	Michel	
DEVAUD	Grégory	<i>Président</i>
GAUTHIER	Martin	<i>Secrétaire hors commission</i>
KAPPELER	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	

+ 6 représentants de la société civile:

BISSEGGER	Ralph	
BUCHER	Astrid	<i>Resp. urbanisme Commune d'Aigle</i>
DROZ	Paul	
GRAF	Antoine	
HAYMOZ	Jacques	
MARCUARD	Claude	

ACTIVITÉS

En 2019 la commission d'urbanisme s'est réunie une fois.
Les sujets abordés ont été les suivants:

- **20 mai 2019**
- PDCom
- Bilan des zones à bâtir
- Evolution zone villa
- Zone réservée centre-ville
- Evolution du périmètre centre

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ANSERMOZ	Jean-Luc	
BOURNOUD	Pierre Alain	
DUROUX	Jean-Luc	<i>Municipal Aigle et Président</i>
GENILLARD	Christian	<i>Municipal Corbeyrier</i>
MINOD	Eric	<i>Municipal Yverne</i>
RIME	Paul	
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>
TAVERNEY	Marc	<i>Chef DAP et DPS SDIS</i>

ACTIVITÉS

La Commission s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des comptes 2018 et du budget 2020. Elle a poursuivi ses réflexions sur la problématique de la disponibilité du personnel, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions de jour. Un groupe de travail a été constitué pour évaluer les différentes mesures à proposer et les collaborations à développer avec les autres SDIS voisins.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
ERDENIZ	Murat	
GERMANIER	Francis	
GILLIERON	Alain	
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	

+ 6 représentants de la société civile :

BUCHER	Astrid	
BURCZAK	Isabella	<i>UCI</i>
FREUDENTHALER	Cindy	
GAUTHIER	Martin	
NANTERMOD	Alexis	
VISCARA	Cecilia	

ACTIVITÉS

En 2019, la commission de la mobilité et des transports s'est réunie une fois. Les sujets abordés ont été les suivants :

- **3 juillet 2019**
Réseau MobiChablais
Rue Margencel
Rue du Midi
Stratégie place de la Gare

FUGUE CHABLAISIENNE

Pour la neuvième année consécutive, la Commune d'Aigle s'est illustrée aux côtés des communes de Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Ollon, de même que Vionnaz et Vouvry, en contribuant à l'organisation de la Fugue chablaisienne, un événement de mobilité douce. Sur un parcours routier fermé à la circulation d'environ 42 km, les 10'000 participants ont eu, malgré une météo peu clémente, la possibilité de découvrir le Chablais à travers 10 aires d'animation et un poste de ravitaillement. Une dixième édition est prévue le 14 juin 2020.



Des bornes de recharge pour voiture électrique ont été installées à la Place Alphone Mex.

© D. Maréchal

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
CHESSEX	Dominique	
GENOUD	Marie-Dominique	
GOSTELI	Danielle	
KAPPELER	Philippe	
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
ROQUET	Jean-Denis	<i>Pasteur</i>
TILLE	Stéphane	

ACTIVITÉS

Réunie une fois en 2019, la commission a veillé à l'application de :

■ L'Aide communal en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et PC.

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants :

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile ;
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

175 individus, 42 couples et 14 enfants ont bénéficié de cette aide en 2019 pour un montant de Fr. 54 600.

■ L'Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardés domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

L'ANIMATIONS DU 3^e ÂGE : SORTIE DES AÎNÉS

Le 24 mai 2019, plus de 150 aînés de notre commune ont répondu à l'invitation pour une sortie. Ils se sont rendus à l'Aéroport de Sion pour une visite des infrastructures et une démonstration du service du feu de l'Aéroport. Après la visite fort intéressante, nos aînés ont partagé un repas au Restaurant du lieu. La journée s'est très bien déroulée, les maîtres mots furent bonne humeur, partage et convivialité.

L'AIDE COMMUNALE

FONDS DE SECOURS / DEMANDE D'URGENCE

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2019.

LES SACS POUBELLES TAXES

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	<i>Secrétaire aux PV</i>

ACTIVITÉS

10 séances de travail ont été organisées dans le courant de l'année; toutes ont fait l'objet d'un PV pour information à la Municipalité. 2 séances ont également eu lieu conjointement avec le Comité de jumelage de la Commune de L'Aigle (FR). L'Assemblée générale s'est déroulée le 8 mars en présence de quelques membres de sociétés locales et de la présidente de l'USLA.

La commission a présenté ses activités à la soirée du 14 novembre (jeunes citoyens et nouveaux habitants) organisée par la Municipalité et l'USLA.

En collaboration avec l'AJA, notre information sur l'échange d'enfants avec L'Aigle a été pour la seconde fois insérée dans le journal Loisirs & Jeunes édité par le Conseil d'Etablissement de l'établissement primaire et secondaire d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier ((EPSA).

De plus, deux séances d'informations ont été organisées avec les parents intéressés par un échange avec L'Aigle.

L'AIGLE

Du 2 au 5 janvier échange à Aigle pour 5 jeunes normands, voyage de retour pour nos aiglons du 13 au 18 avril, accompagnés de trois membres de notre comité.

Nous sommes toujours en relation avec diverses sociétés sportives aiglones afin d'organiser des rencontres avec les clubs de Normandie.

Une délégation de notre comité s'est déplacée en Normandie du 29 mai au 2 juin. Invitée par la Mairie et la commission de jumelage, elle a participé à la Fête des Peuples ainsi qu'aux 4 jours de L'Aigle et à l'ouverture de la Foire exposition.

Du 5 au 7 juillet une délégation de l'association « Construire Ensemble » de L'Aigle est venue pour découvrir La Fête des Couleurs. Nous les avons accompagnés et mis en contact avec les responsables de l'organisation.

La commémoration du 55^e anniversaire du jumelage entre Aigle et L'Aigle s'est déroulée à Aigle du 30 juillet au 4 août. Une forte délégation de la Mairie de L'Aigle était présente accompagnée du comité de jumelage normand. Nous avons tous participé à une journée de réflexion sur l'avenir de notre jumelage qui s'est déroulée au stand du Fahy le 1^{er} août. La soirée s'est terminée au château à l'occasion de notre fête nationale. Le 2 août l'ensemble de nos hôtes, accompagnés de notre Municipalité, étaient invités à une représentation de la Fête des Vignerons à Vevey, journée qui restera gravée dans la mémoire de chacun.

TÜBINGEN

Le 19 septembre 2 membres de notre comité ont participé à la soirée officielle marquant le 60^e anniversaire du jumelage de la ville de Monthey avec notre ville jumelle. Le lendemain une délégation des autorités concernées a été reçue à Aigle et a visité notre château.

Un échange linguistique s'est déroulé en 2019. Du 9 au 15 mars une classe du Kepler Gymnasium a séjourné à Aigle, diverses manifestations culturelles et sportives ont été organisées pendant leur séjour.

10 élèves de classe 11VG et VP d'Aigle se sont rendues en Allemagne du 21 au 27 septembre.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipale</i>
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
CERCHIA	Frédéric	<i>Délégué VD enfance et jeunesse</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
COURBAT	Stéphanie	<i>PROFA</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
HERMANN	Pierre-Alain	<i>EPSA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM Aigle</i>
KÜNG	Philippe	<i>jaiunprojet.ch</i>
ZOLLER	Cyril	<i>AJA</i>

ACTIVITÉS

Cette nouvelle Commission a siégé 4 fois dans le but d'auditer la jeunesse sur ses besoins et ses idées, pour élaborer des stratégies, partager des lieux, des situations, des expériences, identifier des situations et échanger entre les différents intervenants jeunesse. Un questionnaire qui a été élaboré en collaboration avec jaiunprojet.ch, service du CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse), a été distribué aux jeunes à l'école obligatoire (7-11P), à Aigle, fin décembre. Le but de ce sondage est de connaître ce que les jeunes souhaitent comme activités/animations en dehors de l'école.

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

COSSETTO	Jean-François	<i>Président</i>
DUROUX	Jacques	<i>Délégué de la Commune</i>
KAYNAK	Gül	<i>Conservatrice adjointe</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle & Riviera</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année 2019, la commission s'est réunie à 3 reprises. Elle a effectué 3 visites d'immeuble et a traité 2 demandes de révision.

Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance.

Le nombre de dossiers traités est stable par rapport à l'année précédente ce qui devrait générer des revenus de taxes et impôt foncier communal sensiblement identiques.

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
EGGIMANN	Maryse	
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	<i>Secrétaire</i>
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Grégoire	
NICOLAU	Jean-Pierre	<i>Presse</i>
NICOLAU	Marie-Claire	
RIME	Isabelle	<i>Présidente et Municipale</i>
ROUSSY	Cyrielle	
SCHULE	Christian	

ACTIVITÉS

La commission a siégé 5 fois durant l'année en cours: les 4 février, 18 mars, 28 mai, 10 septembre et 3 décembre.

L'année écoulée a été à nouveau magnifiquement riche en manifestations culturelles:

- **Ailyos**, projet d'art en plein air ou art nature présenté par l'Office du tourisme: des œuvres ont été installées pour la seconde édition entre Aigle et Leysin, dont 6 sur le territoire aiglon.
- **Spirale**, parc cinétique installé au Parc de l'Aiglon: 5 grandes œuvres ont été présentées cette année du 15 juin au 15 septembre.
- **Le Festival de la BD** a eu lieu au Château d'Aigle en mars pour sa seconde édition et a eu à nouveau un vif succès. Les organisateurs ont décidé d'organiser une troisième édition en 2020.
- Durant l'année 2019, **plusieurs expositions d'artistes** ont eu lieu à l'Espace Graffenried, dans l'Ancienne Maison de Ville.
- **Art et Création** s'est tenu en mars au Château. Au vu du nombre d'entrées toujours plus faible, il a été décidé d'abandonner cette manifestation.
- **Le Salon de la Montagne**, première édition au Château d'Aigle qui a atteint les objectifs de visiteurs de la part des organisateurs.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION CULTURELLE

Soutiens financiers de la commission en 2019 principalement pour des festivals et animations aiglonnes, dont les suivantes :

- Musicando
- Aigl'in Music
- Edition organisée cette année sur 3 jours
- Théâtre Waouw
- IS Prod pour les jam sessions
- KFM pour des spectacles
- 1^{er} août (Bastoun)
- Aigle Beach
- Acrobatie de la compagnie Six Pompes
- Fête des Couleurs

D'autres manifestations ont également été soutenues financièrement par la commission (Ecole de Cirque Snick, l'Helvétienne, Beyond compagnie, Eagle Fest Fabrick, Spectacle de danse Insomnie).

Enfin la commission a participé à plusieurs repas de soutien ou manifestations, tels que le Théâtre Waouw, Aigl'in Music, Revue Aigle s'Eclate.

La troisième édition de l'apéritif Culture a eu lieu le 13 décembre et M^{me} la Municipale I. Rime a donné quelques informations sur le projet de la Grande salle (EEG).

Le livre sur les personnalités aiglonnes avance bien (déjà plus de 70 portraits rédigés) et le concept final sera présenté à la commission en 2020. L'objectif est de le publier en 2021.

En décembre 2018, un guichet virtuel a été mis en fonction et permet aux organisateurs de manifestations de faire leur demande via ce portail. Cette option est maintenant bien utilisée par les utilisateurs.

Enfin, un certain nombre de soutiens et d'activités ont été retenues en 2019 et seront organisées en 2020.

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

ALLORA	Maude	<i>Vice-présidente et Municipale</i>
BADAN	Anick	
BILECI	Lionel	
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Président et Municipal</i>
ERDENIZ	Murat	
MERMINOD	Romaine	
GOSTELI-JAQUEMET	Danielle	
SAUGE	Marlyse	
SCHUMACHER	Pierre	

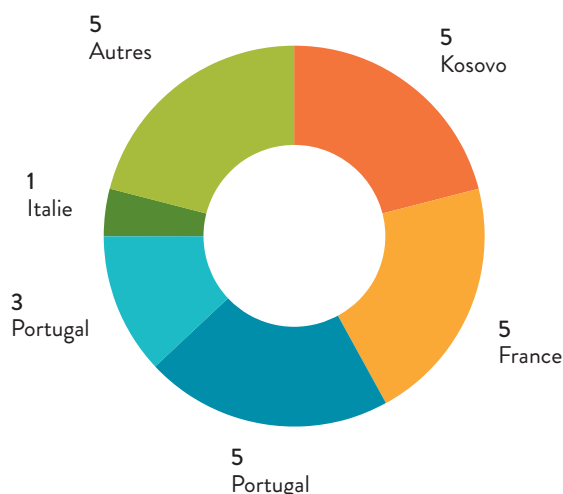
ACTIVITÉS

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit en matière de naturalisation et encore quelques dossiers de l'ancien droit, l'année 2019 comptabilise 24 demandes de naturalisation (9 en 2018). Les requérants sont tous au bénéfice du permis C. Elles se répartissent comme suit : Kosovo – 5, France – 5, Portugal – 5, Macédoine 3, Italie 1, Autres – 5.

La Commission a tenu 18 séances (19 en 2018), auditionnant 54 candidats, desquels 5 ont été suspendus, 3 refusés et 1 requérant ne s'est pas présenté, 46 requérants ont obtenu la bourgeoisie.

Par ailleurs, il y a eu 4 naturalisés suisses (confédérés changeant de lieu d'origine). 84 naturalisés ont été assermentés, dont Kosovo – 19, Portugal – 15, Macédoine – 7, France – 6, Italie – 6, Bosnie et Herzégovine – 5, Maroc – 4, Espagne – 4, Erythrée – 3, Sri Lanka – 2, Turquie – 2, autres – 10.

DEMANDES DE NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS



COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Autorités municipales

DUROUX	Jean-Luc	<i>Municipal Aigle</i>
FRUTSCHI	M.-Hélène	<i>Municipale Yvorne</i>
RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>
WANNER	Danielle	<i>Municipale Corbeyrier</i>

Parents d'élèves

A. BARRAGANS	Karina	<i>Aigle</i>
CHARPIE	Sandra	<i>Corbeyrier</i>
CROSET	Stéphane	<i>Aigle</i>
D.-JAQUEROD	Christelle	<i>Yvorne</i>

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
BOURNOUD	Max-Olivier	<i>Corbeyrier</i>
DUMOULIN	Célia	<i>Aigle</i>
MONNAY	Emmanuelle	<i>Aigle</i>

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain
LUETHI	Florence
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange

Secrétaire hors conseil

JOLY Régis

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à quatre reprises : le 4 février, le 13 juin, le 11 septembre et le 20 novembre.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

- Brochure promotionnelle, éditée par le Conseil d'établissement, présentant les sociétés locales.
- Problèmes d'incivilité des élèves et des parents rencontrés dans l'environnement scolaire.
- Activités extrascolaires (camps de skis, etc.).
- Transports scolaires en général et bus navette entre les sites de la Planchette et de la Grande Eau.
- Projet d'école numérique mis en place par la DGEO dont l'Etablissement d'Aigle est un des établissements-pilotes.
- 150^e anniversaire du Collège de la Grande Eau.
- Constructions scolaires, en particulier la rénovation du bâtiment des Dents du Midi, le nouveau pavillon modulaire KIWI, la rénovation d'une partie du Collège 54, création de nouvelles installations sportives extérieures pour le site scolaire de la Planchette et les aménagements de la cour du site de la Grande Eau.



Vue de l'intérieur du bâtiment scolaire Kiwi, inauguré le 23 novembre 2019.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES SPORTS ET ANIMATIONS SPORTIVES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

BENEY	Roger	<i>Représentant Cyclophile Aigle</i>
BRELAZ	Pierre-Yves	
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal et Président</i>
EMERY	Sylvie	<i>Secrétaire</i>
FAVRE	Alexandre	
GOMEZ	Frédéric	<i>Représentant USLA</i>
MUTTER	Olivier	<i>Mandataire en charge du plan stratégique des sports</i>
NIQUILLE	Laurent	<i>Représentant des écoles</i>
REY	Paul-Henri	<i>Représentant CMC & Chablais Sport</i>
SPINA	Joëlle	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Représentant USLA</i>

ACTIVITÉS

La commission, a poursuivi le pilotage de l'étude et de l'établissement du plan stratégique du sport de la ville d'Aigle, en lien avec le préavis N° 2018-13, validé par le Conseil communal dans sa séance du 29 juin 2018. Pour ce faire, elle a siégé à 6 reprises avec le mandataire désigné par la Municipalité, la société Mutter Consulting. Le Plan stratégique des sports a ainsi pu être présenté au Conseil communal qui l'a adopté lors de sa séance du 19 septembre 2019 (préavis N° 2019-10). Ce Plan stratégique a permis de nommer les missions que la Municipalité se donne en matière sportive en lien avec les sociétés locales, les organisateurs de manifestations, Chablais sport, le Canton de Vaud et la Confédération, selon trois axes prioritaires:

■ Promouvoir le sport pour tous

Encourager la pratique des activités physiques et sportives pour toutes et tous, notamment les enfants et les seniors.

■ Développer l'offre d'infrastructures sportives

Mettre à disposition de la population aiglonne et des sociétés locales des infrastructures sportives de qualité, veillant à leur entretien et à leur utilisation optimale.

■ Aigle, capitale mondiale du cyclisme

Renforcer l'image d'Aigle, capitale mondiale du cyclisme, en développant les activités de promotion et de pratique du vélo, l'accueil de manifestations d'envergure, et en renforçant les synergies avec l'UCI et le CMC.

COMMISSION CONSULTATIVE DÉVELOPPEMENT & ENTRETIEN

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2019

BORLOZ	Frédéric	<i>Vice-président et Syndic</i>
BÜTTIKOFER	Joseph	
CEPPI	Laurent	
DELADOEY	Luc	
JEANFAVRE	Pierre	
JOLY	Régis	<i>Secrétaire hors commission</i>
NICOLLIER	Félix	
SAUGE	Marlène	
TOMASSACCI	Renato	
WARPELIN	Stéphane	<i>Président</i>

ACTIVITÉS

La Commission consultative «Entretien & Développement» est une commission créée en 2019, chargée de repérer pour la Municipalité toutes ces petites choses «qu'on voit, qui nous agacent, puis qu'on oublie», tant dans l'espace public que chez des privés. A intervalles réguliers, elle se réunit et propose à la Municipalité des mesures correctrices.

En 2019, la Commission s'est réunie à 4 reprises et a proposé 33 mesures qui sont toutes en cours d'évaluation par les services communaux.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis municipal N° 2019-01 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal relatif aux barèmes du service dentaire.
- Préavis municipal N° 2019-02 relatif à la création de l'Association intercommunale pour le traitement des eaux usées de la région d'Aigle (AERA).
- Préavis municipal N° 2019-03 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière.
- Préavis municipal N° 2019-04 relatif à la réfection de la rue Margencel, entre les futurs giratoires de la rue de la Gare et de la place Frédéric Rouge.
- Préavis municipal N° 2019-05 relatif à l'adoption de la zone réservée «Route de Lausanne».
- Préavis municipal N° 2019-06 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2018 et aux comptes au 31 décembre 2018.
- Préavis municipal N° 2019-07 relatif à un crédit de construction pour la rénovation de l'appartement N° 3.03 du bâtiment du Bec d'Aigle.
- Le préavis municipal N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée «Espace Événements des Glariers» ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Préavis municipal N° 2019-09 relatif à une demande de crédit pour la démolition et la reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs.
- Préavis municipal N° 2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.
- Préavis municipal N° 2019-11 relatif à l'arrêté d'imposition 2020–2021.
- Rapport-préavis municipal N° 2019-12 relatif aux réponses au postulat de M^{me} Rachel Carnal (Alternative-Verts) du 23 juin 2017 «Pour une commune sans pesticides de synthèse».
- Rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite» et le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».
- Préavis municipal N° 2019-14 relatif au budget 2020.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2012-01 relatif à une participation financière pour la construction d'une garderie, d'une structure d'accueil pour écoliers et d'un réfectoire sur les parcelles communales 1013 et 3439, ainsi qu'au cautionnement de l'emprunt restant.
- Préavis N° 2018-05 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 1163 en zone – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N° 2018-17 du lundi 10 décembre 2018 relatif à la modification du règlement sur la vidéosurveillance.
- Préavis municipal N° 2019-01 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal relatif aux barèmes du service dentaire.
- Préavis municipal N° 2019-02 relatif à la création de l'Association intercommunale pour le traitement des eaux usées de la région d'Aigle (AERA).
- Préavis municipal N° 2019-03 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière.
- Préavis municipal N° 2019-04 relatif à la réfection de la rue Margencel, entre les futurs giratoires de la rue de la Gare et de la place Frédéric Rouge (retiré).
- Préavis municipal N° 2019-05 relatif à l'adoption de la zone réservée « Route de Lausanne ».
- Préavis municipal N° 2019-06 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2018 et aux comptes au 31 décembre 2018.
- Préavis municipal N° 2019-07 relatif à un crédit de construction pour la rénovation de l'appartement N° 3.03 du bâtiment du Bec d'Aigle (retiré).
- Préavis municipal N° 2019-11 relatif à l'arrêté d'imposition 2020-2021.
- Rapport-préavis municipal N° 2019-12 relatif aux réponses au postulat de M^{me} Rachel Carnal (Alternative – Verts) du 23 juin 2017 « Pour une commune sans pesticides de synthèse ».
- Préavis municipal N° 2019-14 relatif au budget 2020.

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé « Histoire d'Aigle ».
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-15 relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-03 relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- Préavis N° 2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- Préavis N° 2015-09 relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1^{er} étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-02 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- Préavis N° 2016-03 relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis n° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire et location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mêlée.
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot n° 1 de la PPE « le Battoir », sis sur la parcelle N° 823, chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-06 relatif la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle – Préavis à caractère d'urgence.



Plan d'Essert: la nouvelle terrasse aménagée pour accueillir un table d'orientation commandée par la Commune.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville.
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N° 2018-13 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabrice Cottier (PLR) & consorts, déposé le 7 mai 2015, relatif à «Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle»; demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports.
- Préavis N° 2018-14 du lundi 7 août 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette et aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2018-15 du lundi 1er octobre 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron.
- Le préavis municipal N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée «Espace Événements des Glariers» ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Préavis municipal N° 2019-09 relatif à une demande de crédit pour la démolition et la reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs.
- Préavis municipal N° 2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.
- Rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite» et le 29 juin 2018, intitulé «Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés», ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative – Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé «Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune».

LA VIE AIGLONNE

RAPPORT DE GESTION 2019
LA VIE AIGLONNE

CULTURE ET ARTS

L'Académie du Chablais va sortir un pavé de plus de 400 pages très exhaustives, une véritable encyclopédie sur la vie d'Aigle avec plus de 800 images depuis 1018. 8 ans de travail pour réaliser une telle monographie.

Le Château d'Aigle a accueilli 28 000 visiteurs en 2018. La fréquentation est en hausse et ce score n'a pas été atteint depuis 2014.

Une exposition consacrée au peintre Edouard Morerod, natif de la ville et décédé il y a 100 ans, a été organisée à l'Espace Graffenried, accompagnée d'une exposition du photographe Lionel Henriod, sur les portraits de Maurice Béjart (danseur et chorégraphe).

Spirale était de retour cet été 2019, exposition estivale, gratuite, jusqu'au 30 septembre, avec 6 mobiles installés dans le parc de l'Ecole professionnelle.

A la découverte des sommets. Le Château a ouvert ses portes pour accueillir pour la première édition le Salon de la montagne. Les visiteurs ont pu se rendre sur place afin d'assister à des conférences, admirer des œuvres d'art ou encore faire des activités surprenantes autour du Château pour petits et grands.

URBANISME

Comment rendre la Place du Marché plus attractive. Un atelier participatif a été organisé pour dégager des pistes. Propriétaires, commerçants, riverains, représentants d'associations ont tous été invités à se pencher sur la question.

Inquiétude autour du « Suisse Resort » d'Aigle sur les ruines de l'ancien Café Suisse au coin des rues de la Gare et de Margencel. Le chantier suscite beaucoup d'inquiétude à la suite d'une immense banderole de promotion qui ne reflète pas les conditions initiales et accord avec la Municipalité. Le chantier sera terminé en 2020 et se devra d'avoir une partie hôtelière.

Aigle doit redimensionner ses zones à bâtir et prévoit d'instaurer une zone réservée sur l'ensemble de son périmètre centre. Ainsi les parcelles concernées seront inconstructibles. Il faut avertir les propriétaires des parcelles et ensuite le redimensionnement devra être validé par la commission d'urbanisme et envoyé au canton.

Un nouveau quartier est en passe de naître. Situé au centre-ville d'Aigle, le Clos du Bourg devrait accueillir environ 350 habitants pour 166 logements d'ici au printemps 2020. Ce projet devisé à 70 millions de francs vise à faire revenir les aiglons dans le centre-ville.



Réception et cortège des figurants de la Fête des Vignerons 2019.

© C. Massy

COMMERCE, INDUSTRIES, INSTITUTS

L'entreprise SwissAgiSan basée à Aigle s'associe à une plateforme portugaise pour lancer 3 nouveaux projets pilotes dans la télémédecine, c'est-à-dire un suivi médical à distance en juillet 2019 cela concerne essentiellement des personnes atteintes d'une pathologie chronique.

Courant de l'été 2019, La Fondation Polyval a repris la Manufacture, un sous-traitant multiforme à vocation sociale. Plus de 700 personnes sont employées dont près de 600 avec un handicap.

L'hôpital d'Aigle ferme définitivement ses portes et déménage dans le nouvel hôpital à Rennaz du Chablais l'HRC. L'inauguration s'est déroulée le jeudi 29 août 2019. Près de 20 ans se sont déroulés entre l'idée de la construction de cet hôpital intercantonal et sa réalisation. La maternité d'Aigle a définitivement fermé ses portes le 12 novembre 2019.

Mondial de Bruxelles. En mai quelque 300 producteurs du pays ont participé au plus grand concours de dégustation du monde. Événement organisé sur la Commune d'Aigle au Centre mondial du cyclisme pour départager 9'150 vins en compétition.

Alexandre Truffer a été nommé président du Mondial du Chasselas. Le valaisan, journaliste, écrivain et rédacteur en chef adjoint de la revue « Vinum » a succédé au vaudois Frédéric Borloz.

MOBILITÉ

Le groupe AlternativeS–Les Verts propose au Conseil communal « une zone 30 dans l'ensemble du centre-ville d'Aigle. Le parlement aiglon a largement appuyé la démarche par 50 voix. La requête a été transmise à la Municipalité qui sera chargée de l'étudier et de rendre un projet de faisabilité, ou pas.

Le bus d'agglomération étoffe son offre. La cadence des bus a été augmentée et la création d'une nouvelle ligne est au programme de Mobichablais. Les parcours circulent entre Monthey, Collombey-Muraz, Aigle et Ollon.

MANIFESTATIONS

Le Festival de la BD au Château, pour sa 2^e édition, a proposé une trentaine de dessinateurs avec comme invité le papa de Nelson (entre autres).

Pour sa 6^{ème} édition, le festival Aigl'In Music a eu lieu sur trois jours en raison du week-end de Pentecôte avec 13 concerts à l'affiche. L'an dernier, cet événement avait fait un grand coup avec Patrick Juvet et le président du comité M. Marc-Olivier Drapel espère faire aussi bien et cette année grand succès avec plus de 5'000 entrées.

Very Brad Trip est le thème pour la 84^e Braderie. Ce dernier week-end d'août, environ 40'000 visiteurs y ont participé pour se promener dans les rues d'Aigle, écouter de la musique sur l'une des 5 scènes ou faire un tour en manège.

DIVERS

Une table pour mieux s'orienter dans la région. L'œuvre du graphiste local, bien connu d'Aigle Laurent Ceppi, est installée à Plan d'Essert. Sommets, plaine et monuments sont répertoriés.

Le prix Nobel de physique a été attribué à Michel Mayor et Didier Queloz, les astrophysiciens de l'Observatoire de Genève ont découvert la première exoplanète, en 1995. M. Mayor a suivi ses écoles à Aigle et même un des collèges de la ville porte son nom.

AUTORITÉS AIGLONNES

Les autorités aiglones sont sensibles à mettre sur place un projet basé sur le site de la Confédération « Villeverte suisse ». La Municipalité a décidé d'installer 20 ruches sur les toits de l'hôtel de Ville. Une étude d'un plan de développement de la biodiversité est en cours.

Election au Conseil national, pour le PLR en lice Romain Balmer, Corinne Ingold et Frédéric Borloz. Ressort des élections du 20 octobre 2019 que les Verts prennent une autre dimension et connaissent un véritable succès national. Si Frédéric Borloz et Jacques Nicolet sauvent leur siège au Conseil national, le PLR et l'UDC perdent des suffrages au bénéfice de Verts.

Avec un excédent de recette de Fr. 338 160 la commune réalise son 14^e exercice bénéficiaire consécutif. La marge d'autofinancement qui s'élève à Fr. 3.5 mios et est en-deçà plus basse que prévu par rapport à la moyenne des 6 dernières années.

SPORTS

Steve Duplan, le sacre d'un grand lutteur vaudois, natif d'Ollon mais du Club des lutteurs d'Aigle a été couronné à la Fête fédérale de Zoug, le 25 août 2019. Il a décroché la 3^e couronne vaudoise de l'histoire vaudoise et à 22 ans il termine au 8^e rang national.

Le 21 septembre 2019 a eu lieu la 4^e Mud Day. Cette course d'obstacles aux allures de parcours du combattant s'ouvre pour la première fois aux enfants.

Champion du monde à Brème le petit Keylan Dubuis, 5 ans se hisse au top du hip-hop mondial et remporte le titre de champion du monde.

Impossible n'est pas Silke Pan. Un film est sorti au mois de décembre « Dompter l'impossible », de Vincenzo Puccia., qui retrace le Tour des Lacs, un défi sportif réalisé cet été par l'athlète paraplégique Silke Pan.



Orage sur la Plaine du Rhône.
© C. Massy

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services
- Tendrer à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le secrétariat municipal comprend, les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique et communication, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Il implique au Secrétariat municipal de gérer les réservations des différentes salles (gym et autres), des refuges, et du matériel communal.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). Une centaine de demandes POCAMA (102 en 2019) et pas moins de 959 demandes de réservations ont été traitées durant l'année 2019 dont 837 ont été confirmées.

Le Secrétariat municipal se charge également de la coordination et des réservations des manifestations ayant lieu sur le territoire communal, à savoir plus de 130 manifestations publiques pour l'année écoulée. On relèvera, entre autres:

- La bourse au disque
- Le KFM Showcase
- La fête régionale de lutte Suisse
- Art et Création au Château
- Le festival « BD au Château »
- Le concours « Mondial de Bruxelles »
- Le « Rallye du Chablais » fidèle depuis 4 ans
- La 6^e édition du festival « Aigl'in Music »
- Le Parc cinétique « Spirale », 2^e édition
- Le très prisé « Mondial du Chasselas »
- La traditionnelle « Fête des Couleurs »
- La Fête de l'été
- La boueuse « MUD DAY »
- Le « Festival Trottinette »
- La quinzaine sportive d'Aigle Beach
- Festi'Brad, l'incontournable rendez-vous automnal
- La spectaculaire course de cyclocross « EKZ cross »
- Le salon de la montagne
- La « course à travers Aigle » pour les plus sportifs
- Le « Marché de Noël »

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

MANIFESTATIONS

De plus la commune organise et met en place les manifestations suivantes:

- La réception des Jubilaires de la Commune: généralement au mois de mars, la Municipalité invite les nonagénaires et les couples fêtant leurs 50, 55, 60, 65 ans de mariage et plus. Chaque année, ce sont entre 80 et 90 personnes qui partagent un repas convivial et fort apprécié avec nos autorités.
- L'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens (jeunes ayant atteint leur majorité civique) et des nouveaux bourgeois (naturalisés): depuis 2017, ces trois événements ont été fondus en une seule grande manifestation, organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales (USLA). C'est l'occasion pour ces nouveaux aiglons de faire connaissance ou de redécouvrir leurs autorités, ainsi que celles et ceux qui animent Aigle.
- Le 1^{er} août, avec son cortège, sa partie officielle et surtout sa partie festive.
- La sortie des aînés. Cette année, nos aînés ont eu l'occasion de visiter l'aéroport de Sion.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DE LA DIVISION

La division est composée d'une personne à 90% et de l'aide d'une apprentie employée de commerce, dévolue aux ressources humaines et au secrétariat municipal.

TÂCHES DE LA DIVISION

Les tâches principales de la division des ressources humaines sont:

- Le recrutement
- La gestion administrative des ressources humaines
- La gestion de conflits
- L'organisation de la formation des collaborateurs
- La communication interne
- La santé et sécurité au travail conjointement avec le Délégué
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal
- La gestion du temps de travail
- Le suivi des apprentis et stagiaires MPC

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 67 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

La division a répondu à 73 postulacions spontanées version papier (tout type d'emploi).

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. La Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte, à ce jour, 5 apprenti/es employé/es de commerce et deux apprentis forestier-bûcherons.

A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 47 ans (47,5 en 2018).

L'ancienneté moyenne s'élève à 13 ans (13,02 en 2018).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein	Temps partiel	Total en EPT
Administration générale	3	4	5,70
Finances	2	–	2,00
Urbanisme	1	3	2,90
Infrastructures	6	1	6,45
Bâtiments	8	9	12,55
Domaines et économie (forêts)	4	–	4,00
Tourisme et culture	–	3	2,20
Sécurité professionnelle	1	1	1,90
Voirie et travaux	19	3	20,25
Sécurité publique	–	7	3,65
Total	44	31	61,60

Le personnel communal auxiliaire et les apprentis ne sont pas compris dans cette statistique.

Durant l'année 2019, la ville a engagé :

- En contrat de durée indéterminé, 5 nouveaux collaborateurs dont une femme
- En contrat de durée déterminée, 2 nouveaux collaborateurs
- Les auxiliaires engagées, au nombre de 4, ne sont pas comprises dans les statistiques

Elle a enregistré :

- Le départ de 3 collaboratrices
- Le départ en retraite de 4 collaborateurs, dont 2 femmes

Soit, un turn-over de 11%.

JUBILAIRES

- 1 collaborateur a fêté 5 ans d'activité
- 5 collaborateurs ont fêté 10 ans d'activité
- 5 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 20 ans d'activité
- 2 collaborateurs ont fêté 30 ans d'activité

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0,8 EPT. Un 0,1 EPT supplémentaire a été accordé pour la mise en place d'une gestion électronique de documents.

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 88 ordinateurs
- 23 systèmes d'impression
- 20 serveurs physique et virtuels
- 85 comptes de messageries (sans alias)

SERVEURS

Le serveur applicatif, touché par la panne d'un disque dur en 2018 qui n'avait pas provoqué de perte de données, a été doublé afin qu'une redondance des machines virtuelles puisse être mise en place. La nouvelle politique de sécurité informatique permet aux serveurs de toujours être disponibles, même en cas de désastre dans un des deux lieux de stockage des serveurs, ou de propagation d'un programme malveillant (exemple : incendie, cryptolocker). Cette redondance existait déjà au niveau du serveur de fichiers.

Une migration de la messagerie électronique a été réalisée en septembre afin de moderniser, et de simplifier, la gestion de ce système. La tâche de migration inclut les messages électroniques ainsi que toutes les archives et les dossiers de classement, les entrées d'agenda et de réservation des salles, et les contacts.

TÉLÉPHONIE

Swisscom ayant annoncé la fin de plusieurs services pour septembre 2019, comme la technologie analogique et l'envoi de sms par les lignes fixes, beaucoup d'adaptation ont dû être faites pour assurer la continuité des fonctionnalités touchées.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Swisscom abandonnant le modèle actuel de gestion de téléphonie mobile, le service informatique a dû gérer la migration de nonante-six abonnements de téléphonie mobile. Les principaux défis ont été de gérer les abonnements utilisés pour le contrôle à distance de certains appareils, à cause d'une technologie de communication qui n'existe plus avec le nouveau système de communication mobile de Swisscom, nommé Natel Go.

SALLE DE L'AIGLON

Trois points d'accès wifi ont été installés dans la salle de l'Aiglon. Ce wifi est disponible pour toute entité louant la salle. Le projecteur de cette salle est maintenant relié en numérique avec le local régie, améliorant grandement la qualité des images projetées.

RELEVAGE DE COMPTEUR D'EAU

Le service informatique s'est occupé de l'échange de données entre le logiciel de facturation et la nouvelle plateforme de relevé à distance des compteurs d'eau. Une formation commune a été suivie par le responsable du service des eaux et par le responsable informatique pour l'utilisation des appareils et de la plateforme de gestion des relevés des compteurs.

FIBRE OPTIQUE

Suite à la demande de plusieurs habitants concernant la disponibilité de la fibre optique à bas prix dans d'autres villes, le service informatique et le service des travaux ont reçu deux spécialistes de Swisscom. Les appareillages existant dans le réseau de fibre optique seront remplacés par les nouveaux modèles, permettant un plus grand débit, pour autant que l'abonnement le permette. Il n'est pas prévu que la ville investisse dans un réseau fibre aiglon.

CYBERCAFÉ

Le service informatique a installé deux ordinateurs à la médiathèque gérés par le logiciel Cyberlux utilisé dans la gestion de cybercafé.

DIVISION INFORMATIQUE

ÉCOLES

Le service informatique, de concert avec la direction des systèmes d'information du canton et le CIPEO, qui s'occupe des réseaux scolaires, a mis en place l'infrastructure pour les réseaux scolaire, communal, cantonal et de sécurité sur les collèges du Kiwi, des Petits-Pois et des Dents-Du-Midi ainsi que l'installation du wifi dans toutes les classes, à l'exception des Dents-Du-Midi qui en sera équipé dans le cadre des travaux de rénovation de ce bâtiment.

SIT

La solution de gestion des SI eau et eaux usées a été migrée sur une solution OpenSource QGIS. Cette solution permet notamment de maintenir la plateforme aigle.geocommunes.ch beaucoup plus facilement, de travailler sur la réalisation de projets avec les autres services directement dans la solution et de réaliser des économies.

SDIS

Les équipements informatiques les plus vieux ont été changé au SDIS et le réseau sans fil a été renforcé.

LOGICIEL DE GESTION DU TEMPS

Une solution de gestion du temps beaucoup plus moderne et sûre que celle utilisée auparavant a été paramétrée pour une mise en production au début 2020. Le service informatique a assuré la configuration initiale, la programmation des planifications de tous les collaborateurs ainsi que leur formation.

GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENT

Pour l'office de la population, la GED donne entièrement satisfaction avec 19'252 documents numérisés uniquement durant l'année 2019.

Pour le service des Finances, la GED a été mise en place dans un premier temps à la fin du processus de gestion des factures, et n'est pas encore utilisée pour la circulation de celles-ci dans les services. 4'368 factures ont été numérisées puis traitées dans le logiciel de paiement.

Pour la gestion du courrier et la gestion des documents du secrétariat municipal, une fonctionnalité critique de la GED manque : la circulation des documents. L'éditeur a pris énormément de retard dans le développement de son application à cause du passage vers une nouvelle version. Les courriers entrants sont numérisés dans la GED mais leur distribution dans les services pour leur traitement ne pourra être faite de manière informatique que lorsque la nouvelle version de l'éditeur sera complète.

COMMUNICATION

L'année 2019 marque le bilan de mi-législature, donnant l'occasion à la Municipalité de relever que le 50% des objectifs définis ont été atteints dans les 4 axes d'actions qu'elle avait fixés, à savoir:

- Améliorer les espaces publics et les infrastructures;
- Encourager la mobilité douce et les énergies durables;
- Garantir la qualité du service à la population;
- Développer la vie sociale, culturelle et sportive.

Cependant l'exécutif a souligné que d'autres projets mentionnés dans le programme de législature 2016–2021 sont toujours en cours de développement et qu'elle travaille à leur consolidation, parfois retardée par de longues procédures juridiques.

Dans un contexte sensible, la Municipalité a procédé à une refonte des règles et usages la concernant. Elle a intégré des modifications relatives aux cadeaux et aux voyages. Comme dans d'autres villes de Suisse romande, tant à Lausanne, Yverdon et Montreux, c'est un souci de transparence qui prévaut. Ainsi la Municipalité d'Aigle a tenu à détailler la procédure selon laquelle les frais, vacations, remboursements des kilomètres et indemnités doivent être vérifiés ou autorisés.

BAISSE DU TAUX D'IMPÔTS

En septembre, la Municipalité d'Aigle a communiqué sur son projet de baisse de l'impôt communal. Par voie de préavis, l'exécutif aiglon a présenté une réduction du taux d'imposition communal pour les années 2020 et 2021, soit jusqu'à la fin de la législature en cours. Le taux de 67,5% passerait à 66% dès le 1^{er} janvier 2020.

Cette baisse de 1,5 points compense le transfert au Canton de l'entier des charges des soins à domicile. Grâce à une gestion maîtrisée des charges financières et aux bons résultats annuels, Aigle renforce ainsi son attractivité fiscale: en tant que chef-lieu, elle peut afficher le taux le plus attractif du District, tout en restant en dessous de la moyenne cantonale qui se situe à 68,0%.

ESPACE ÉVÈNEMENTS DES GLARIERS

La Municipalité a réuni la presse le 5 juillet pour présenter le projet de construction du futur Espace événements des Glariers. Par voie de préavis, un crédit de 24,7 millions est demandé pour la construction d'une grande salle d'une capacité de 900 places assises et un parking souterrain de 180 places. Durant tout l'été et jusqu'en septembre, une exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville a permis à la population de s'informer en détails autour de la maquette de l'Espace événements des Glariers conçu par le bureau aiglon Graber & Petter Architectes, lauréats du concours d'architecture organisé en 2016.



Olivier Gachnang, propriétaire de la Tour Landi, détaille les étapes du chantier lors de la remise du prix de l'urbanisme en présence des autorités aiglones et de la presse.

© C. Moeschling

COMMUNICATION

UN PRIX NOBEL ET UN PRIX DE L'URBANISME

En automne, les autorités aiglonnes ont salué l'attribution du Nobel de physique 2019 à Michel Mayor. Ce très grand chercheur a passé son enfance à Aigle, où il a étudié au Collège secondaire. Son Professeur de sciences, Monsieur Altherr, avait, selon ses dires, contribué à l'orienter dans le choix de ses futures études à l'Université de Lausanne, puis à Genève. En 2010, la Municipalité avait l'honneur de recevoir l'accord de Michel Mayor pour donner son nom au futur bâtiment scolaire pour lequel la ville investissait 6,7 millions afin de remplacer un ancien pavillon par une construction correspondant aux normes Minergie et permettant d'accueillir 10 classes d'élèves sur le site de la Grande-Eau. À l'intérieur du bâtiment, une fresque rappelle le domaine de recherche de l'astrophysicien.

La Municipalité d'Aigle a invité la presse lors de la remise du prix de l'urbanisme 2018 et posé une plaque commémorative sur la façade de la Tour Landi, propriété d'Alain Gachnang, transformée en immeuble d'habitation par l'architecte Alain Porta. À l'origine, le bâtiment construit en 1968, servait de silo à grains. Sa structure toute de béton a été réutilisée afin d'obtenir 12 étages pour 18 logements ainsi que des locaux administratifs et commerciaux. La commission de l'urbanisme a souligné le fait qu'une infrastructure industrielle obsolète a pu être entièrement transformée pour offrir des logements, tout en occupant une faible surface au sol. La mixité des locaux prévus (habitat et bureaux) est appréciée, tout comme le concept énergétique performant (équivalent à Minergie).

COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

STATISTIQUES 2019

- 17 communiqués envoyés aux médias
- 11 conférences de presse, dont 1 en collaboration avec le Canton du Valais au sujet des championnats du monde de cyclisme 2020 et 4 ayant trait à des événements culturels organisés par la Ville.

CULTURE

Pour la première année complète de fonctionnement l'Espace Graffenried a accueilli un total de 2'258 visiteurs sur 198 jours d'ouverture, soit une moyenne de 12 visiteurs par jour. On notera la part intéressante de visiteurs venus de toute la Suisse romande, soit 962, ainsi que la bonne proportion d'écopliers et jeunes, soit 559. Celle-ci est due notamment à l'offre de médiation culturelle qui est déployée à l'occasion de chaque nouvelle exposition.

En 2019, l'Espace Graffenried, tout en suivant sa ligne artistique qui anime ses deux étages, la petite salle du rez-de-chaussée étant dévolue à l'art contemporain, les salles du 1er étage à des expositions thématiques ou monographiques, a accueilli :

■ **Marc de Bernardis**

Figures

17.01 – 23.03.2019 / Rez-de-chaussée

■ **Edouard Morerod**

D'ici d'ailleurs

5.04 – 7.09.2019 / Salles du 1er étage

■ **Lionel Henriod**

Repetitio – Béjart Ballet Lausanne

5.04 - 22.06.2019 / Rez-de-chaussée

■ **Sylvain Croci-Torti**

It took. The Night. To Believe.

4.07 – 7.09.2019 / Rez-de-chaussée

■ **Emile Gissler, Laurence Piaget-Dubuis, Jacques Pugin, Mathieu Gafsou, Thomas Flechtner, Georges Steinmann**

Glaciers Ultimes

4.10.2019 – 08.03.2020 / Salles du 1er étage

■ **Olivier Lovey**

En attendant la plage

4.10.2019 – 5.01.2020 / Rez-de-chaussée

L'Espace Graffenried a pu bénéficier de la présence de nombreux artistes qui se sont déplacés en personne lors de l'exposition de leurs œuvres à la grande satisfaction du public lors des visites commentées. 4 conférences publiques ont également été organisées: 2 pour présenter l'œuvre du peintre aiglon Edouard Morerod et 2 pour appréhender les changements climatiques observables sur les glaciers en Suisse.

L'année 2019 aura permis de vérifier que les vernissages organisés à chaque nouvelle exposition rencontrent l'intérêt d'un public régulier et varié. Les campagnes d'affichage et sur les réseaux sociaux, les visites de presse et l'information destinée aux publics cibles (écoles, seniors) contribuent également à élargir le panel des visiteurs de l'Espace Graffenried.



Conférence de presse à l'occasion du vernissage de l'exposition du photographe Lionel Henriod à l'Espace Graffenried.

© M. Besse

CULTURE

PARC SPIRALE

La deuxième édition du Parc Spirale s'est tenue du 1^{er} juin au 30 septembre 2019. Fidèle à son concept, elle a accueilli 6 mobiles déployés dans le parc de l'Ecole professionnelle. Les artistes invités de cette seconde édition étaient les suivants :

- **Nicolas Pahlisch** (1959)
L'artiste peintre et sculpteur, qui a son atelier à Ollon, présente KIWI, un mobile aérien jouant avec les reflets de la lumière.
- **Y'a q'A**
Alias Jimmy Y'A Q'A propose une installation monumentale et musicale, pourvue des 76 notes des premières mesures de la Truite de Schubert.
- **Raoul Thonney**
Une sculpture sur le thème des oiseaux tourne à la vitesse des vents.
- **Dominique Andreae** (1958)
Un cheval trotte pour de vrai et le char qu'il tire invite au voyage.
- **René Progin**
Proche de Tinguely par sa démarche créative, l'artiste actionne un soleil tout en roues.
- Le ChablaisScope de **Pascal Bettex** est à nouveau ouvert au public durant toute l'exposition.

Gratuite, l'exposition a mis sur pied pour la première fois des packages alliant la visite du site avec celle de l'Espace Graffenried, du Château et une dégustation chez un vigneron. L'édition 2019 aura totalisé 2'155 visiteurs plus une vingtaine de classes d'écoliers et quelques groupes privés.

MÉCENAT

Le lundi 11 novembre, la Municipalité a invité la presse au vernissage de la première sculpture acquise grâce à la participation d'un généreux mécène en la personne de Jean-Marc Crousaz. Réalisée par Alexia Weill, « ARCHÉ-TYPE » a été installée sur la rive de la Grande-Eau, en face de la place de jeu des Noyers.

TABLE D'ORIENTATION

Les marcheurs, touristes de passages ou simples promeneurs locaux ont désormais accès à une nouvelle table d'orientation sise à Plan d'Essert. Présentant la plaine du Rhône et les sommets que l'on aperçoit jusqu'aux rives du Lac, elle est le fruit du travail minutieux du graphiste aiglon Laurent Ceppi.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce service a vu le jour le 1^{er} janvier 2012 et a pour but de s'occuper de la santé et la sécurité au travail (MSST), de l'inspectorat des chantiers et ceci également sur 11 autres communes, de la protection incendie, de la délivrance des déclarations de conformité pour attribution des plaques de garage ainsi que de la représentation du Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et le contrôle des locaux lors de demande de licence à la Police du commerce. Cette dernière préside la commission de salubrité (Aigle, Yverne et Corbeyrier), la Commission de Sécurité Interne et la Commission Communale de Prévention Incendie. Il s'occupe également du plan canicule. Il répond à env. plus 3'500 appels téléphoniques pour des renseignements. La sécurité au travail et la police des constructions occupent une personne à 100%.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST ». Cette dernière relève du droit public.

L'objectif de la directive MSST est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

Cette directive se décline en 10 points :

1. **Principes directeurs, objectifs en matière de sécurité**
Incontournable pour poursuivre la démarche.
2. **Organisation de la sécurité**
Règle les tâches et les compétences.
3. **Formation, instruction, information**
Elles rendent apte à agir correctement.
4. **Règle de sécurité**
Elles fixent la ligne de conduite.
5. **Détermination des dangers, évaluation des risques**
Elles montrent où cela peut devenir dangereux.
6. **Planification et réalisation des mesures**
Elles éliminent ou réduisent les dangers.
7. **Organisation en cas d'urgence**
Elle aide à réduire le dommage au minimum.
8. **Participation**
Elle fait des personnes concernées des participants
9. **Protection de la santé**
Elle est souvent négligée, mais elle est néanmoins importante.
10. **Contrôle, audit**
Permet de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints.

Il est noté que cette année nous avons répété la campagne contre la grippe et la gastro pour le personnel car nous avons senti une petite régression des absences.

Le « Comité de sécurité interne » est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont :

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail.
- Promouvoir la prévention des accidents.
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale.
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail.
- Donner les orientations annuelles.

Il s'est réuni 1 fois en 2019. Les objectifs suivants ont été définis lors des séances :

- La formation du personnel
- La diminution des absences dues aux maladies
- La MSST du service de la Forêt

D'autre part, le service a été sollicité pour donner une conférence concernant la déchetterie et ses dangers dans le cadre de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection au travail.

AUTRES

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INSPECTORAT DES CHANTIERS

ORGANES DE CONTRÔLE

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités. Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2019, 88 visites de chantiers ont été effectuées selon le tableau suivant:

Commune	2018	2019
Aigle	54	78
Bex	4	2
Lavey-Morcles	1	1
Gryon	1	2
Ollon	1	3
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yverne	2	1
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	3	1

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une vingtaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs et la prévention routière.

Un contrôle de certaines places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

Dans le cadre de la circulation routière il a été consulté à plusieurs reprises par l'EPOC et le service de l'urbanisme

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

COMMISSION COMMUNALE DE PRÉVENTION INCENDIE

Cette commission est composée de la cheffe du service du patrimoine bâti et environnement urbain, du commandant des pompiers ainsi que du chargé de sécurité. Elle a pour but de prévenir les dangers afin de limiter les incendies et / ou de traiter les dossiers qui lui sont soumis.

Elle s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2019 dans le cadre de la COTEP.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Sahraoui, Président, du Docteur Bernard Le Denmat, médecin et de M. Déglise, spécialiste des constructions.

Elle a été sollicitée 1 fois à la Route de Lausanne.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yverne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.

OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2019
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 994 arrivées et 881 départs en 2019. Il y a eu 710 changements d'adresse au sein de la Commune toute nationalité confondue.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2019, a permis de dénombrer 10'240 habitants, soit une augmentation de 100 personnes par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par le fait que plusieurs immeubles en construction auparavant ont pu être habitables durant l'année écoulée.

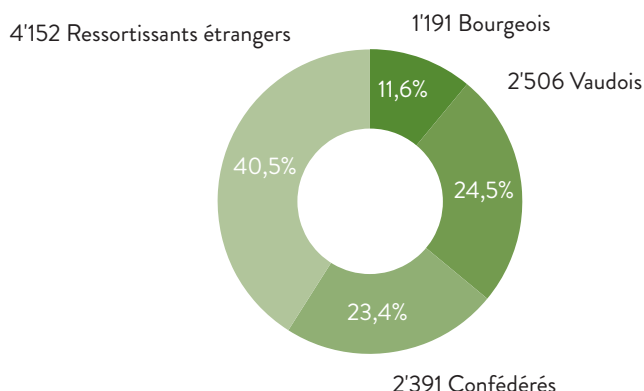
Le nombre de ménages est passé de 4'480 en 2018 à 4'530 en 2019.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

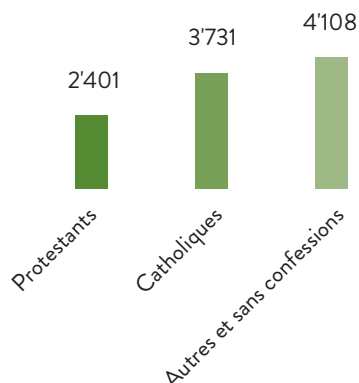
Ont été enregistrés:

	2018	2019
Naissances suisses	54	57
Naissances étrangères	49	52
Mariages	66	78
Décès	93	100
Divorces	23	39
Ménages	4'480	4'530
Naturalisations	90	84

RÉPARTITION DES 10'240 HABITANTS



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2019, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	76
Annuels (Permis B)	678
Établissements (Permis C)	964
Courte durée (Permis L)	47
Frontaliers (Permis G)	155
Certificats d'hébergement	35
Permis N + F	338
Refus	5
Demande de maintien du permis C	13
Total	2'311

D'autre part, il a été transmis 2'612 cas à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4,5% de la masse salariale brute.

Durant l'année 2019, il a été renouvelé 155 permis frontaliers, en augmentation par rapport à l'année 2018. Au total, notre commune compte 384 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 83 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 24 899 423.73 pour 2019, soit une augmentation de Fr. 2 267 951.30 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2019

- **Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine**
2 signatures
- **Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital**
3 signatures
- **Désignation des juges fédéraux par tirage au sort**
115 signatures
- **Non au diktat de l'UE qui nous désarme**
33 signatures
- **Réforme fiscale et au financement de l'AVS RIE 3 – RFFA Non c'est Non**
55 signatures
- **Contre la modification du code pénal et du code pénal militaire**
21 signatures
- **Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile**
52 signatures
- **Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie**
75 signatures
- **Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac**
151 signatures
- **Non à l'élevage intensif en Suisse**
183 signatures
- **Pour des primes plus basses**
Frein aux coûts dans le système de santé
78 signatures
- **Pour un climat sain**
79 signatures

- **Pour la protection du climat**
104 signatures
- **Contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique**
38 signatures
- **Pour sauver des vies en favorisant le don d'organe**
42 signatures

Total des signatures contrôlées

1'031

GED

Suite à la mise en place de la GED (Gestion Electronique de Documents) tous les dossiers étrangers ont été scannés et enregistrés dans le système.

Tous les actes d'origine qui étaient déposés au Contrôle des habitants ont également été numérisés puis retournés aux habitants. Cela concernait 1'556 personnes suisses majeures.

Ce n'est pas moins de 19'252 documents qui ont été numérisés dans la GED en 2019.

NOMENCLATURE – PHASE 1

Suite à la décision de changement de la nomenclature, phase 1, de certaines rues d'Aigle et de création d'autres rues, l'OFPOP a procédé au déménagement « fictif » de 156 habitants dont 35 étrangers. Ceci a coûté Fr. 591.50 pour la rectification de leur permis étranger.

De plus, ce sont 73 frontaliers qui ont également changé fictivement leur adresse professionnelle et devront le faire également sur leur permis G.

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

RAPPORT DE GESTION 2019
SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

SITE DE LA PLANCHETTE

Le service a particulièrement été investi dans des réalisations d'importances sur le site de la Planchette. L'année 2019 a ainsi été marquée par la réalisation de l'école primaire Kiwi ainsi que des installations sportives extérieures. Deux projets conçus et développés à l'interne. Le service a été également très investi dans le projet de rénovation du collège des Dents du Midi et de la salle de gymnastique.

EEG (ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS)

Le préavis 2019-08 a été adopté par le Conseil communal en vue d'un crédit d'investissement de Fr. 24 700 000 pour la construction d'une nouvelle salle de spectacles ainsi qu'un parking souterrain de 180 places.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Les travaux inscrits dans le préavis N° 2015-12 relatifs aux changements des fenêtres du Collège 54 ont été réalisés. De nombreuses études ont été lancées avec accompagnement de mandataires pour les rénovations de la salle de Gym Ancienne, l'hôtel de ville et les abattoirs. Une étude pour le remplacement des fenêtres du bâtiment 2 de Mon Séjour est en cours.

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal dont le début des travaux d'assainissement des toitures des bas-côtés de l'Eglise du Cloître en collaboration avec le service des Monuments et Sites. Mise aux normes de la distribution électrique. Mise en place d'une boucle auditive dans l'église ainsi que la suite des investigations sur l'état du beffroi.

Le remplacement du monte-charge du château a également été effectué.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

DIVISION CONCIERGERIE ET QUARTIERS MAÎTRES

La division de la Conciergerie a été impliquée dans la mise en place d'environ 107 manifestations, 75% ont une visite au préalable, et une implication particulière a été nécessaire pour le nouvel an, le «souper saucisse de la jeunesse», le Mondial de Bruxelles, le Rallye du Chablais, Aigle s'éclate, les Promotions, ainsi que le contrôle tous les week-ends des refuges.

L'entretien régulier des bâtiments s'est poursuivi durant l'année et 49 plaintes ont été déposées pour déprédations et ont nécessité une intervention immédiate.

Les refuges communaux ont été loués de façon optimale sur l'ensemble de la saison.

L'armée a sollicité les locaux communaux – PC des Glariers, Planchette, logement de l'Aiglon et cantine des Glariers – à 8 reprises sur l'année 2019.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 200 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes ainsi que plus de 3'250 appels téléphoniques. 54 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 15 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 1 dossier déposé. Par ailleurs, la division a géré et délivré 134 autorisations municipales pour des projets de minime importance, dont 21, sont des demandes de pose de panneaux photovoltaïques.

La division est également mandatée par la Commune de Lavey-Morcles (depuis septembre 2016), ainsi que par les Communes de Rennaz et de Leysin (depuis 2019). La priorité de l'année 2019 a été la mise en place de procédures pour la bonne marche du service de la police des constructions.

DÉLÉGUÉ À L'ÉNERGIE

2019 fût une année riche en projets, notamment avec le lancement d'une planification énergétique sur l'ensemble du territoire aiglon. Cette étude, soutenue par le Canton de Vaud, permettra à notre commune de connaître précisément ses potentiels de production d'énergie renouvelable (eau, sol, vent, soleil) ainsi que ses besoins en consommation énergétique (type d'énergie et quantité). Cette connaissance permettra de mettre en place une stratégie énergétique communale comprenant des indicateurs mesurables et des objectifs à atteindre d'ici à 2035. Ce grand chantier devrait se poursuivre jusqu'à décembre 2020 et devenir un pilier des actions de notre commune pour l'amélioration constante de notre empreinte environnementale. Notons aussi la volonté de la Municipalité de réaliser un plan de préservation de notre biodiversité avec la réalisation en 2019 de cours et d'états des lieux destinés à dessiner les contours d'un plan nature à venir.



Plan d'Aigle à l'intention des visiteurs et habitants.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais. La 4^e version du plan d'agglomération est lancée. Le service a dressé une liste des mesures qui pourraient faire partie de ce PA4.

PLANIFICATION GÉNÉRALE D'AFFECTATION (PGA) ET PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le PDCom est maintenant bien avancé. Après les deux ateliers participatifs (octobre 2018 et février 2019) le projet a été affiné en intégrant certains points soulevés. Le travail de rédaction du rapport est en cours, avec l'aide d'un graphiste pour la mise en page et d'un photographe pour illustrer le projet urbain. Un dernier atelier sera organisé en 2020 pour présenter le travail terminé aux participants.

Parallèlement, le mandat du PGA a démarré. Cinq ateliers de travail ont déjà eu lieu dont deux avec l'équipe du PDCom afin de s'assurer de la cohérence entre les deux planifications. Les premières esquisses du projet ont été présentées au COPIL en novembre 2019.

En collaboration avec le canton, la division a été particulièrement investie dans le bilan des zones à bâtir. Le projet de zone réservée «centre-ville» a fait l'objet d'une présentation aux propriétaires concernés en 4 séances (environ 800 parcelles concernées). Il a été déposé à enquête publique du 2.10.2019 au 31.10.2019 et a suscité des oppositions qui sont en cours de traitement (séances de conciliation puis levée des oppositions).

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PQ, ZR)

Le PQ Novassalles est toujours bloqué par le canton. En effet, tant que l'étude d'assainissement des zones à bâtir imposée aux trois communes vaudoises de Chablais Agglo (Aigle, Bex, Ollon) n'est pas finalisée, les nouvelles planifications sont bloquées par le SDT.

Deux zones réservées sont maintenant en vigueur : La ZR «Route de Lausanne» vise à protéger un coteau viticole actuellement classé en zone à bâtir. La ZR «En Martinet» met en pause un PQ en attendant que le tracé de la future ligne de train AL soit décidé. Les discussions pour la modification du PQ Zone industrielle sont entamées avec le canton.

ESPACES PUBLICS

La division s'est principalement investie dans les l'élaboration de projets urbains tels que la route d'Evian, les rues Margencel et du Midi.

La division a mis sur place une soirée participative sur la place du Marché le 15 janvier 2019. La Municipalité a souhaité solliciter l'avis des parties prenantes sur le programme de la future place du Marché et notamment les riverains immédiats, ainsi que des acteurs locaux ayant un intérêt ou impact particulier sur la vie locale.

19 personnes ont accepté l'invitation et participé à la séance. Le travail accompli a permis de définir le programme que devra accueillir la place, ainsi qu'un «scénario» d'aménagement. Le statut de la place est aussi discuté et une majorité de participants optent pour une place piétonne.

MOBILITÉ

Notons que l'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du schéma directeur des cycles qui sera présenté au Conseil communal dans l'année 2020. La division a été particulièrement investie dans le projet de réorganisation de la Place de la Gare.

Le nouveau réseau de transports publics «MobiChablais» a été revu lors de la mise en service complète fin août 2019. Les horaires ont été complétés et les parcours des lignes revus afin de simplifier la lisibilité du réseau. La division développe avec un bureau mandataire l'ensemble des arrêts de bus sur le territoire communal.



La Tour Landi a reçu le prix de l'urbanisme.

© D. Maréchal

SERVICE DES TRAVAUX

RAPPORT DE GESTION 2019
SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi les travaux administratifs, on notera en particulier :

- Les études et réalisations de projets en collaboration avec les services de police, l'office du tourisme, l'urbanisme (plans de circulation, signalisation pour les marchés, mise à jour du plan de ville et bâtiments).
- Les travaux de la ComEnergie et l'intégration des décisions.
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux.
- La participation à la commission cantonale en matière de déchets ménagers (DSM). Le suivi des filiales des déchets et la valorisation des reprises et des coûts de ceux-ci.
- Le suivi des projets d'extension de l'exploitation de la gravière et séances avec les partenaires.
- La gestion du dossier du bruit routier avec le Canton.
- La gestion du dossier des horticulteurs par suite de l'arrêt de l'entreprise R. Müllert.
- La gestion des mises à l'enquête et la remise de données aux architectes et privés.
- Le suivi de la gestion des citernes à mazout et des fosses septiques.
- La gestion du cimetière.
- Le renouvellement des contrats et prescriptions d'exploitation de la voie-mère.

DIVISION DE LA VOIRIE

- Le service de piquet hivernal est assuré par 4 collaborateurs, du 15 novembre au 15 mars. Le déneigement des routes et places de parc a nécessité 50,250 tonnes de sel. L'entier du personnel est engagé. Nous avons également un contrat avec une entreprise privée, pour divers grands axes, y.c. les routes cantonales en traversées de localité. Les consommations ne sont pas connues.
- Le balayage et le lavage ont été assurés par deux balayeuses mécaniques privées et par un aspirateur électrique type Glouton, communal, avec deux personnes. Nous avons fait faire par une entreprise privée le colmatage des fissures de bord de mur et bordure, ce qui réduit considérablement l'entretien et le désherbage.
- L'entretien et le curages des collecteurs et puits perdus des eaux pluviales, en collaboration avec une entreprise spécialisée a été effectué comme chaque année.
- La taille des arbres et le suivi des gazons et foins occupent du personnel deux tiers de l'année.
- Le contrôle et l'arrachage des plantes invasive sur le domaine publics et privé communal est assuré de manière permanente.
- Les places de jeux font l'objet de travaux d'entretien continus, dalles synthétiques autour des jeux, nettoyages, peintures, etc.
- Les vendanges demandent la présence de deux ouvriers pendant une période de 17 jours, montage et démontage des installations comprises.
- La pose et dépose des éclairages de Noël.
- La livraison et le retour de matériel pour les diverses manifestations représentent un poste de travail à plein temps.



Promenade de la Grand-Eau.

© D. Maréchal

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on notera :

- Entretien des routes, des chemins et des murs. Pose du mobilier urbain et poubelles. Creuse ou désaffectation de tombes et concessions au cimetière. Aménagement et entretien des propriétés communales. Assistance à la forêt dans les plantations d'arbres en ville. Travaux de fouilles et socles pour l'éclairage public. Travaux de fouilles pour les fuites d'eau sur le réseau. Travaux de réfection dans divers bâtiments communaux. Aménagement de places de stockage à la déchetterie.
- Installation de l'arrosage automatique sur le terrain B de la Mêlée.
- Aménagement des places de pique-nique

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines, ainsi que le montage et la préparation pour les travaux de saisons.
- La réparation de la signalisation, des vaubans et portails.
- La réparation de clôtures diverses.
- La fabrication et pose de barrières.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

1'993 tonnes de déchets, soit une diminution de 22 tonnes par rapport à 2018, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 181 tonnes, soit 5 tonnes de plus qu'en 2018.

L'entreprise la Coulette a traité 932 tonnes de déchets verts. Le composte est certifié. Il retourne dans les vignes et la campagne comme fumure.

La déchetterie a récolté :

	2016	2017	2018	2019
Papier	255t	250t	238t	210t
Carton	104t	108t	108t	107t
Déchets encombrants	478t	509t	549t	547t
Bois à recycler	338t	343t	334t	315t
Verre	158t	158t	167t	160t
PET	21t	22t	22t	22t
Ferraille	134t	127t	126t	120t
Démolition	224t	198t	200t	195t
Huile	4,24t	5,45t	3,82t	5t
Boîtes de conserve	15t	15t	13t	13t
Déchets verts	1'023t	1'302t	995,60t	932t
Total	2'754,24t	3'037,45t	2'756,42t	2'626t

ORDURES MÉNAGÈRES – ECO-POINTS

Les Eco-points ont récolté 164 tonnes de papier carton, 33 tonnes de PET, 200 tonnes de verres, 13 tonnes de boîtes de conserves / fer blanc et d'aluminium.

Pour l'ensemble de la commune :

- **Encombrants**
547 tonnes
- **Papiers / cartons**
662 tonnes
- **Verres**
360 tonnes
- **Pet**
55 tonnes

Les Eco-points sont nettoyés tous les matins de la semaine, ainsi que les dimanches. Les poubelles de la ville sont également vidées le dimanche matin.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants :

- **Préavis N° 2015-14**
Réfection des dessertes agricoles étape 1. Finalisation du chantier et demandes de subventions.
- **Préavis N° 2016-03**
Carrefour Margencel-Gare. Travaux routier, réfections des collecteurs et conduite eau potable, EPS.
- **Préavis N° 2017-01**
Chemin des Iles V. Pose du tapis et décompte final.
- **Chemin des Iles IV et VI**
Mise en soumission des travaux, début des travaux d'aménagement de la route.
- **Préavis N° 2018-06**
Route Industrielle, réfection de l'enrobé. Pose du tapis, décompte final et demande de subvention.
- **Préavis N° 2018-15**
Parking Chevron. Mise à l'enquête, réponse aux opposants.
- **Préavis N° 2019-09**
Ponts des Sapeurs et des Farettes. Etude pour la réhabilitation de ces deux ouvrages, demande de subventionnement, mise en soumission.
- **Réfection route des Orlons**
- **Travaux d'entretien, réfections de fouilles diverses et de caniveaux, pose de tapis**
Traitement des fissures en pieds de murs et sur les routes.
- **Route de Transit**
Etude de réaménagement pour la création de deux pénétrantes en ville.
- **Etude** pour la suite et la fin de la réfection du Chemin de Marjolin.
- **Etude** pour la réfection de la Ruelle Sous-le-Bourg, partie pavée.
- **Création** de nouveaux puits perdus aux routes d'Ollon et d'Evian.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes :

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations. Assurer les services de piquet, 26 interventions.
- Suivi de l'entretien des bornes hydrantes et des vannes de réseaux.
- Mise en place des nouveaux compteurs pour le relevé à distance.
- Remplacement de la pompe au puit de la Mêlée 1
- Elaboration d'un nouveau dossier d'autocontrôle.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE.
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage.
- La suite des études d'une future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a pris en charge en particulier :

- Le suivi du réseau, la suppression des lampes au mercure et le remplacement par des luminaires LED, avec réductions nocturnes. Début de la pose des tableaux de comptage.
- L'extension du réseau sur la route des Orlons.
- L'étude pour la mise en place de l'éclairage public à l'abord des chantiers NEXT et Clos-du-Bourg.

VOIE DE RACCORDEMENT INDUSTRIELLE – CFF

Parmi les tâches courantes, on relèvera :

- L'inspection de l'état du réseau avec les CFF, ainsi que le désherbage de la voie.
- L'entretien de la voie et remplacement de tronçon de voie, selon le plan à moyen terme.
- La préparation des nouveaux contrats de droits de raccordements avec les CFF, Tamoil SA et nos co-raccordés.

FORÊTS

2019 a été marqué par les suites des ouragans de 2018, avec l'apparition des insectes ravageurs qui se sont nourris allègrement des résineux déstabilisés. La sécheresse de l'année n'a pas épargné nos forêts avec un dépérissement des hêtres. La conséquence de ces facteurs biotiques a entraîné une chute des prix de vente des bois de service.

Les arbres touchés se sont répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Le 21 mars, le service des forêts a participé à la journée internationale de la forêt avec la plantation d'un puit de carbone en collaboration avec le Rallye du Chablais.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- 180 plants ont été mis à demeure pour une surface de 25 ares. Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 1'545 ares.
- 2882 ares de forêt ont été traités en 2019 avec un volume martelé de 1'589.4 m³NT pour 1'190 tiges.
- Le volume exploité en forêt de protection est de 1'107 m³ pour 1'294 ares.
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 48% des volumes de l'année pour un total de 791 m³.
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1'641 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 638 m³, le bois d'énergie et d'industrie 823 m³ (soit env. 1'558'163 kWh pour du bois frais). 328 m³ ont été transporté à la déchetterie pour transformation en bois de feu. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 30 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 120 m³.
- Sur un marché des bois tourmenté par la météo et saturé, nos bois se sont écoulés moins facilement que les années précédentes avec en plus le prix moyen des grumes qui a fortement chuté (Fr. 52.20/m³ par rapport à 2018 à Fr. 65/m³). Un solde d'inventu de 39 m³ de grumes était comptabilisé au 31.12.2019. La vente du bois de feu depuis la déchetterie est toujours en augmentation avec 317 m³ vendu (soit le même volume qu'en 2015).
- La biodiversité en forêt: au total ce sont 199 ares de surface consacrés à cette thématique. Poiriers sauvages et châtaigniers sont les principaux bénéficiaires de ces mesures.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

La lutte continue! «Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer ces envahisseurs.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville. Ce sont 6 grands arbres, 21 buissons et 500 plantes rampantes qui ont été replantés cette année par le service des forêts. Un accent particulier a été porté au cèdre de Novassalle et au séquoia du parc St-Pierre par la sécurisation des branches et l'assainissement de la couronne.
- Neige, Beach volley, pétanque, fête des couleurs, feu bactérien, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois.
- Les enfants aiglons n'ont pas été oubliés avec une journée du passeport vacances qui leur a permis de (re)découvrir la forêt.
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un peu plus d'1/2 ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité, avec 1'089 h faites.

VIGNES ET CAVE

Avec le froid persistant d'un hiver qui s'attardait, la saison vitivinicole a commencé plus tard. La floraison s'est effectuée normalement entre le 20 et le 25 juin. Ensuite, l'été globalement chaud et sec a permis à la vigne de bien se développer afin de nous offrir une généreuse et belle récolte pour cette année de fête des vignerons. Félicitations à notre vigneron Jean-Noël Favre pour sa couronne. Pour la cave communale, les vendanges ont commencé le 4 pour se terminer le 14 octobre avec le Premier grand cru du Clos Maijoz. Il s'est encavé 84'265 kg de chasselas soit le 100% des droits de production. Les apports aux Celliers du Chablais sont de 2'409 kg de chasselas, quota atteint, et 4'622 kg de rouge soit 51% des quotas.

SÉLECTION DES VINS VAUDOIS 2019

- Nobles Cépages 2017
Médaille d'argent avec 89,1 points
- Réserve de la commune 2018
87,6 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
86,2 points

MONDIAL DU CHASSELAS 2019

- Réserve de la commune 2017
Médaille d'or avec 90,3 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2017
Médaille d'or avec 90,3 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
Médaille d'or avec 89,5 points

GRAND PRIX DES VINS SUISSES 2019

- Réserve de la commune 2018
Médaille d'argent avec 87,80 points
- Nobles Cépages 2017
Médaille d'argent avec 88,80 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
85,00 points

CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES

- Clos Maijoz 2017
84,30 points
- Clos Maijoz 2018
83,50 points
- Réserve de la Commune 2017
83,70 points
- Réserve de la Commune 2018
83,80 points
- Nobles cépages 2017
84,30 points



Le Mondial de Bruxelles 2019 s'est tenu en Suisse, à Aigle.

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2019, l'office communal du travail a délivré 5 attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP.

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2019, le fichier recense 867 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs (567 inactifs).

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2019, l'aide se monte à Fr. 54 600. Les bénéficiaires sont au nombre de 175 personnes seules ou monoparentales – 42 couples – 14 enfants.

En 2019, 31 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 555,60.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS & Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année intitulé « bons de Noël ». Cette année, 9 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 400.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2019.



Les vignerons tâcherons médaillés lors de la Fête des Vignerons 2020.

© C. Massy

PRÉAMBULE

L'année 2019 représente le septième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années. Les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 66 (64 en 2018) personnes, soit l'équivalent de 64,93 (63,93 64 en 2018) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 6 (9 en 2018) collaborateurs, représentant un équivalent de 4 (6 en 2018) postes de travail à 100% ont été engagés en complément des 2 (3 en 2018) aspirants qui ont intégré l'Académie de police à Savatan. A l'inverse, 3 (4 en 2018) membres ont quitté le corps.

FORMATION

Deux aspirants ont débuté l'École de police de Savatan (EA 2019) en avril 2019. Ils termineront cette formation à fin mars 2020. Il s'agit de Cédric Rossire et de Louis Sarasin.

Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir – self-défense – police de proximité – conducteur de chien – prévention – management – sanitaire/massage cardiaque – DCR/LCR – etc.). Une formation liée au comportement à adopter face aux NAC (nouveaux animaux de compagnie) ainsi que des formations spécifiques pour les cadres hiérarchiques (cursus RH – conduite des engagements de police/CEP – etc.) ont également été mises sur pied.

Le nouvel outil informatique SAGA (aide à l'engagement) a également nécessité une formation particulière.

L'investissement « temps » de ces formations continues et formations spécifiques ont représenté quelque 4'369 heures, soit l'équivalent de 2,34 ETP.

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex, est toujours en cours.

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 7 (7 en 2018) audiences, dont 3 (4 en 2018) à Aigle, 2 (1 en 2018) à Bex et 2 (2 en 2018) à Ollon. Elles se sont réunies pour: 16 (22 en 2018) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 8 (7 en 2018) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 14 (12 en 2018) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 1 (4 en 2018) pour une amende d'ordre.

Au niveau administratif, 2'508 (2'507 en 2018) actes de poursuites, 190 (205 en 2018) mandats d'amener, 57 (109 en 2018) rapports de naturalisations et 133 (78 en 2018) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE - SECOURS

Nous avons répondu à 9'492 (8'042 en 2018) sollicitations, soit 26 (22 en 2018) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 708 (639 en 2018) plaintes, 451 (441 en 2018) accidents de circulation, 144 (115 en 2018) ivresses au volant, 78 (71 en 2018) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 30 (49 en 2018) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 275 (240 en 2018) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 177 (431 en 2018) dénonciations au Règlement de police et 58 (62 en 2018) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive et systématique aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.

MANIFESTATIONS

Trois cent dix-neuf (293 en 2018) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). Soixante et une (70 en 2018) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré cent septante-sept (192 en 2018) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 43 (51 en 2018) autorisations pour des lotos ou tombolas.

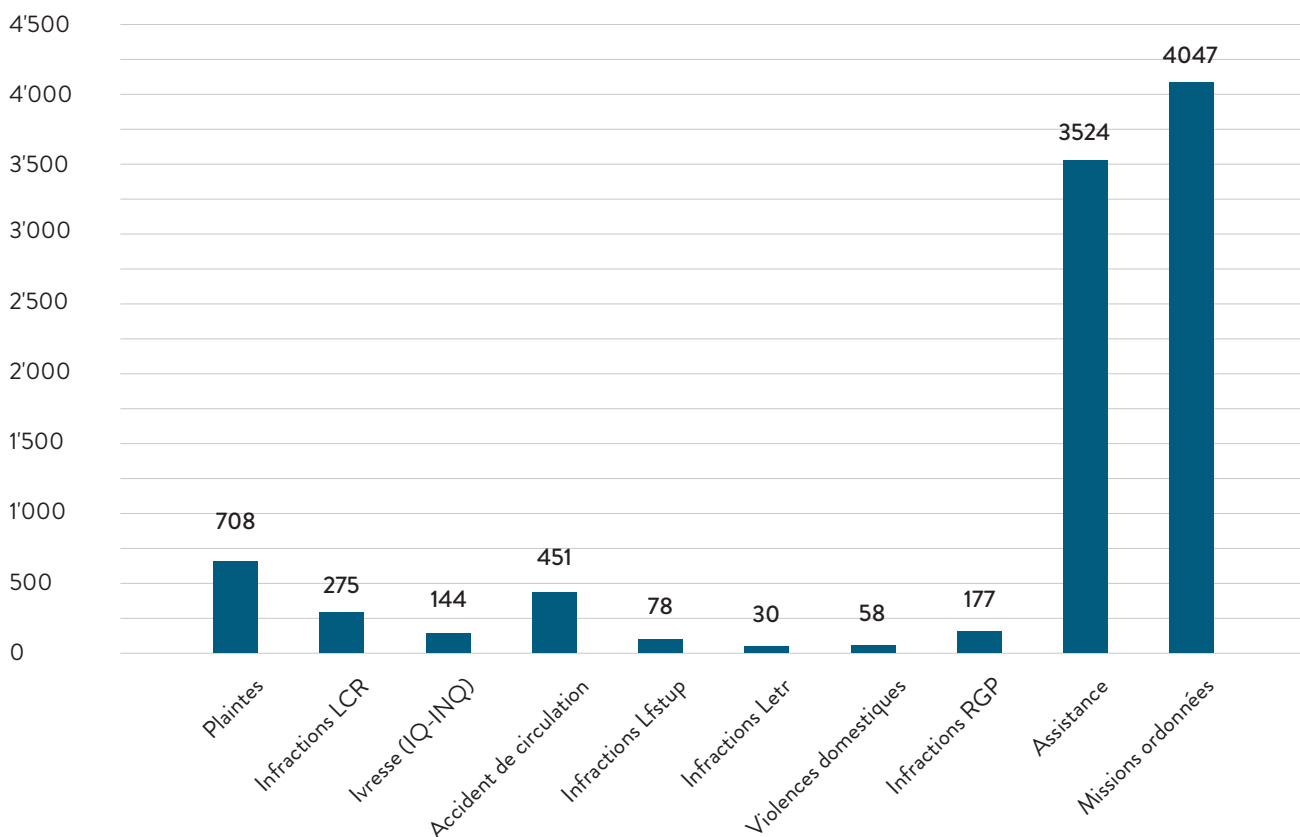
Notre service a été ponctuellement appuyé par 20 (20 en 2018) auxiliaires, notamment pour les manifestations suivantes :

- Trophée du Muveran
- 1^{er} août
- Tour de Romandie « Contre la montre »
- Tour du Chablais
- La Fugue Chablaisienne
- Knie
- Festi'Brad
- The Mud Day Swiss

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 2'152'293 (2'324'377 en 2018) automobilistes a été contrôlée. 16'184 (17'315 en 2018) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,75% (0,74% en 2018). 21'907 (23'241 en 2018) amendes d'ordre ont été traitées (soit : 15'881 radar – 6'080 stationnement – 6 LfStups).

Concernant les radars pédagogiques, sur les onze appareils en notre possession, neuf sont encore en état de marche. Six d'entre eux, placés à l'année, indiquent la vitesse des automobiles, mais ne permettent pas d'analyser de manière fiables les données recueillies. Les trois appareils subsistants ont permis de procéder à 67 (72 en 2018) relevés, selon le détail suivant : Aigle 24 (24 en 2018), Olon 21 (24 en 2018) et Bex 22 (24 en 2018).



PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 4'047 (4'183 en 2018) élèves dans 291 (245 en 2018) classes des 17 sites scolaires ont été visités. S'agissant des patrouilleurs, 18 (35 en 2018) élèves ont suivi la formation avec succès. (Tous ces chiffres concernent l'année scolaire 2018–2019).

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 55 cas (25 en 2018) de conflits, dont 28 (2 en 2018) depuis la rentrée scolaire 2019–2020. Ces cas ont nécessité 112 entretiens de conciliation.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglounes, les CFF et les TPC. Deux nouveaux membres sont venus garnir l'effectif qui se monte actuellement à 15 personnes.

Outre les cours d'éducation routière et ceux pour la préparation au permis cyclomoteur, des cours «mini-trotinette» ont été donnés en collaboration avec les APE et passeport vacances de la région.

Il a également dispensé une instruction des règles de circulation de base aux pensionnaires du Centre EVAM de Bex.

Notre instructeur a également formé quelque 104 (120 en 2018) membres de la Protection civile à la régulation du trafic.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5'091 (5'831 en 2018) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

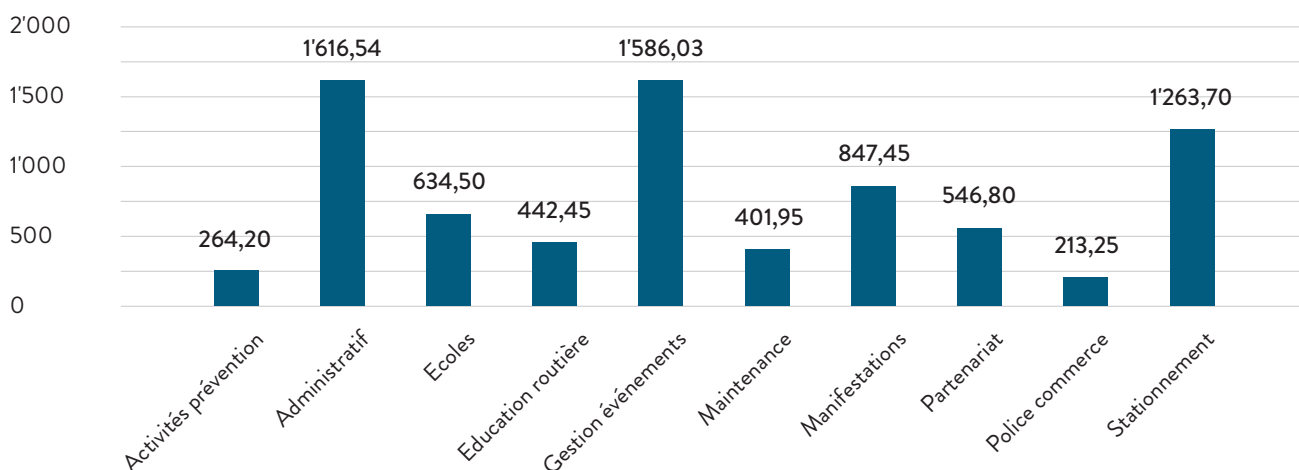
Si le concept des «café-rencontre» garantit un lien privilégié avec la population, la tenue de stands de prévention/information/accueil sur les trois communes a également séduit la population.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

En ce qui concerne la prévention des délits, plusieurs campagnes ont été élaborées, soit: SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit) – vols dans les véhicules – vols à l'astuce – vols de skis – vols sur les chantiers et lutte contre les cambriolages.

Au niveau de la circulation routière, les campagnes suivantes ont été élaborées, soit: «Rentrée scolaire» – Parents taxi – «Conduire comme ça? Dégivrez!» – «See you» (éclairage cycles/visibilité piétons) ainsi que celle concernant la circulation des cycles sur les trottoirs.

Le graphique ci-dessous représente un panel des activités de la police de proximité et le nombre d'heures consacrées à ces missions.



DIVERS

Afin de garantir notre accréditation définitive, la Police du Chablais vaudois, se doit de respecter les points de vigilance, soit les travaux de mise en conformité de nos différents locaux, mentionnés dans le rapport de la Commission QAD, laquelle a procédé à notre accréditation définitive.

Le système informatique SAGA, concernant la géolocalisation des patrouilles, est opérationnel depuis le 16 décembre 2019.

Selon les vœux du Conseil intercommunal, nos coûts de fonctionnement ont été maîtrisés. A relever que ces derniers ne pourront être pérennisés de manière durable qu'à partir de 2022, soit après l'acquisition des systèmes informatiques « Odyssée » exigés par le canton.

Au niveau opérationnel, la police cantonale a élaboré un nouveau concept appelé « Concorde », régissant certaines manifestations importantes, notamment la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer le dispositif cantonal. Notre apport en personnel représente six cent soixante-quatre heures de travail effectuées durant l'année.

En ce qui concerne les heures dédiées aux SGOV (Service de maintien de l'ordre) notre apport en personnel se monte à cent soixante et une heures

CONCLUSION

Suite aux acquisitions des programmes informatiques précités, nous pouvons affirmer que la Police du Chablais vaudois a maintenant l'assurance de pouvoir maintenir son accréditation définitive.

Les implications « Concorde », SGOV et autres mises à disposition de personnel (Académie de police notamment) fragilisent notre effectif policier, au risque d'entacher la qualité des prestations sécuritaires attendues par les citoyens de notre région.



Nouvelle ligne graphique pour les véhicules de l'EPOC.

© D.Maréchal

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2019

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2019

L'Etat-major a pris note de 13 démissions, il s'agit du Cap. Mermod Jean-François, des Sap. Berbel Kenneth, Gilléron Alain, Tabord Diego, Pitton Sébastien, Fogoz Damien, Dini Olivier, Bregy David, Baljaj Indira, Camboulive Mayeul, Rochat Denis, Koudoglo Linda et Faussurier Aurélien.

Lors du recrutement du 7 novembre, nous avons engagé 10 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2020 pour le SDIS Chablais est de 113 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 14 officiers, 20 sous-officiers, 1 QM, 67 sapeurs et 10 recrues.

PROMOTIONS

L'Etat-major a promu les Sapeurs Thomson René, Golay Mary et Frôté Yves au grade d'Appointé, les Appontés Keist Eric et Haymoz Ludovic au grade de Caporal, le Caporal Couvrat Gabriel au grade de Sergent et le Caporal Gigandet Jérémie au grade de Lieutenant.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers ont suivi 9 soirées de cours spécifiques et l'Etat-Major a fait 10 séances de travail. Il a été planifié 135 journées ou soirées de formation pour l'année 2019.

Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yverne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le SDIS, en collaboration avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), a participé au Téléthon, ce qui a rapporté Fr. 4 300.

INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 262 jours de cours cantonaux soit 2'256 heures et 992 jours d'exercices soit 5'541 heures de formation dans notre SDIS.

Les cadres ont suivi 16 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires qui sont répartis en 3 groupes ont suivi 3 soirées d'instruction par groupes dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 12 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 10 exercices.



Attention, pollution ! Ne jetez pas vos mégots de cigarette dans la nature !

© D. Maréchal

JSP

En 2019, l'effectif est de 22 JSP (jeune sapeur-pompier) dont 7 nouveaux. Le cadet Samuel Kronig sera incorporé directement au DPS en 2020.

L'ensemble des JSP a effectué 36 heures de formation soit 792 heures au total ainsi que 2 exercices cantonaux.

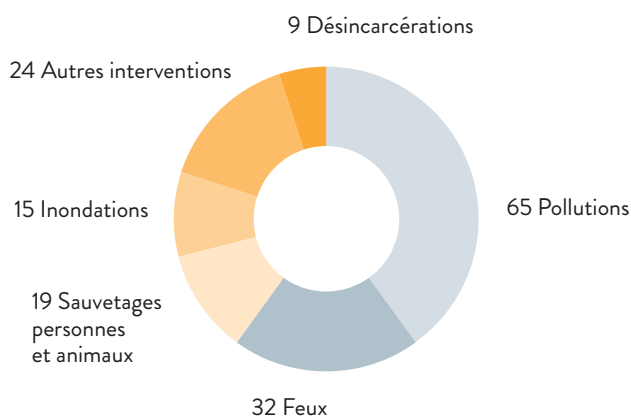
INTERVENTIONS

Nous sommes intervenus 164 fois cette année, moins de la moitié concernaient des pollutions. Nous avons dû intervenir sur plusieurs feux d'habitations importants.

Le feu de la rue Bourg a été un feu d'habitation complexe à maîtriser au vu des différentes constructions imbriquées les unes dans les autres.

Une collaboration avec les différents partenaires et le professionnalisme dont les intervenants ont fait preuve a permis de combattre ce sinistre en limitant au maximum les dégâts matériels pour le bien des sinistrés.

Le SDIS est intervenu à 164 reprises soit 1'087 personnes engagées et 2'501 heures réparties comme suit :



MISSIONS

Nos missions ont été étendues cette année. Nous avons des nouvelles compétences pour les pollutions sur les cours d'eau, la DGE (direction générale de l'environnement) nous a équipé d'une remorque contenant des barages flottants pour retenir les hydrocarbures.

L'ECA, nous a fourni une berce avec des éléments permettant de canaliser et de retenir le débordement d'eau en cas de fortes pluies pour éviter les dégâts aux bâtiments.

FORMATION

Cela confirme que la formation donnée en interne et que celle suivie à l'ECA sont de qualité. Lors des différentes alarmes, chaque sapeur maîtrise toutes les compétences apprises dans les différents exercices, ce qui lui permet de travailler avec efficacité et en toute sécurité.

Les membres du SDIS Chablais, ont consacré pour les pompiers 24'212 heures. Ce chiffre est énorme pour des miliciens. La moitié de ce temps a été dévolu à la formation, l'autre moitié pour le service de garde.

ORGANISATION

À la suite du départ du capitaine Pascal Derégis après trente et un ans de service avec la fonction de commandant remplaçant, nous avons réorganisé l'état-major. Nous avons deux nouveaux membres le sergent Jérémy Gigandet et le sergent Alexandre Perrier. Pierre Nicolau a été promu capitaine et a repris le poste de commandant remplaçant. Chacun s'est attelé à ses nouvelles tâches, ce qui a contribué à faire progresser notre organisation.

REMARQUES DU COMMANDANT

La moitié des interventions se produit entre six heures et dix-huit heures en semaine, ce qui demande d'avoir des sapeurs pouvant quitter leur travail. Les contraintes professionnelles actuelles ne permettent plus à nos intervenants cette disponibilité pour garantir les effectifs de jour. Nous avons sensibilisé la commission consultative du feu et nous avons commencé à travailler conjointement sur cette problématique. Les diverses solutions étudiées vont être présentées à l'ECA pour les impliquer dans la suite du processus.

Nous continuons à travailler pour garantir la sécurité des personnes et des biens.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION 2019

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES ET PRIMAIRES D'AIGLE

UN ÉTABLISSEMENT EN EXPANSION

EFFECTIFS ET PROVENANCE DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2019 est de 1'423, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. 1'243 (+39) élèves sont résidents d'Aigle, 108 (+3) d'Yverne et 48 (+1) de Corbeyrier.

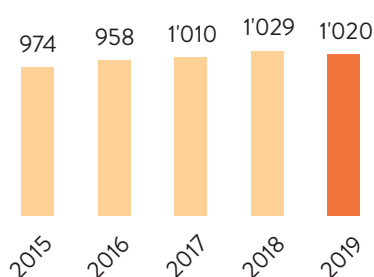
90 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée (38 à l'Ecole Catholique d'Aigle), dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé (15 à la Fondation de la Monneresse et 11 à la Fondation de Verdeil). 5 élèves sont scolarisés à domicile.

ORGANISATION

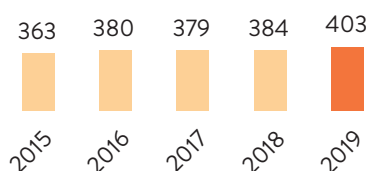
171 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, enseignement spécialisé, décanat, etc.), 13 personnes soutiennent les enseignant-e-s dans l'intégration d'élèves à besoins spécifiques. 6 collaboratrices et collaborateurs s'occupent de l'administration. Une partie du travail administratif relève des responsabilités communales et est réglée par une entente de collaboration et un transfert financier. Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

Les enseignant-e-s suivant-e-s ont pris leur retraite en 2019: Mesdames Gippa Josiane, Spaini Marie-Christine, Pittier Françoise, Gruffel Claude et Monsieur Buttica Philippe (doyen).

EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES



EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES



BÂTIMENTS

Les élèves et leur encadrement ont pris possession du nouveau bâtiment Kiwi à la rentrée du mois d'août. Le bâtiment présente un modèle d'architecture simple, fonctionnelle et agréable à utiliser. Il est en outre équipé des nouvelles technologies de diffusion de médias aux élèves. Les travaux du bâtiment des Dents-du-Midi ont débuté en juin 2019 par la rénovation du bâtiment des salles de sport.

L'Ancien Collège a été mis en service en 1869. La fête aura lieu en mars 2020 conjointement avec la célébration du Prix Nobel obtenu par Monsieur Michel Mayor qui a fréquenté ce bâtiment comme élève entre 1954 et 1959.

PROJETS PÉDAGOGIQUES ET FINANCES

Engagé depuis 2018 dans le projet, l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle poursuit son engagement d'établissement-pilote dans le développement de l'école numérique. Après les classes 1P à 4P, se sont les 5P et 6P qui se joignent au projet et utilisent tablettes et robots.

L'entrée en force d'un arrêté du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école obligatoire a transféré les dépenses financières jusqu'alors à la charge des parents vers les Communes (animations et camps) ou le Canton (petit matériel personnel de l'élève).

Les moyens mis à disposition de l'Etablissement par la Commune permettent de maintenir les activités culturelles et sportives hors cadre proposées aux élèves de tous les degrés. Cette collaboration est essentielle dans des domaines permettant des ouvertures au monde et des découvertes de soi enrichissantes.

Par son soutien, la Commune permet toujours le déploiement des activités et des manifestations variées au cours de l'année scolaire: cortège et spectacles avec la Fête des Couleurs, jeux (avec l'APE), sorties, remise des Certificats, bal des promotions (avec l'AJA), animations de Noël dans les rues.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.



Façade du bâtiment scolaire Kiwi, inauguré en novembre 2019.

© C. Massy

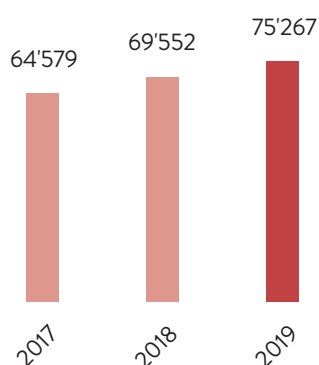
PRÊT DES LIVRES

En 2019, la médiathèque a prêté 75'267 documents, soit 5'715 prêts de plus que l'an passé. Après mise à jour du fichier, 1'266 abonnés ont emprunté durant l'année, ce qui représente une petite augmentation de 202 abonnements. Nous avons accueilli 62 classes et garderies, plus précisément: 42 classes des écoles d'Aigle; 8 classes de la Fondation de Verdeil; 2 classes de la Fondation Monneresse; 2 classes de l'école catholique; 2 groupes de la Maison d'enfants Pramousse, 1 groupe de la garderie Pop e Poppa, 1 classe de l'école climatique de Corbeyrier et 4 classes d'établissements extérieurs à Aigle.

Une animatrice de l'EMS du Bourg fréquente également régulièrement notre institution.

Une lectrice à mobilité réduite a profité du service du Livre à domicile. En comparaison avec 2017, le nombre de prêt a encore augmenté (4'973 prêts de plus).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS
AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES



COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le personnel de la Médiathèque travaille principalement à la création d'une collection d'ouvrages et de DVD régulièrement actualisée et qui reflète l'évolution du savoir et de la culture.

Nous proposons:

Albums enfant	2'102 volumes
Roman enfant	5'226 volumes
Roman adulte	3'964 volumes
Polars	6886 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	3'077 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5'375 volumes
DVD (adultes et jeunes) (fictions et documentaires)	4'666 pièces
Livres lus	166 CD audio
Magazines	25 titres

Les bibliothécaires ont sélectionné 1'766 nouveautés (tout support confondu) au cours de l'année 2019.

CRÉATION DU PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Notre mission va s'étendre à l'accueil du public scolaire. Les étapes réalisées en 2019 sont :

- Migration de notre catalogue dans le réseau Renouvaud. Ce travail n'a cependant pas pu se terminer dans les temps, à cause de différents problèmes techniques liés à l'intégration des données dans le nouveau logiciel (Alma).
- Appel d'offre, entretiens et sélection d'un bibliothécaire scolaire HES (à 90% annualisé) et d'une agente en information documentaire scolaire (à 70% annualisé).
- Premières réflexions sur l'aménagement de l'espace bibliothèque au sein du bâtiment des Dents-du-Midi. La Médiathèque d'Aigle sera organisée, par la suite, sur deux sites.

ANIMATIONS

- Tous les derniers vendredis du mois : Né pour lire, lecture d'histoire avec les familles.
- 5 Animations en collaboration avec le bibliobus Bain de livres entre mai et octobre : cette activité hors des murs s'est déroulée sur les places de jeux des Noyers et du Molage.
- 3 Ateliers-découverte de la langue des signes : ateliers thématiques destinés aux parents avec leur bébé, animés par une animatrice de Signons Ensemble.
- De février à juin : activité-lecture « 1,2,3 albums » réalisée auprès de 2 classes de la Fondation de Verdeil.
- Samedi 16 et dimanche 17 mars, Festival de la BD au Château d'Aigle : organisation de différentes activités, en collaboration avec l'AJA.
- Vendredi 8 novembre : Nuit du Conte en collaboration avec la Ludothèque et L'Atelier des veillées à la maison du Chablais, accueil d'une centaine de personnes (enfants et adultes) pour écouter des histoires racontées par 7 conteurs, sur la thématique des droits de l'enfant.



Vernissage de la sculpture « Archetype » en présence de l'artiste Alexia Weill et de Jean-Marc Crousaz, mécène pour l'achat de cette œuvre.
© C. Moesching

OFFICE DU TOURISME

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, hébergements, promenades et possibilités de ski dans les Alpes vaudoises et valaisannes. Accueil des visiteurs de l'Espace Graffenried.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (base de données Internet), Le Régional, la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et sur Facebook.
- Publication généralement bimensuelle du « Mag Animation » qui répertorie les animations et manifestations qui ont lieu à Aigle. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois offices du tourisme.
- Elaboration d'une nouvelle brochure bisannuelle, le « Guide des expériences », mettant en avant le panel estival et hivernal de l'offre touristique de notre axe (Aigle-Leysin-Col des Mosses).
- Envoi de documents, tels que lettre de bienvenue aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, « Mag Animation », animations estivales, plan des promenades et vélos.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

En plus des activités courantes, l'Office du tourisme honore trois mandats :

- **Château d'Aigle**
Marketing.
- **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV)**
Administration, secrétariat, comptabilité générale et marketing.
- **Groupe de Promotion des Vins d'Aigle (GPVA)**
Secrétariat, mise en place de l'espace « Le Quart d'Heure », vente de bouteilles de vin, gestion des stocks.

STATISTIQUES ET OUVERTURE DU BUREAU

Depuis décembre 2018, à la demande de la Municipalité, notre bureau ouvre annuellement les samedis, et ce toute la journée (10h – 12h / 13h30 – 16h). Le samedi, l'Office du tourisme est désormais chargé du gardiennage de l'Espace Graffenried.

Suite à un changement de système, les statistiques de contacts ont été enregistrées depuis le mois d'avril 2019. Au total, 4'022 contacts ont été enregistrés d'avril à décembre.

BILLETTERIE

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking Corner.

En 2019, voici les manifestations pour lesquelles nous avons effectué la billetterie :

- KFM Show Case
- Jenna Dance School
- La Revue d'Aigle s'Eclate
- Soirées annuelles FSG Aigle-Alliance

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, différents articles sont mis en vente dans les locaux de l'Office du tourisme :

- Cartes journalières CFF, carafes et livres en lien avec la commune d'Aigle
- Permis de pêche
- Crémentiales en lien avec l'Association Internationale Via Francigena
- Divers livres et cartes topographiques
- Abonnements de loto en lien avec l'Union des Sociétés Locales d'Aigle (USLA)
- Abonnements de la Lanterne Magique
- Bouteilles de vin
- Articles à l'effigie de notre ville
- Jetons de parking pour les membres d'Aigle-Cité

ANIMATIONS

Durant la belle saison, l'Office du tourisme met sur pied des animations hebdomadaires. En 2019, ces dernières ont connu un joli succès ; quelque 235 personnes contre 122 en 2018 et 88 en 2017 y ont participé. Ont été au programme :

- **« Du Musée à la cave »**
Tous les mardis du 2 juillet au 29 octobre 2019
Animation œnotouristique avec visite guidée du Château d'Aigle par Monique Jollien, découverte de la Cave Alain Emery et dégustation.
- **Nouveauté – « Initiation au golf »**
Tous les mercredis du 19 juin au 11 septembre 2019
Initiation au golf par un professionnel suivie d'un repas, en collaboration avec le Golf Club Montreux.
- **« Visite du Centre Mondial du Cyclisme »**
Tous les jeudis du 4 juillet au 31 octobre 2019
Visite guidée du CMC et ses infrastructures par M. Jacques Mathys.

En collaboration avec la commune, supervision d'une piste de pétanque en été et de eisstock en hiver.

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année les événements suivants :

- **« Balcons Fleuris »**
Organisation du concours, recherche de lots
- **1^{ère} édition du « Salon de la Montagne »**
Promotion et participation à l'organisation
- **« Pâques au Château », « Fais-moi peur » et « Magie de Noël »**
Promotion et participation à l'organisation



Vue panoramique de la ville d'Aigle.

MISSION

En apportant des réponses sociales et préventives et non répressives aux problématiques de la violence, de la délinquance, des incivilités et d'une manière générale à un mal-être certain d'une faible minorité de jeunes, le travailleur social hors murs (TSHM) permet à ceux-ci de se sentir accueillis et écoutés, puis petit à petit de reprendre confiance en soi et en la société.

Il est actif sur le territoire des Communes d'Aigle, Bex et Ollon.

ACTIVITÉS

Le travail du TSHM en 2019, a pu, comme les années précédentes, s'appuyer sur son importante connaissance du terrain pour s'approcher et maintenir un lien positif auprès des jeunes de 12 à 25 ans. En effet, ceux-ci continuent à se déplacer fréquemment et ne maintiennent pas toujours un endroit régulier pour se rencontrer dans l'espace public.

Grâce à sa connaissance des jeunes, le TSHM est régulièrement en lien avec ceux-ci, certains difficilement accessibles. Les jeunes des Communes d'Aigle, Bex et Ollon ont établi ou continuent d'établir une véritable relation de confiance auprès du TSHM, ce sont essentiellement eux qui l'appellent souhaitant sa présence et ses conseils et l'invitant à connaître leur famille d'où la possibilité pour le TSHM de conduire des entretiens de famille qui sont essentiels à la résolution de leurs difficultés.

Cette démarche est significative. Alors que les jeunes, parmi les plus difficiles, ont tendance à voir les services institutionnels comme menaçants et les fuient en général, ils acceptent et reconnaissent la présence du TSHM, mais en plus ils la cherchent. Nous retrouvons ici même l'essence du travail social: être auprès de ces jeunes afin de leur offrir un espace de parole et d'écoute, sans jugement, puis selon les besoins et les demandes les orienter auprès des services institutionnels.

Grâce à ce lien établi, 56 jeunes, ont fait appel, en 2019, au TSHM, pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces entretiens, celui-ci a pu soutenir et orienter ces jeunes avec des demandes variées qui ont concerné divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Sur ces 56 jeunes, 19 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entretiens, le TSHM rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Ces familles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'ils assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, les familles sont rassurées et font appel en confiance à celui-ci.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Ce sont des jeunes qui ont eu souvent un parcours scolaire chaotique et qui peinent à trouver une place dans cette société. Ils traversent les différents programmes (Semestre de motivation entre autres) sans parvenir à trouver un emploi stable ou une formation. Ils se regroupent et occupent l'espace public, essentiellement en fin de journée et la nuit, comme ils ont des horaires décalés, sachant qu'ils ne doivent pas se lever le matin.

Ce sont des jeunes qui ont, de manière générale, de gros problèmes d'addiction et de violence. Ils connaissent ou ont connu le système carcéral, sans que leurs attitudes puissent se modifier. Pourtant, à force de travail, de persistance et d'appui, la plupart de ces jeunes finissent par sortir de ce contexte difficile et reprennent progressivement leur place dans la société.

Le TSHM se tient dans un créneau inoccupé et surtout très spécifique. Il est, de par sa fonction et de son cadre de travail, le premier et le dernier à pouvoir intervenir auprès de ces jeunes de 18 à 25 ans dans le dispositif socio-éducatif, et a collaboré activement, en 2019, avec plus de vingt partenaires différents qui composent le réseau et le champ de l'action sanitaire, sociale, éducative, policière et judiciaire du Chablais vaudois.

Comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, en cette année 2019, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues).

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

RAPPORT DE GESTION 2019

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré des charges en hausse, des recettes supérieures aux prévisions initiales permettent aux comptes annuels de l'exercice 2019 de faire apparaître des résultats satisfaisants :

	Budget 2019	Comptes 2019
Recettes	46 093 750.00	50 873 095.81
Dépenses	46 145 300.00	50 858 965.22
Excédent de dépenses / recettes	- 51 550.00	+ 14 130.59

HISTORIQUE

Après 12 ans de budgets ou de résultats difficiles à équilibrer, 2019 est le 15^e exercice consécutif qui se termine favorablement.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments :

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 6 010 100 se sont élevés en réalité à Fr. 6 314 372, soit une différence de Fr. 304 272, montant duquel on peut déduire Fr. 325 667 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 5 988 705.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 40 912 933
au budget à	Fr. 40 831 100

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 0,2 %	ou Fr. 81 833
---	---------------

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

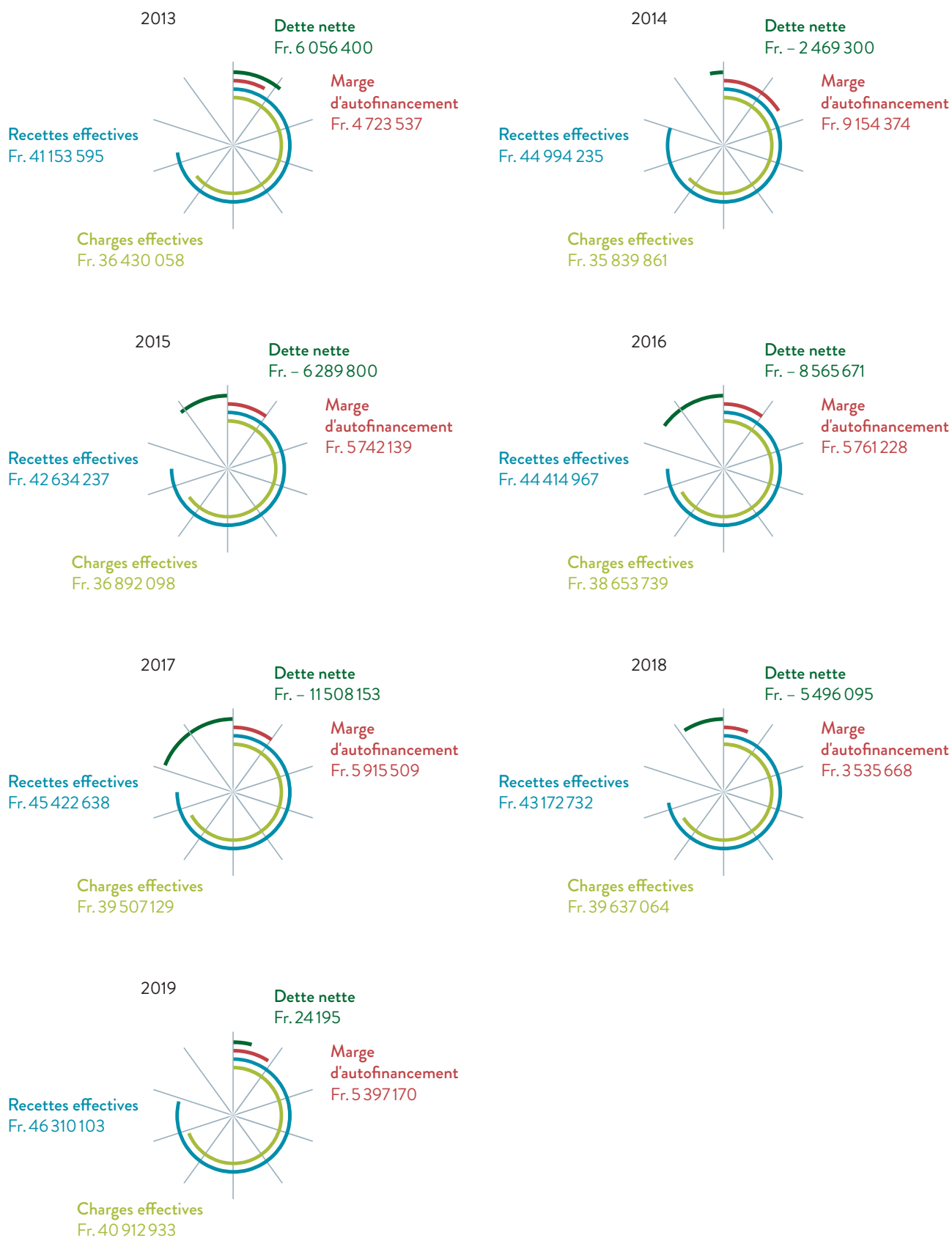
se monte à	Fr. 46 310 103
au budget à	Fr. 44 501 300

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 4,07 %	Fr. 1 808 803
--	---------------

2008	+ 17,48 %
2009	+ 23,87 %
2010	+ 13,58 %
2011	+ 20,82 %
2012	+ 19,32 %
2013	+ 12,32 %
2014	+ 20,3 %
2015	+ 9,95 %
2016	+ 11,20 %
2017	+ 14,59 %
2018	+ 1,15 %

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 7 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 40 912 933
Recettes effectives	Fr. 46 310 103
Marge d'autofinancement	Fr. 5 397 170

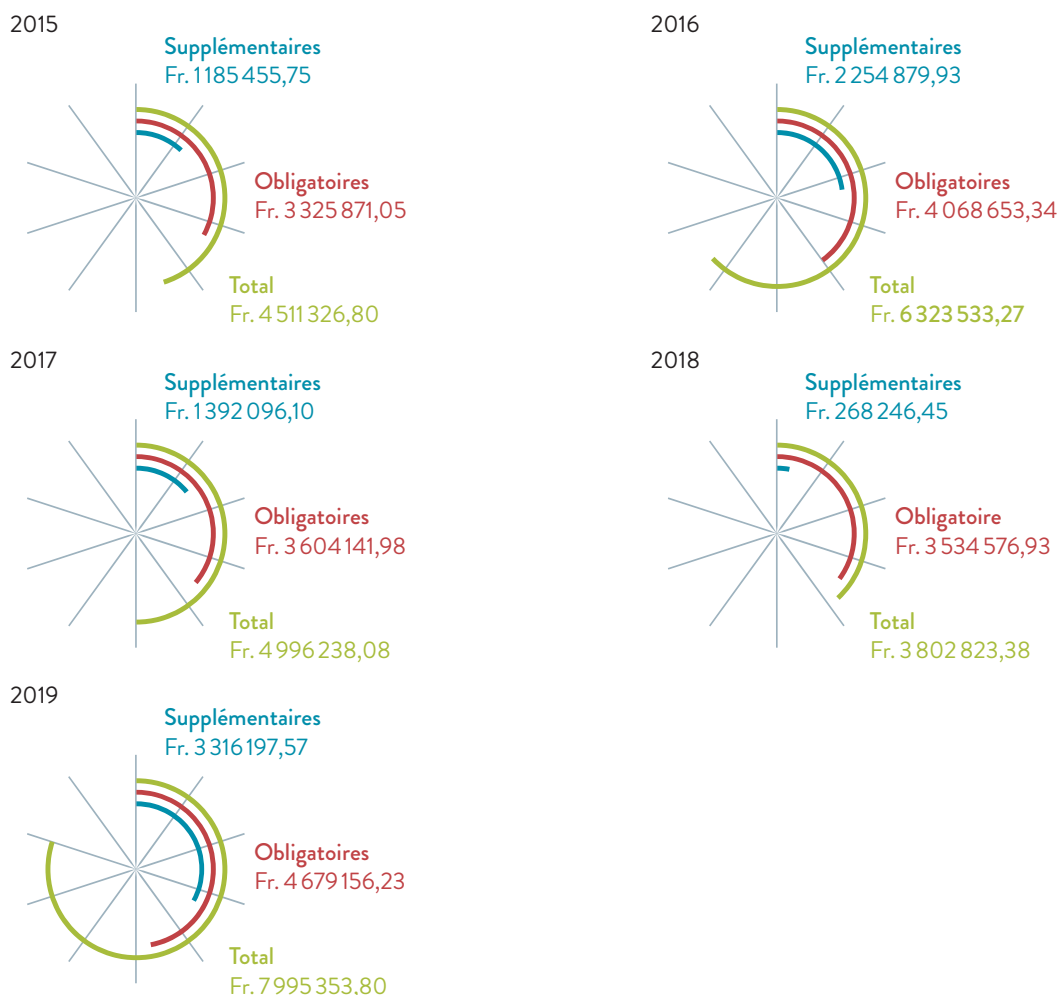
Alors que Fr. 3 670 200 étaient prévus au budget, ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

L'exercice 2017 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 5 915 509 et celui de 2018, Fr. 3 535 688.

L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments:

- La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et limite, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 5 mios, les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).
- Les recettes globales provenant des personnes morales (compensations de l'Etat comprises) ont été correctement évaluées. On enregistre une diminution de Fr. 300 000 par rapport au budget, ce qui est difficile à mieux anticiper, compte tenu du peu d'information à notre disposition.
- Des taxes réglementaires n'ont pas été facturées à cause d'une procédure en cours (Fr. 600 000).
- Des préavis relatifs à des ventes de terrain ou droits de superficie ont été acceptés par le Conseil communal en 2017, mais les actes n'ont pas été signés actuellement, tout en restant d'actualité pour 2019 (Fr. 1 856 300).

ÉVOLUTION DES AMMORTISSEMENTS SUR 5 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Calculé l'automne 2016 par le dépôt du préavis y relatif, il n'est pas réactualisé (préavis municipal N° 2016-17 du 7 novembre 2016).

Pour mémoire, le plafond d'endettement et cautionnements a été fixé à Fr. 100 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2019 à Fr. 67 254 395, soit Fr. 6 583 par habitant. Au 31 décembre 2018, elle se montait à Fr. 60 794 780, soit Fr. 5 999 par habitant. La dette nette est de Fr. 24 195, soit Fr. 2.37 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels:

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est évaluée à quatre reprises:
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes:

- investissements dont l'utilisation est terminée;
- investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés;
- investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour:

- les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente;
- les investissements qui procurent un rendement convenable;
- les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours;
- les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées:

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Infrastructures sportives	Fr. 20 273.00
Eclairage giratoire Mêlée	Fr. 6 167.10
Route Transit	Fr. 6 623.00
Acquisition et rénovation salle Noyers	Fr. 27 510.45
Transformation Salle Aigle Ancienne	Fr. 26 858.00
Ouvrage historique	Fr. 90 179.65
Planification et révision PGA	Fr. 229 586.37
	Fr. 407 197.57

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les amortissements ci-dessus répondent aux critères de motivation susmentionnés. Notamment, ils sont destinés à éviter dans une période où les comptes sont positifs à reporter des amortissements sur plusieurs années alors que la commune dispose des moyens pour les amortir l'année de la dépense.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

ATTRIBUTION À RÉSERVE SPÉCIALE

En raison de la crise sanitaire du coronavirus COVID-19, il a été décidé de constituer une réserve pour crises sanitaires ou économiques d'un montant de Fr. 550 000, soit 0,5 % du total du bilan de la Commune. En effet, de nombreux coûts directs et indirects, non encore évalués, seront à imputer à la situation de crise encore en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Cette réserve permettra d'en assumer tout ou partie en fin d'exercice.

FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

LE FONDS TERRAINS INDUSTRIELS

Il est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité : accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

LE FONDS D'URBANISME ET D'ŒUVRES D'ART

Il touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

LE FONDS SALLES PUBLIQUES AIGLONNES

Il est alimenté afin d'anticiper la construction de la « grande salle » et diminuer ainsi les charges d'amortissement sur plusieurs années, évitant ainsi de faire peser le poids de ces charges sur les générations futures.

LE FONDS PISCINES EXTÉRIEURE ET COUVERTE

Il est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

LE FONDS ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Il doit couvrir un déficit de Fr. 100 000 / an selon la motion Borel acceptée par le Conseil communal et la Municipalité. L'approvisionnement permet de couvrir cette différence jusqu'au début de la prochaine législature.

LES FONDS ORGANISATION INTERNATIONALE DE RENOMMÉE ET ANIMATION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE

Ils serviront à couvrir les engagements financiers nécessaires à l'organisation de grandes manifestations répondant à la fois à la volonté municipale de faire rayonner Aigle au travers d'événements importants et aux axes stratégiques prioritaires de communication clairement identifiés, mais pas exclusifs, que sont le cyclisme et le patrimoine viticole.

LE FONDS DE RÉSERVE DE CRISES SANITAIRES OU ÉCONOMIQUES

Il servira à couvrir les coûts directs et indirects liés à la crise COVID-19, tels que loyers non encaissés, achat masques et désinfectant, soutien aux bénévoles, dépassement du budget de l'aide communale d'urgence, études ou travaux spéciaux, indemnité à des tiers, etc. Il s'agit de coûts qui auront été assumés par la Commune, mais qui n'étaient pas planifiés. Si cette réserve n'est pas complètement utilisée à la fin de l'exercice, elle pourra être maintenue dans la perspective d'autres crises à surmonter.

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficience dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont formidables pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous « Autofinancement ».

Aujourd'hui, la Municipalité est satisfaite de voir sa dette toujours maîtrisée. Qu'elle soit brute ou nette, totale ou par habitant, elle subit les investissements choisis qui vont la voir augmenter ces prochaines années. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a tenté de se doter de moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités. A ce sujet, la Municipalité regrette les recours qui se multiplient chaque fois qu'un changement, même bénin est proposé. Cet acharnement se caractérise par un coût, celui de procédures, mais aussi celui du temps perdu pour la ville.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2019 ;

Oui le rapport de la Commission des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
F. Borloz

La Secrétaire
A. Décaillet

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



COMPTES 2019

[illegible]

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00.
Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

110.3011.00 Y compris salaires refacturés et recettes dans compte 110.4361.00

110.3183.00 Y compris commissions sur divers emprunts

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	7 996 876,34	1 579 811,05	7 816 300,00	1 166 000,00	7 057 036,66	841 829,15
101	CONSEIL COMMUNAL	71 546,80		76 100,00		85 458,55	
101.3001.00	Rétributions du bureau	14 639,70		15 000,00		15 021,80	
101.3003.00	Indemnités de séances	43 866,00		45 000,00		53 124,50	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	788,45		800,00		747,90	
101.3050.00	Assurances	153,90		300,00		130,75	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	12 098,75		15 000,00		16 433,60	
102	MUNICIPALITE	557 767,05	82 682,10	573 000,00	52 000,00	564 492,05	65 663,10
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	448 733,05		462 000,00		455 314,55	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	39 540,60		42 000,00		38 734,00	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	52 930,10		53 000,00		53 154,45	
102.3050.00	Assurances	1 441,00		2 000,00		1 464,80	
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	15 122,30		14 000,00		15 824,25	
102.4361.00	Remboursements de traitements		82 682,10		52 000,00		65 663,10
110	ADMINISTRATION	2 295 647,09	329 536,95	2 244 500,00	157 000,00	2 266 363,09	193 330,35
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	851 439,40		771 000,00		782 817,65	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	255 205,60		255 000,00		251 331,85	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	94 892,80		86 200,00		84 538,55	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	162 536,30		147 900,00		124 697,30	
110.3050.00	Assurances du personnel	5 049,05		2 000,00		4 915,80	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 384,35		500,00		1 014,05	
110.3079.00	Prestations aux retraités du personnel communal			1 400,00		1 400,00	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	41 818,15		35 000,00		44 356,36	
110.3091.00	Frais de formation	12 076,30		20 000,00		15 206,10	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	5 862,35				34 363,50	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	69 221,60				88 650,55	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	47 643,75		70 000,00		45 128,45	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 537,70		5 000,00		-9 397,70	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	12 765,40		20 000,00		29 856,00	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 929,80		3 000,00		4 681,10	
110.3170.10	Frais de réceptions	75 307,75		80 000,00		40 723,80	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages	12 000,00		12 000,00		12 000,00	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	30 049,28		32 000,00		31 446,63	
110.3182.00	Frais de téléphones	8 260,50		12 000,00		9 242,25	
110.3183.00	Frais bancaires	19 706,61		15 000,00		11 462,75	
110.3185.00	Honoraires divers	153 714,35		150 000,00		193 733,45	
110.3185.10	Frais d'études	131 298,25		150 000,00		169 373,15	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	40 536,00		41 000,00		38 960,00	
110.3186.00	Primes d'assurances	40 718,55		60 000,00		40 184,70	

110.4361.00	Voir compte 110.3011.00	
110.4362.00	Participations Communes réception figurants FEV12019 Divers dépens	Fr. 7 670.00 Fr. 3 500.00
111.3011.00		
111.3030.00	Nous n'avons plus de personnel communal.	
111.3040.00	Mandat externe voir compte N° 111.3185.00	
111.3050.00		
111.3102.10	Pas eu d'évènement Wave Trophy en 2019	
111.3903.00	Collège 54 – divers travaux Camping – fenêtres réception camping Médiathèque – porte et fenêtres atelier Hôtel de Ville – divers travaux	Fr. 20 000.00 Fr. 27 000.00 Fr. 22 000.00 Fr. 31 000.00
111.3903.10	Poursuite de l'assainissement énergétique du parc de l'éclairage public	
151.3011.00	Y compris salaire Agent information documentaire pris en charge par les Ecoles voir remboursement dans compte 151.4361.00	

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	29 927,60		30 000,00		31 518,20	
110.3316.20	Amortissement PGA	88 000,00		88 000,00			
110.3316.40	Amortissement Sous-le-Bourg					20 000,00	
110.3659.00	Dons, aides et subventions	56 565,25		60 000,00		21 531,25	
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	36 700,40		40 000,00		47 127,35	
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs		84 387,60		90 000,00		111 701,50
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		564,00		2 000,00		1 195,30
110.4361.00	Remboursements de traitements		176 893,95		25 000,00		24 325,20
110.4362.00	Remboursements de frais		50 312,30		15 000,00		10 171,85
110.4362.01	Recettes diverses		613,70		1 000,00		12 080,50
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"		12 765,40		20 000,00		29 886,00
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)		4 000,00		4 000,00		4 000,00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPEMENT DURABLE	441 408,40	341 408,40	425 000,00	325 000,00	379 669,30	279 669,30
111.3011.00	Traitements					19 848,60	
111.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF					1 743,30	
111.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions					3 039,45	
111.3050.00	Assurances					143,20	
111.3091.00	Frais de formation		692,00				
111.3102.00	Communications et informations	10 134,00		10 000,00		10 153,00	
111.3102.10	Mobilité			20 000,00		7 354,60	
111.3185.00	Honoraires divers	46 750,00		51 000,00		17 609,25	
111.3657.00	Participations diverses	183 832,40		144 000,00		119 777,90	
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		340 601,15		320 000,00		278 821,70
111.4362.01	Recettes diverses		807,25		5 000,00		847,60
151	MEDIATHEQUE	282 273,01	60 646,25	242 700,00	20 000,00	238 556,42	18 181,80
151.3011.00	Traitements	191 073,70		155 000,00		153 749,80	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	18 022,30		13 200,00		13 076,20	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	23 444,50		19 000,00		19 356,40	
151.3050.00	Assurances	1 004,25		500,00		857,35	
151.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000,00			
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 012,75		2 000,00		4 536,75	
151.3102.00	Livres	25 263,46		25 000,00		26 209,92	
151.3102.10	DVD	11 873,35		12 000,00		11 581,00	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 669,40		3 000,00		665,80	
151.3182.00	Frais de téléphones			1 000,00		1 151,40	
151.3189.00	Frais divers	2 909,30		6 000,00		2 371,80	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
151.4361.00	Remboursements de traitements		40 519,25				

153.3653.00	Aigle-Cité 2017 pas versée en 2017 Aigle-Cité – participation supplémentaire pour Marché de Noël	Fr. 15 000.00 Fr. 15 000.00
160.3653.02	Comprises dans compte 153.3653.01	
160.3657.00	Table d'orientation Pan d'Essert Perte sur ventes des cartes journalières CFF	Fr. 35 624.00 Fr. 1 940.00
171.3141.00	Réparation chauffage vestiaires et buvette Travaux douches vestiaires Glariers Consolidation angle façade vestiaires Mèlée	Fr. 6 680.00 Fr. 5 020.00 Fr. 4 499.00
171.3145.00	Révision Platform Bowl	Fr. 12 619.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.4392.00	Perceptions diverses		20 127,00		20 000,00		18 181,80
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	127 298,25	38 932,80	167 500,00	95 000,00	150 595,66	10 608,55
152.3114.00	Achats de matériel	24 332,25		30 000,00		15 780,30	
152.3123.00	Electricité	7 829,25		6 000,00		3 886,45	
152.3154.00	Entretien du matériel	1 112,25		1 500,00		1 129,35	
152.3170.00	Frais de manifestations	64 024,50		50 000,00		83 655,25	
152.3170.10	Mondial de Bruxelles 2019	30 000,00		80 000,00		46 144,31	
152.4362.00	Remboursements de frais		8 932,80		15 000,00		10 608,55
152.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		30 000,00		80 000,00		
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	773 024,80		740 000,00		760 892,20	29 493,30
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 281,95		1 200,00		1 218,00	
153.3050.00	Assurances	304,20		300,00		343,20	
153.3510.00	Ecole de musique	96 373,00		98 000,00		96 453,50	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	253 883,55		210 000,00		228 787,00	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 413,85		18 500,00		18 438,80	
153.3653.06	Commission culturelle	50 000,00		50 000,00		45 000,00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000,00		125 000,00		125 000,00	
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne	167 544,25		175 000,00		175 411,05	
153.3653.17	Travailleur social hors mur (TSHM)	60 214,00		62 000,00		70 240,65	
153.4361.00	Remboursements de traitements						29 493,30
160	TOURISME ET ECONOMIE	449 840,80	40 012,30	477 000,00	37 000,00	412 027,85	32 872,55
160.3114.00	Achats de matériel	7 340,10		12 000,00		1 705,05	
160.3185.00	Développement	1 000,00		10 000,00		-3 673,45	
160.3653.01	Office du tourisme	238 000,00		223 000,00		203 000,00	
160.3653.02	Office du tourisme - taxes de séjour			35 000,00		35 000,00	
160.3653.03	Radio Chablais	30 402,00		32 000,00		30 459,00	
160.3653.04	AIGLE-REGION	135 534,70		140 000,00		135 724,70	
160.3657.00	Autres concepts animations	37 564,00		25 000,00		9 812,55	
160.4359.00	Ventes et prestations diverses				2 000,00		
160.4362.00	Remboursements de frais		5 000,00				
160.4658.00	Taxes de séjour encalssées		35 012,30		35 000,00		32 872,55
171	PLACES DE SPORT	260 670,85		279 700,00		290 602,40	7 738,30
171.3114.00	Achats de matériel	22,50		15 000,00		59,95	
171.3122.00	Gaz	6 224,90		25 000,00		14 257,95	
171.3123.00	Electricité	9 767,00		15 000,00		10 986,80	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	23 156,70		15 300,00		107 625,75	
171.3145.00	Entretien des terrains	103 465,45		95 000,00		70 787,75	
171.3313.00	Amortissement Infrastructures sportives	23 400,00		23 400,00			
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	94 634,30		91 000,00		86 884,20	

172.3653.01	Participation supplémentaire selon annonce au Conseil Prélèvement du total dans réserve voir compte 172.4809.00	Fr. 70 000.00
180.3517.81	Frais divers liés au concept MobiChablais, en particulier pour les arrêts	
180.3517.83	Augmentation des dessertes dès 01.09.2019 et frais de mise en fonction plus élevés	
180.4809.00	Prélèvement prévu au budget Prélèvement pour frais liés au concept MobiChablais	Fr. 130 000.00 Fr. 122 071.40
190.3011.00	Maintien du 10% supplémentaire pour finalisation GED	
190.3111.00	Y compris migration messagerie	Fr. 20 598.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
171.4362.00	Remboursements de frais						281,55
171.4363.00	Remboursements de dommages						7 456,75
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	340 039,15	220 000,00	330 000,00	150 000,00	186 769,10	
172.3653.00	Soutiers activités sportives	78 850,65		100 000,00		93 502,30	
172.3653.01	Championnats du Monde de cyclisme	220 000,00		150 000,00			
172.3653.08	Chablais Sport			5 000,00			
172.3653.09	Commission des sports	12 391,70		30 000,00		27 780,65	
172.3653.10	Activités sportives	28 796,80		45 000,00		65 486,15	
172.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		220 000,00		150 000,00		
180	TRANSPORTS	2 078 390,45	253 007,15	1 970 000,00	130 000,00	1 389 203,90	
180.3517.80	Bus communal - Participation	1 899,00		10 000,00		261 978,20	
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	122 071,40					
180.3517.82	Noctibus - participation	8 824,35				8 813,75	
180.3517.83	Bus Agglomération	1 010 548,30		730 000,00		27 524,00	
180.3517.91	Transports publics	935 047,40		1 230 000,00		1 090 887,95	
180.4363.00	Remboursements de dommages		93575				
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		252 071,40		130 000,00		
190	SERVICE INFORMATIQUE	318 969,69	213 585,10	290 800,00	200 000,00	332 406,14	204 271,90
190.3011.00	Traitements	100 670,05		89 000,00		99 355,55	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 236,30		7 900,00		8 732,85	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	15 816,60		13 900,00		15 947,30	
190.3050.00	Assurances	334,15		300,00		334,20	
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	104,60		500,00		66,50	
190.3091.00	Frais de formation					4 600,00	
190.3102.00	Livres, documentation			500,00			
190.3111.00	Achats de matériel	44 288,80		24 000,00		8 575,94	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	7 970,20		9 000,00		64 210,70	
190.3111.02	Internet	21 609,68		18 500,00		19 229,60	
190.3156.00	Maintenance	114 553,06		115 000,00		101 892,70	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	2 416,25		10 000,00		7 267,75	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 970,00		2 200,00		2 193,05	
190.4363.00	Remboursements de dommages						2 130,00
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		87 524,55		80 000,00		81 742,95
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		86 060,55		80 000,00		80 398,95
190.4902.04	Ordures - Imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00
190.4902.05	Administration - Imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.06	Office de la population - Imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.08	Médiathèque - Imputation interne		5 000,00		5 000,00		5 000,00
190.4902.09	Bureau technique - Imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00

200.4221.00 Y compris intérêts négatifs sur emprunt court terme

Fr. 4 375.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	11 440 651,09	38 208 940,31	6 996 100,00	34 532 200,00	7 531 859,06	34 086 281,45
200	REVENUS DU PATRIMOINE	2 909 000,00	3 949 110,91		1 361 200,00		1 478 967,15
200.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	2 909 000,00					
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		394 286,05		370 000,00		375 603,05
200.4221.00	Revenus des capitaux		401 178,71		320 000,00		396 650,40
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		11 750,00		300 000,00		165 966,00
200.4242.10	Gains comptables sur immeubles (EF)		2 909 000,00				
200.4412.00	Taxe CO2		8 252,15		5 200,00		9 247,70
200.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						300 000,00
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		224 644,00		366 000,00		231 500,00
210	IMPOTS	213 655,43	22 596 222,40	600 000,00	22 056 000,00	201 340,40	22 496 139,30
210.3187.00	Frais de perception des impôts	213 655,43		200 000,00		201 340,40	
210.3809.00	Atribution au fonds de réserve			400 000,00			
210.4001.00	Impôt sur le revenu		12 692 429,30		12 250 000,00		12 551 594,71
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 742 010,84		1 625 000,00		1 759 394,42
210.4003.00	Impôt à la source		1 694 352,38		1 800 000,00		1 682 827,60
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 424 896,85		2 600 000,00		1 922 134,05
210.4011.10	RIE III - compensation		468 616,25				
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		105 397,05		150 000,00		105 731,50
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		223 102,75		150 000,00		223 186,85
210.4020.00	Impôt foncier		2 133 860,90		1 900 000,00		2 073 061,40
210.4040.00	Droits de mutation		945 379,50		600 000,00		811 394,10
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		494 018,20		400 000,00		586 742,00
210.4061.00	Impôt sur les chiens		58 150,00		50 000,00		52 450,00
210.4062.00	Taxe sur les divertissements		90,00				
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		1 650,00		1 000,00		4 500,00
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		90 132,00		80 000,00		81 426,60
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		334 631,08		200 000,00		239 142,42
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		187 505,30		250 000,00		402 573,65
22	SERVICE FINANCIER	5 914 320,55	11 663 607,00	5 996 100,00	11 115 000,00	5 989 342,63	10 111 175,00
220	UBS SA	46 206,85		86 100,00		144 921,20	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	80,50		100,00		81,35	
220.3223.02	Emprunt 2008- 2019 - 3.60 %	22 794,35		86 000,00		144 839,85	
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	23 342,00					
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	60 340,80		65 600,00		65 158,43	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	982,80		10 000,00		3 285,98	



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 2015-2021 - 0.70 %	16 499,57			13 300,00		17 209,29
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	42 858,43			42 300,00		44 663,16
227	ETACOM	5 281 000,00	11 663 607,00	5 281 000,00	11 115 000,00	5 160 000,00	10 111 175,00
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 281 000,00		5 281 000,00		5 160 000,00	
227.4520.00	Fonds de péréquation		11 115 516,00				9 998 568,00
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente		548 091,00				112 607,00
228	CIP/CPEV	38 791,25		38 800,00		39 256,25	
228.3223.09	Emprunt 2011-2020 - 2.55 %	25 500,00		25 500,00		25 500,00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	13 291,25		13 300,00		13 756,25	
229	AUTRES EMPRUNTS	487 981,65		524 600,00		580 006,75	
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400,00		77 400,00		77 400,00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400,00		37 400,00		37 400,00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000,00		42 000,00		42 000,00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00		13 200,00		13 200,00	
229.3223.14	Dexia - 2007-2018 - 3.31 %			56 000,00		92 680,00	
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %	53 200,00		53 200,00		55 480,00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2018-2022 - 0.535 %	10 700,00		10 700,00		10 477,10	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	76 814,65		76 700,00		82 649,15	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	55 926,00		56 000,00		60 228,00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	39 820,00		39 900,00		41 177,50	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	18 136,00		18 200,00		18 754,00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	31 365,00		31 400,00		33 210,00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	12 133,00		12 500,00		12 518,00	
229.3223.23	SUVA - 2018-2023 - 0.20 %	11 972,00				2 833,00	
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	5 000,00					
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	2 915,00					
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	2 403 675,11		400 000,00		1 341 176,03	
230.3301.00	Décalcons de créances irrécouvrables	469 437,54		400 000,00		394 161,58	
230.3302.00	Amortissement titres					1 520,00	
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	977 040,00				677 248,00	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	407 197,57				288 246,45	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	550 000,00					

312.3290.00	Part versée à BCVs sur DDP
312.4242.00	Pas de vente en 2019, reportée sur 2020

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 270 024,60	3 857 592,30	3 872 900,00	4 079 200,00	4 221 307,80	3 832 043,97
311	DOMAINE DES BOULEAUX	1 871,00	17 500,00	2 000,00	17 500,00	3 466,00	17 500,00
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 871,00		2 000,00		3 466,00	
311.4271.00	Location		17 500,00		17 500,00		17 500,00
312	PARCELLES DIVERSES	338 814,80	529 411,70	118 000,00	875 000,00	293 018,00	524 345,80
312.3114.00	Achats de matériel	593,30		3 000,00		59 500,00	
312.3146.00	Entretien des parcelles	192 516,50		115 000,00		233 518,00	
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	145 705,00					
312.4232.10	Locations des terrains		101 083,70		100 000,00		101 079,70
312.4232.20	Droits de superficie		261 758,00		400 000,00		228 564,10
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		79 237,15		60 000,00		60 000,00
312.4232.90	Autres revenus		87 332,85		65 000,00		134 702,00
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs				250 000,00		
32	FORETS	556 422,35	259 751,15	652 300,00	238 900,00	663 637,30	362 414,70
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	326 488,10		324 600,00		353 542,95	
321.3011.00	Traitements	260 988,65		252 000,00		288 127,80	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21 436,15		22 200,00		22 982,85	
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	34 929,60		30 200,00		34 136,65	
321.3050.00	Assurances	9 133,70		20 200,00		8 295,65	
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	229 934,25	259 751,15	327 700,00	238 900,00	310 094,35	362 414,70
323.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	3 409,40		4 000,00		1 594,50	
323.3091.00	Frais de formation	1 440,00		3 400,00		6 356,55	
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	848,60		1 500,00		1 159,95	
323.3114.00	Achats de matériel	21 395,40		24 000,00		27 569,90	
323.3124.00	Carburant	7 181,85		11 000,00		7 994,45	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers			7 000,00		1 993,85	
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers			4 000,00		617,85	
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	641,70		30 000,00		34 436,50	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	24 148,25		30 000,00		41 818,35	
323.3146.02	Dangers naturels			10 000,00			
323.3154.00	Entretien du matériel	7 350,55		16 000,00		3 352,35	
323.3155.00	Entretien des véhicules	25 318,10		35 000,00		38 508,55	
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 654,10		6 000,00		5 218,60	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	76 628,50		80 000,00		73 865,60	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 505,75		1 500,00		1 326,00	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	40 409,05		49 000,00		47 513,35	

332.3154.00	Réparation groupe eau-glace
350.3011.00	1 employé supplémentaire

Fr. 7 789.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve				300,00		100,00
323.3903.00	Imputation interne de carburant	15 003,00			15 000,00		16 678,00
323.4309.00	Taxes compensatoires					300,00	100,00
323.4355.00	Ventes de bois		89 073,50		100 000,00		113 677,95
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		21 119,95				38 695,95
323.4361.00	Remboursements de traitements		18 550,05		25 000,00		53 385,35
323.4363.00	Remboursements de dommages						5 129,00
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		129 256,75		112 000,00		149 742,70
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		1 450,90		1 300,00		1 383,75
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		300,00		300,00		300,00
33	VIGNES	440 015,12	641 569,00	431 500,00	530 000,00	444 871,80	597 357,60
331	VIGNOBLE COMMUNAL	397 110,17	721,00	380 500,00		402 848,85	
331.3080.00	Contrats de vignodage	354 163,45		340 000,00		364 776,40	
331.3114.00	Achats de matériel	4 008,85		1 500,00		5 323,75	
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	4 852,40		5 000,00		672,05	
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvoire			6 000,00			
331.3166.00	Prime d'assurance grêle	14 654,30		13 000,00		15 207,10	
331.3658.00	Contributions et frais divers	19 431,17		15 000,00		16 869,55	
331.4363.00	Remboursements de dommages		721,00				
332	CAVES COMMUNALES	42 904,95	640 848,00	51 000,00	530 000,00	42 022,95	597 357,60
332.3114.00	Achats de matériel	85,20		1 000,00		125,70	
332.3123.00	Electricité	5 372,80		6 000,00		3 776,80	
332.3141.00	Entretien des caves	1 100,00		3 000,00		1 934,10	
332.3154.00	Entretien du matériel	8 493,15		1 000,00		620,60	
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	27 853,80		40 000,00		35 565,75	
332.4355.00	Vente de la récolte		582 419,85		460 000,00		512 237,05
332.4355.10	Vente de bouteilles		17 205,75		30 000,00		37 993,20
332.4362.00	Remboursements de frais		4 522,00				
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		36 700,40		40 000,00		47 127,35
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	44 159,50	113 587,65	52 000,00	110 000,00	31 833,25	113 085,00
340.3123.00	Electricité	17 804,40		15 000,00		14 140,60	
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	21 097,00		26 500,00		8 426,25	
340.3151.00	Entretien du matériel	5 258,10		10 500,00		9 286,40	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		113 587,65		110 000,00		113 085,00
35	BATIMENTS	2 888 741,83	2 295 772,80	2 617 100,00	2 307 800,00	2 784 481,45	2 217 340,87
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 153 132,55	178 519,15	1 006 600,00	136 000,00	984 435,30	174 362,25
350.3011.00	Traitements	623 452,00		566 000,00		552 673,70	

350.3115.00	Remplacement d'un véhicule qui a lâché du jour au lendemain
350.3141.01	Y compris déprédations imputées aux écoles dans compte N° 350.4902.01
350.4902.01	Voir compte N° 350.3141.01
353.4231.00	Appartements vides et suppression des loyers ancienne bibliothèque

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	56 946,05		49 500,00		48 280,85	
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	87 348,70		81 400,00		82 254,70	
350.3050.00	Assurances	7 049,90		6 000,00		6 846,90	
350.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	158,20				20,00	
350.3114.00	Achats de matériel	8 288,35		7 700,00		8 028,10	
350.3115.00	Achat de véhicule	27 695,00					
350.3124.00	Carburant	1 759,25		2 000,00		1 621,90	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	15 650,00		20 000,00		13 726,30	
350.3141.01	Dépédations	45 035,15		15 000,00		39 259,75	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	3 825,55		10 000,00		776,00	
350.3155.00	Entretien des véhicules	2 463,15		6 000,00		8 910,15	
350.3182.00	Frais de téléphones	595,60		1 000,00		934,35	
350.3185.10	Frais d'études	54 884,00		55 000,00		45 011,00	
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 474,30		5 000,00		5 086,20	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	147 577,45		140 000,00		126 685,55	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 077,80		26 000,00		26 077,80	
350.3903.00	Imputation interne de carburant	2 167,00		2 000,00		1 930,00	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	37 695,10		15 000,00		16 312,05	2 730,15
350.4361.00	Remboursements de traitements	3 508,35					1 050,00
350.4363.00	Remboursements de dommages	5 300,25					33 624,60
350.4902.00	Imputations internes des assurances	39 183,85			36 000,00		36 957,50
350.4902.01	Dépédations - Imputation interne	30 526,70			100 000,00		100 000,00
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)	100 000,00					
352	BATIMENT DU CLOCHER	5 397,15	36 595,40	7 300,00	38 000,00	8 793,15	36 330,00
352.3123.00	Electricité	378,25		300,00		251,20	
352.3124.00	Chauffage	4 307,50		3 000,00		3 282,00	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	711,40		4 000,00		5 259,95	
352.4231.00	Locations		33 600,00		36 000,00		33 600,00
352.4362.00	Remboursements de frais	2 995,40			2 000,00		2 730,00
353	LE BEC D'AIGLE	77 137,55	176 865,65	68 000,00	232 000,00	94 795,30	172 903,20
353.3123.00	Electricité	2 526,45		4 000,00		3 002,80	
353.3124.00	Chauffage	3 606,40		4 000,00		4 759,10	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	28 004,70		17 000,00		41 143,40	
353.3141.10	Travaux d'amélioration					2 890,00	
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000,00		43 000,00		43 000,00	170 669,00
353.4231.00	Locations		174 878,00		230 000,00		2 234,20
353.4362.00	Remboursements de frais		1 987,65		2 000,00		
354	HABITATION EN PECHAUD		11 660,40	2 000,00	11 600,00	137,00	11 660,40
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment			2 000,00		137,00	
354.4231.00	Locations		11 660,40		11 600,00		11 660,40

356.3141.10	Réfection canalisation EC Travaux de peinture	Fr. 11 954.00 Fr. 17 809.00
357.3141.00	Réparation et changement plateforme pour handicapés DéTECTEURS lumières WC Travaux maçonnerie façade sud Réfection barrières extérieures Réparation muret Remplacement carte électronique ascenseur Fibre optique Police	Fr. 20 300.00 Fr. 5 594.00 Fr. 4 380.00 Fr. 2 855.00 Fr. 2 886.00 Fr. 3 729.00 Fr. 6 309.00
357.3141.10	Travaux Office de la population Travaux modification bureau technique (montant prévu par erreur dans compte N° 367.3141.10)	Fr. 12 470.00 Fr. 47 784.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	ANCIENNE GENDARMERIE	6 900,50	35 000,00	10 000,00	35 000,00	9 572,00	35 000,00
355.3122.00	Gaz	4 906,30		6 000,00		5 889,05	
355.3123.00	Electricité	844,90		1 000,00		810,30	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 149,30		3 000,00		2 862,65	
355.4231.00	Locations		35 000,00		35 000,00		35 000,00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	99 243,33		73 700,00		62 293,55	
356.3123.00	Electricité			2 000,00		1 440,00	
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	23 726,95		19 500,00		8 886,80	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	57 183,45		35 000,00		34 030,10	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	18 032,93		16 900,00		17 636,65	
356.3903.00	Utilisation de bois	300,00		300,00		300,00	
357	HOTEL DE VILLE	369 785,60	460 924,90	231 000,00	480 000,00	431 703,40	459 689,20
357.3011.00	Traitements	96 209,10		92 000,00		98 247,30	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 767,05		8 000,00		8 428,40	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 346,40		12 600,00		13 762,80	
357.3050.00	Assurances	963,85		1 900,00		883,95	
357.3114.00	Achats de matériel	12 356,85		12 500,00		2 158,70	
357.3123.00	Electricité	32 069,20		28 000,00		23 236,70	
357.3124.00	Chauffage	28 703,70		25 000,00		24 174,20	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	108 627,95		40 000,00		46 936,70	
357.3141.10	Travaux d'amélioration	60 254,00				205 334,10	
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	2 487,50		5 000,00		2 520,55	
357.4231.00	Locations		440 153,40		470 000,00		443 343,45
357.4362.00	Remboursements de frais		17 885,15		10 000,00		16 345,75
357.4363.00	Remboursements de dommages		2 886,35				
358	HALLE DES GLARIERS	39 158,40	20 433,50	41 400,00	18 000,00	54 290,90	21 961,50
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	676,30		1 000,00		17 136,80	
358.3123.00	Electricité	9 470,20		7 000,00		6 681,60	
358.3124.00	Chauffage	19 964,95		15 000,00		18 238,20	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	6 976,30		14 500,00		10 996,30	
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 114,00		3 500,00		928,70	
358.3182.00	Frais de téléphones	252,65		400,00		309,30	
358.3312.00	Amortissement	704,00					
358.4271.00	Locations		20 433,50		18 000,00		21 961,50
359	AIGLON	33 519,20	20 290,00	29 500,00	22 000,00	40 601,30	20 620,00
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	389,95		700,00		226,20	
359.3122.00	Gaz	514,90		3 000,00		571,00	

359.3141.00	Installation Wifi Micros	Fr. 2 835.00 Fr. 6 640.00
361.3170.00	Budget sous-estimé pour une année complète d'exploitation	
361.4362.01	Subvention Etat de Vaud pour programme Graffenried Commissions sur ventes lors des expositions	Fr. 5 000.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
359.3123.00	Electricité	3 370,30			3 000,00		4 602,30
359.3124.00	Chauffage	5 553,90			10 000,00		10 707,55
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	16 797,65			7 500,00		20 559,85
359.3141.10	Travaux d'amélioration	6 640,00			5 000,00		3 631,30
359.3182.00	Frais de téléphones	252,50			300,00		303,10
359.4271.00	Locations		20 290,00			22 000,00	20 620,00
360	HABITATION DES ABATTOIRS	5 859,35	13 356,00	5 300,00	13 500,00	7 141,65	13 356,00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	5 859,35			5 300,00		141,65
360.3141.10	Travaux d'amélioration						7 000,00
360.4271.00	Locations		13 356,00			13 500,00	13 356,00
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	213 907,05	88 013,90	192 300,00	72 000,00	227 624,25	33 451,50
361.3123.00	Electricité	9 224,60			3 000,00		422,00
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 793,25			6 300,00		1 535,00
361.3141.10	Travaux d'amélioration						30 000,00
361.3170.00	Frais d'exposition	30 863,95			18 000,00		30 364,15
361.3182.00	Frais de téléphones	25,25					303,10
361.3312.00	Amortissement	165 000,00			165 000,00		165 000,00
361.4271.00	Locations		79 575,00			72 000,00	33 451,50
361.4362.00	Remboursements de frais		347,00				
361.4362.01	Recettes diverses		8 091,90				
362	ANCIEN STAND	7 467,40	15 238,00	13 500,00	17 000,00	4 996,00	14 158,00
362.3123.00	Electricité	6 362,60			7 000,00		4 908,00
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 104,80			6 500,00		88,00
362.4271.00	Locations		13 238,00			15 000,00	12 158,00
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000,00			2 000,00	2 000,00
363	REFUGE DU FAHY	7 007,85	11 647,00	5 300,00	12 000,00	1 994,20	10 002,00
363.3123.00	Electricité	249,15			300,00		1 783,90
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	6 758,70			4 600,00		210,30
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers				400,00		
363.4271.00	Locations		11 647,00			12 000,00	10 002,00
364	REFUGE DU LARREVOIN	2 727,60	9 044,65	10 500,00	11 000,00	3 710,55	12 395,60
364.3123.00	Electricité	1 158,20			1 000,00		1 880,70
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 170,40			7 500,00		1 791,00
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	399,00			2 000,00		38,85
364.4271.00	Locations		9 044,65			11 000,00	12 395,60
365	EDICULES PUBLICS	22 716,10		47 000,00		34 162,65	
365.3123.00	Electricité	9 791,05			12 000,00		7 469,90

366.3141.00	Changement fenêtre réception camping	Fr. 27 208.00
367.3141.00	Réparation et remplacement chauffe-eau Travaux chaufferie	Fr. 7 257.00 Fr. 2 434.00
367.3141.10	Voir compte et commentaire compte 357.3141.10	
369.3141.00	Participation à la réparation des dalles Espace junior	Fr. 15 000.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	9 293,85			25 000,00		26 692,75
365.3141.10	Travaux d'amélioration	3 631,20			10 000,00		
366	BATIMENTS DIVERS	56 832,45	10 060,00	27 500,00	13 000,00	25 639,15	13 016,00
366.3123.00	Electricité	8 061,30			5 000,00		2 709,95
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	48 751,15			22 500,00		22 929,20
366.4271.00	Locations		8 910,00				12 146,00
366.4319.00	Recettes du poids public		1 150,00				870,00
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	90 493,35	205 784,25	125 300,00	195 900,00	130 216,20	207 138,55
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	179,10			3 000,00		747,70
367.3122.00	Gaz	43 011,90			50 000,00		39 980,25
367.3123.00	Electricité	9 769,70			9 000,00		9 007,20
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	24 709,50			13 500,00		32 067,15
367.3141.10	Travaux d'amélioration				40 000,00		37 000,00
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	12 823,15			9 300,00		11 137,20
367.3182.00	Frais de téléphones				500,00		256,70
367.4231.00	Locations		142 566,00				142 506,00
367.4362.00	Remboursements de frais		41 318,25				42 393,10
367.4363.00	Remboursements de dommages						339,45
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles		21 900,00				21 900,00
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	417 192,30	691 571,20	413 400,00	650 000,00	388 394,10	741 075,12
369.3122.00	Gaz	51 107,80			55 000,00		51 764,25
369.3123.00	Electricité	8 211,10			10 000,00		7 355,80
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	41 195,60			26 000,00		15 669,50
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	7 709,50			10 000,00		5 719,95
369.3182.00	Frais de téléphones	842,50			1 000,00		1 027,50
369.3199.00	TVA	17 725,80			21 000,00		16 457,10
369.3303.00	Amortissement	290 400,00			290 400,00		
369.3312.00	Amortissement						
369.4231.00	Locations		196 661,80				209 543,00
369.4231.10	Locations - correction locations 2015-2016				240 000,00		17 467,22
369.4272.00	Recettes parking		453 019,20				416 440,60
369.4362.00	Remboursements de frais		41 890,20				97 624,30
370	MARGENCEL 13					3 197,45	3 197,45
370.3122.00	Gaz					2 922,75	
370.3123.00	Electricité					129,40	
370.3141.00	Entretien courant du bâtiment					145,30	
370.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						3 197,45



371.3141.00	Peinture caserne
373.3141.00	Porte atelier
	Remplacement store appartement

Fr. 8 000.00
Fr. 6 321.00
Fr. 1 690.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
371	CASERNE SDIS	118 873,50	140 048,00	117 500,00	140 000,00	108 988,40	140 048,00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 050,20		1 500,00		423,45	
371.3122.00	Gaz	8 388,60		12 000,00		6 061,50	
371.3123.00	Electricité	6 064,20		8 000,00		6 315,40	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	17 535,50		5 000,00		5 588,05	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00	
371.3909.00	Intérêts imputés	10 855,00		16 000,00		15 600,00	
371.4271.00	Locations		140 048,00		140 000,00		140 048,00
372	SALLE DES NOYERS	43 223,65	48 583,00	44 500,00	50 000,00	43 304,95	48 000,00
372.3114.00	Achats de matériel			500,00			
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	723,65		1 000,00		804,95	
372.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00			
372.3312.00	Amortissement des travaux	42 500,00		42 500,00		42 500,00	
372.4231.00	Locations		48 583,00		50 000,00		48 000,00
373	MEDIA THEQUE	60 497,20	38 023,80	71 000,00	33 800,00	64 947,80	35 531,10
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 288,40		4 000,00		214,85	
373.3123.00	Electricité	3 852,85		3 000,00		3 383,85	
373.3124.00	Chauffage	18 024,60		30 000,00		16 542,75	
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	22 531,35		15 000,00		9 426,35	
373.3141.10	Travaux d'amélioration			19 000,00		35 380,00	
373.3312.00	Amortissement travaux Médiathèque	14 800,00					
373.4231.00	Locations		23 540,00		25 800,00		24 540,00
373.4362.00	Remboursements de frais		14 483,80		8 000,00		10 991,10
374	PPE "LE BATTOIR"	54 362,60	66 630,00	49 500,00	123 000,00	35 551,35	10 900,00
374.3123.00	Electricité	4 130,80		1 500,00		2 888,00	
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	42 432,70		48 000,00		16 537,35	
374.3312.00	Amortissement	7 799,10				16 176,00	
374.4231.00	Locations		66 630,00		123 000,00		10 900,00
375	AIGLE-ANCIENNE	3 307,15	17 484,00	25 000,00	4 000,00	17 990,85	2 545,00
375.3122.00	Gaz	1 190,10		7 000,00		1 033,90	
375.3123.00	Electricité	73,00		3 000,00		73,00	
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 044,05		10 000,00		16 883,95	
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			5 000,00			
375.4231.00	Locations		17 484,00		4 000,00		2 545,00

412.3141.00	Intervention suite pollution	Fr. 12 904.00
	Remise en état diverses	Fr. 13 232.00
412.4363.00	Participation assurance suite pollution	Fr. 9 100.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	9 126 032,38	3 595 013,29	9 239 500,00	3 452 450,00	8 362 284,66	3 105 358,81
411	SERVICE TECHNIQUE	833 074,75	1 400,80	831 200,00		790 897,40	4 504,35
411.3011.00	Traitements	633 156,85		628 000,00		599 426,50	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	58 076,55		55 200,00		52 291,05	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	98 924,20		97 700,00		95 572,90	
411.3050.00	Assurances	7 869,80		10 300,00		8 571,25	
411.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	6 263,55		7 000,00		4 362,60	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	8 594,45		10 000,00		8 525,10	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			4 000,00		1 977,40	
411.3181.00	Frais de ports	4 737,75		3 000,00		4 303,70	
411.3182.00	Frais de téléphones	5 451,60		6 000,00		5 846,90	
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
411.4361.00	Remboursements de traitements		1 400,80				4 504,35
412	BATIMENT DES TRAVAUX	96 238,05	40 392,00	79 000,00	31 500,00	68 509,15	31 152,00
412.3123.00	Electricité	16 659,40		12 000,00		10 909,45	
412.3124.00	Chauffage	41 910,90		45 000,00		51 410,00	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	37 667,75		20 000,00		6 189,70	
412.3141.10	Travaux d'amélioration			2 000,00			
412.4271.00	Locations		31 292,00		31 500,00		31 152,00
412.4363.00	Remboursements de dommages		9 100,00				
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	144 306,80	2 883,75	143 200,00	5 000,00	141 327,80	3 265,75
413.3011.00	Traitements	104 694,45		106 000,00		104 854,45	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 602,60		9 300,00		9 214,25	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 428,60		16 600,00		16 865,75	
413.3050.00	Assurances	1 133,00		1 800,00		1 231,30	
413.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 186,00		1 500,00		1 474,20	
413.3091.00	Frais de formation	1 200,00		2 000,00		2 261,55	
413.3114.00	Achats de matériel	10 092,15		6 000,00		5 426,30	
413.4528.00	Participation diverses		2 883,75		5 000,00		3 265,75
431	ROUTES	4 248 227,68	685 779,19	4 320 200,00	681 250,00	3 919 734,28	607 380,86
431.3011.00	Traitements	1 388 922,05		1 340 000,00		1 364 710,00	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	127 562,30		116 900,00		119 966,60	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	201 130,60		194 300,00		203 251,35	
431.3050.00	Assurances	4 032,50		19 000,00		7 202,45	
431.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	750,00		1 000,00		277,90	
431.3091.00	Frais de formation	5 650,00		4 000,00		4 575,00	
431.3114.00	Achats de matériel	7 895,60		7 000,00		27 756,25	
431.3115.00	Achat de véhicule	220 309,00		226 000,00		19 315,00	



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3124.00	Carburant	67 680,65		65 000,00		55 252,75	
431.3135.00	Déneigement	66 892,35		80 000,00		54 557,15	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	65 316,45		90 000,00		83 711,80	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	441 635,55		450 000,00		482 749,67	
431.3154.00	Entretien du matériel	4 727,95		20 000,00		14 115,95	
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres	86 765,05		30 000,00		21 660,45	
431.3155.00	Entretien des véhicules	20 287,25		25 000,00		31 800,85	
431.3156.00	Entretien des équipements	12 426,35		15 000,00		12 801,60	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	15 324,00		16 000,00		17 979,60	
431.3186.10	Sécurité au travail	2 417,00		2 000,00		3 662,85	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	211 635,00		230 000,00		213 246,00	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	3 670,25		3 500,00		3 619,95	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 006 414,54		1 023 000,00		757 950,00	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00		82 500,00		82 500,00	
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres	204 303,24		280 000,00		337 081,11	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		307 503,29		310 000,00		375 871,56
431.4313.00	Emoluments administratifs		4 244,00		12 000,00		4 495,50
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		28 326,00		20 000,00		21 172,20
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		12 408,00		10 000,00		10 544,00
431.4361.00	Remboursements de traitements		1 549,45				3 516,05
431.4363.00	Remboursements de dommages		1 128,45				13 175,15
431.4517.00	Participations diverses						1 829,40
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		302 250,00		302 250,00		146 500,00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		28 370,00		27 000,00		30 277,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	406 040,50	112 138,20	486 000,00	108 000,00	425 649,90	111 425,80
432.3123.00	Electricité	102 491,20		180 000,00		157 081,65	
432.3143.00	Entretien du réseau	166 408,60		170 000,00		208 282,35	
432.3143.10	Extension du réseau	24 104,65		60 000,00		48 870,25	
432.3143.20	Eclairage de Noël	20 592,45		21 000,00		3 415,65	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	92 443,60					
432.3311.00	Amortissement			55 000,00		8 000,00	
432.4362.01	Recettes diverses		12 138,20		8 000,00		11 425,80
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique		100 000,00		100 000,00		100 000,00
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	423 637,60	17 557,70	560 000,00	10 000,00	501 617,38	9 400,00
440.3114.00	Achats de matériel	57 324,55		69 000,00		39 942,95	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	31 135,75		84 000,00		116 817,88	
440.3154.00	Entretien du matériel	12 760,70		7 000,00		6 402,70	
440.3185.00	Entretiens et aménagements facturés par les horticulteurs	322 416,60		350 000,00		338 453,85	
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00			
440.4272.00	Concessions d'inhumation		16 416,00		10 000,00		9 400,00
440.4363.00	Remboursements de dommages		1 141,70				



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 594 753,70	1 352 886,65	1 567 200,00	1 364 000,00	1 525 716,00	1 345 004,60
450.3011.00	Traitements	396 734,95		379 000,00		383 861,90	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	36 432,70		32 600,00		33 745,45	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	56 211,80		55 600,00		57 315,85	
450.3050.00	Assurances	1 552,60		6 000,00		2 390,70	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 790,80		4 000,00		4 208,85	
450.3114.00	Achats de matériel	48 844,35		45 000,00		62 971,85	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	48 058,85		45 000,00		-2 346,05	
450.3141.01	Ecopoints	123 949,10		130 000,00		123 802,80	
450.3181.00	Frais de ports	1 400,00		1 500,00		1 360,00	
450.3182.00	Frais de téléphones	168,30		500,00		128,75	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	269 484,45		270 000,00		266 104,40	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	156 622,15		150 000,00		155 048,30	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	10 260,90		15 000,00		13 554,40	
450.3188.03	Enlèvement du verre	14 570,10		15 000,00		13 658,80	
450.3188.10	Elimination des ordures	239 227,30		250 000,00		243 195,20	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	65 609,65		45 000,00		66 303,90	
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	29 900,80		35 000,00		32 397,20	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 076,00		12 000,00		12 420,10	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	54 556,50		60 000,00		40 073,75	
450.3189.00	TVA	17 302,40		6 000,00		5 539,85	
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
450.4342.00	Taxe sur les ordures		722 323,60		735 000,00		711 508,20
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		551 581,65		545 000,00		550 215,25
450.4342.02	Verre		33 148,55		30 000,00		31 073,75
450.4342.03	Papier-carton		16 577,40		25 000,00		18 083,65
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers		402,00		1 000,00		511,00
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		10 109,40		10 000,00		11 063,50
450.4342.06	Pet		4 488,00		5 000,00		4 460,00
450.4342.07	Ferraille		7 824,00		8 000,00		7 903,95
450.4342.10	Cartes déchetterie		5 476,70		5 000,00		5 804,55
450.4362.00	Récession sur frais de transport						1 514,65
450.4363.00	Remboursements de dommages		955,35				
450.4659.00	Participations diverses						2 866,10
46	EPURATION DES EAUX	1 379 753,30	1 379 753,30	1 252 700,00	1 252 700,00	988 832,75	988 832,75
461	RESEAU D'EGOUTS	733 252,45	504 495,85	558 500,00	400 000,00	331 771,95	55 051,90
461.3011.00	Traitements	68 839,60		62 000,00		58 925,60	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	6 312,20		5 500,00		5 176,40	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	11 077,60		10 000,00		9 773,95	
461.3050.00	Assurances	1 399,35		800,00		447,20	



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
461.3123.00	Electricité	6 867,30		14 000,00		2 991,00	
461.3144.00	Entretien des canalisations	232 528,70		230 000,00		171 992,90	
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	7 034,35		20 000,00			
461.3182.00	Frais de téléphones	566,35		400,00		721,95	
461.3311.00	Amortissement du réseau	155 555,55		135 800,00			
461.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux	155 556,90					
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	87 524,55		80 000,00		81 742,95	
461.4341.00	Taxes de raccordement		504 495,85		400 000,00		55 051,90
462	STATION D'EPURATION	646 500,85	875 257,45	694 200,00	852 700,00	657 060,80	933 780,85
462.3011.00	Traitements	198 879,95		196 000,00		193 779,70	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	18 247,65		17 200,00		17 033,00	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 229,20		30 800,00		30 546,65	
462.3050.00	Assurances	1 747,15		2 900,00		1 472,70	
462.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	36,00		500,00		284,00	
462.3081.00	Frais de formation	65,00		300,00		115,00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	610,00		1 000,00		610,00	
462.3114.00	Achats de matériel	731,05		4 000,00		1 097,15	
462.3122.00	Gaz	6 372,20		5 000,00		219,25	
462.3123.00	Electricité	71 888,85		70 000,00		75 289,35	
462.3124.00	Carburant	163,00		300,00		89,20	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	33 518,15		40 000,00		41 311,65	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	5 060,40		10 000,00		1 749,85	
462.3154.00	Entretien du matériel	26 633,95		43 500,00		33 305,00	
462.3155.00	Entretien des véhicules			1 000,00		65,00	
462.3181.00	Frais de ports	29,80					
462.3182.00	Frais de téléphones	210,95		2 000,00		342,70	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	11 592,10		15 000,00		12 223,15	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	885,10		1 100,00		980,10	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	142 552,35		155 000,00		150 035,95	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les ELU (Finance micropolluants)	89 829,00		82 000,00		90 261,00	
462.3902.00	Imputation interne des assurances	7 239,00		6 600,00		6 270,40	
462.4112.10	Redevance électricité		52 388,05		45 000,00		44 796,15
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		803 419,80		800 000,00		811 763,05
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						68 781,20
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		19 449,60		7 700,00		8 440,45
470	COURS D'EAUX		2 221,70				4 392,70
470.4516.00	Part du Canton		2 221,70				4 392,70

501.3188.00

Transport élèves de Fontanney

Fr. 38 357.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4 214 939,69	405 523,66	4 490 800,00	322 000,00	3 554 286,44	353 751,85
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	218 957,26	13 466,30	224 600,00		228 353,65	
501.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux			100,00			
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	967,40		1 000,00		337,85	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	70 394,20		80 000,00		77 412,95	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	1 054,30		2 000,00		1 959,65	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	92,80		500,00		500,60	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	3 464,55		10 000,00		15 333,00	
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement					585,00	
501.3188.00	Transports d'élèves	46 189,80		20 000,00		35 817,60	
501.3189.00	Frais divers	5 410,65		4 000,00		4 964,30	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	14 164,00		15 000,00		14 264,00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38 604,45		41 000,00		38 093,90	
501.3522.00	Ecolages	15 015,70		25 000,00		16 758,00	
501.3659.00	Dons occasionnels	1 300,00		1 000,00		1 500,00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	22 299,41		25 000,00		20 826,80	
501.4362.00	Remboursements de frais		13 466,30				
502	BATIMENTS SCOLAIRES	2 344 979,90	53 427,34	2 473 500,00	34 000,00	1 982 187,05	57 908,90
502.3011.00	Traitements	338 097,70		332 000,00		320 324,65	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	30 336,80		28 000,00		27 308,85	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	27 090,00		25 000,00		24 546,10	
502.3050.00	Assurances	5 087,95		7 000,00		4 270,10	
502.3114.00	Achats de matériel	4 860,35		6 800,00		10 600,95	
502.3122.00	Gaz	100 749,05		100 000,00		94 502,35	
502.3123.00	Electricité	75 083,20		100 000,00		79 730,75	
502.3124.00	Chauffage	107 200,10		125 000,00		148 342,60	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	26 833,20		27 000,00		25 293,30	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	128 397,10		134 000,00		235 410,65	
502.3141.10	Travaux d'amélioration					29 944,00	
502.3154.00	Entretien du matériel			1 000,00		1 833,50	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	2 802,05				5 000,00	
502.3161.20	Location Monneresse	5 000,00		5 000,00		29 029,50	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	29 770,40		25 000,00			
502.3902.00	Imputation interne des assurances	1 191 700,00		1 191 700,00		669 000,00	
502.3902.10	Dépréciations - imputation interne	26 340,30		26 000,00		24 192,25	
502.3909.00	Intérêts imputés	30 526,70				36 957,50	
502.4112.10	Redevance électricité	213 105,00		340 000,00		215 900,00	
502.4271.00	Locations		18 011,24		20 000,00		19 974,80
502.4361.00	Remboursements de traitements		5 315,00		6 000,00		4 780,00
502.4362.00	Remboursements de frais						5 124,30
502.4363.00	Remboursements de dommages		11 276,30		8 000,00		21 853,05
			18 824,80				6 176,75



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513	FETE DES ECOLES	8 129,55		10 000,00		9 403,20	
513.3170.00	Frais de manifestations	8 129,55		10 000,00		9 403,20	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		290 032,60		250 000,00		264 025,75
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		290 032,60		250 000,00		264 025,75
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	1 303 887,17		1 482 900,00		1 044 857,79	
530.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	4 750,75		5 000,00		32 217,05	
530.3655.00	Subvention communale "Pirouette"	30 000,00		30 000,00		30 000,00	
530.3655.10	Participation au réseau LAJE	1 247 236,42		1 426 000,00		960 740,74	
530.3904.00	Petit Mousse - location imputée	21 900,00		21 900,00		21 900,00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	9 259,95		10 000,00		9 265,55	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	9 259,95		10 000,00		9 265,55	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	46 107,65		60 000,00		45 004,90	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	42 564,85		50 000,00		45 004,90	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	3 542,80		10 000,00			
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	131 957,30	36 371,57	88 000,00	25 000,00	88 356,10	18 671,25
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	4 238,25		8 000,00		6 842,40	
570.3163.00	Location d'équipements	16 221,50		7 000,00		8 365,50	
570.3180.00	Cours de ski	8 370,00				6 885,00	
570.3188.00	Frais de transports	54 011,30		30 000,00		37 045,60	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	48 174,05		40 000,00		29 197,60	
570.3653.00	Redevance utilisation piscine et débours activités sportives	942,20		3 000,00			
570.4511.00	Participation du Canton		36 371,57		25 000,00		18 671,25
58	TEMPLES ET CULTES	151 660,91	12 225,85	141 800,00	13 000,00	146 858,20	13 145,95
580	TEMPLES	151 660,91	12 225,85	141 800,00	13 000,00	146 858,20	13 145,95
580.3011.00	Traitements	50 426,70		50 000,00		49 421,40	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 189,00		4 000,00		3 992,90	
580.3050.00	Assurances	1 197,60		1 300,00		1 324,45	
580.3122.00	Gaz	4 065,05		6 000,00		3 428,20	
580.3123.00	Electricité	14 487,05		12 000,00		13 365,05	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	8 755,51		10 500,00		9 732,20	
580.3141.10	Travaux d'amélioration					8 000,00	
580.3652.00	Communauté catholique	65 540,00		55 000,00		54 654,00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		4 450,00		5 000,00		5 550,00
580.4362.00	Remboursements de frais		7 775,85		8 000,00		7 595,95

620.3011.00 Imputation stagiaire MPC précédemment dans 110.3011.00

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	5 163 063,83	1 075 184,10	5 243 100,00	929 600,00	5 198 010,75	1 028 080,85
611	SERVICE DE POLICE	3 360 823,90	14 163,05	3 521 000,00		3 441 019,12	
611.3116.10	Caméras de surveillance	10 886,95		15 000,00		15 314,15	
611.3185.00	Constats de décès	7 556,15		8 000,00		7 990,50	
611.3188.00	Convois funèbres	20 355,30		15 000,00		17 677,10	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	342 411,00		343 000,00		355 455,00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	2 979 634,50		3 140 000,00		3 044 642,37	
611.4370.00	Amendes		769,05				
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente		13 394,00				
612	SIGNALISATION ROUTIERE	147 273,85	700,10	146 000,00	1 000,00	140 930,25	6 779,90
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé			1 000,00		1 160,15	
612.3123.00	Electricité	3 004,65		5 000,00		3 225,90	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	144 289,20		140 000,00		136 544,20	
612.4362.00	Remboursements de frais						682,80
612.4363.00	Remboursements de dommages		700,10		1 000,00		6 097,10
620	OFFICE DE LA POPULATION	298 847,10	79 142,00	275 400,00	75 000,00	293 284,00	85 481,10
620.3011.00	Traitements	230 316,05		205 000,00		223 239,80	
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21 105,00		18 000,00		19 564,80	
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	26 781,60		27 000,00		30 050,05	
620.3050.00	Assurances	1 191,80		200,00		1 027,30	
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 213,30		1 200,00		1 353,90	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 358,85		6 000,00		3 649,20	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	414,80		1 500,00		201,80	
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	468,50		500,00		468,50	
620.3181.00	Frais de ports	5 316,80		7 000,00		5 276,60	
620.3182.00	Frais de téléphones	1 180,40		1 500,00		952,05	
620.3902.00	Informatique - Imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
620.4312.00	Emoluments		79 142,00		75 000,00		85 481,10
633	EQUARRISSEUR	960,00		6 000,00		720,00	
633.3185.00	Indemnités	960,00		1 000,00		720,00	
633.3524.00	Participation au Centre de déchets carnés (Bex)			5 000,00			
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	1 098 828,10	767 131,65	1 009 600,00	705 600,00	1 045 890,25	751 622,45
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	331 852,90	156,45	304 000,00		294 834,55	566,75
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	331 852,90		304 000,00		294 834,55	
650.4301.00	Taxes non-pompier		156,45				566,75



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	766 975,20	766 975,20	705 600,00	705 600,00	751 055,70	751 055,70
652.3011.00	Traitements	93 526,65		100 000,00		103 119,15	
652.3013.00	Solides	349 212,30		290 000,00		346 835,20	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22 530,10		13 500,00		24 042,20	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	11 123,40		10 000,00		11 305,90	
652.3050.00	Assurances	1 629,60		1 500,00		2 100,35	
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	117,60		500,00		1 425,00	
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	12 949,15		14 000,00		10 555,15	
652.3091.00	Frais de formation	53 032,35		50 000,00		56 831,80	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	7 368,15		5 000,00		5 274,35	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	559,45		1 500,00		1 349,75	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	265,00		1 000,00		331,00	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	5 953,65		6 400,00		3 342,35	
652.3115.00	Achat de véhicule	19 652,50		24 500,00		8 266,20	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	2 532,70		3 000,00		746,85	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	2 558,10		5 000,00		1 127,45	
652.3124.00	Carburant	656,85		1 000,00		567,80	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement			500,00		420,95	
652.3155.00	Entretien des véhicules	6 415,60		5 000,00		3 689,90	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	2 986,20		6 000,00		2 672,15	
652.3161.00	Loyer	147 309,70		147 000,00		146 722,50	
652.3181.00	Frais de ports	128,90		500,00		128,35	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	1 158,35		2 000,00		1 653,90	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 096,30		3 500,00		3 420,80	
652.3189.00	Frais divers	8 845,80		500,00		910,00	
652.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					75,00	
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 894,80		4 700,00		3 976,65	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	9 472,00		9 000,00		10 165,00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		40 597,70		28 000,00		38 922,55
652.4521.00	Participations des Communes		385 217,55		350 600,00		342 323,25
652.4651.00	Part de l'ECA		341 159,95		327 000,00		369 809,90
66	PROTECTION CIVILE	233 742,58	8 868,00	250 000,00	8 000,00	239 448,83	7 150,00
660	PROTECTION CIVILE	173 656,43	6 000,00	184 500,00	6 000,00	170 168,73	6 000,00
660.3011.00	Traitements	3 158,15		3 100,00		3 110,65	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	289,70		300,00		274,30	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	429,60		500,00		443,35	
660.3050.00	Assurances	69,15		100,00		77,20	
660.3182.00	Frais de téléphones	1 876,40		1 500,00		1 537,15	
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Alge	167 833,43		179 000,00		164 726,08	
660.4511.20	Participation de l'ORPC1		6 000,00		6 000,00		6 000,00



COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	23 736,25	2 868,00	20 300,00	2 000,00	20 002,80	1 150,00
661.3114.00	Achats de matériel	3 675,30		4 000,00		2 800,66	
661.3123.00	Electricité	5 384,35		5 000,00		4 676,95	
661.3141.00	Entretien courant de la construction	14 676,60		11 300,00		12 525,20	
661.4271.00	Locations		2 868,00		2 000,00		1 150,00
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	9 751,00		14 000,00		18 523,30	
662.3123.00	Electricité	3 082,95		5 000,00		6 771,20	
662.3124.00	Carburant - chauffage	3 357,00		3 500,00		5 950,90	
662.3141.00	Entretien courant de la construction	3 311,05		5 500,00		5 801,20	
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	26 598,90		31 200,00		30 754,00	
663.3114.00	Achats de matériel			500,00			
663.3122.00	Gaz	11 236,60		12 000,00		11 698,80	
663.3123.00	Electricité	4 400,95		9 000,00		9 668,10	
663.3141.00	Entretien courant de la construction	10 961,35		9 700,00		9 387,10	
680	MILITAIRES	22 588,30	205 179,30	35 100,00	140 000,00	36 718,30	177 047,40
680.3114.00	Achats de matériel	55,20		3 500,00		2 992,75	
680.3123.00	Electricité	3 225,45		4 000,00		8 568,35	
680.3124.00	Chauffage	7 878,25		13 000,00		16 429,35	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	11 404,15		14 300,00		8 403,30	
680.3182.00	Frais de téléphones	25,25		300,00		324,55	
680.4271.00	Locations		205 179,30		140 000,00		177 047,40

711.3655.12

ARASAPE – Toxicomanie
Abandon du but optionnel – validé par l'assemblée
intercommunale de l'ARASAPE en automne 2019

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	6 830 772,29	334 426,10	6 874 300,00		7 003 880,45	19 480,00
7 11	SERVICE SOCIAL	1 357 172,29	10 022,10	1 401 500,00		1 295 390,30	19 480,00
711.3515.20	Régionalisation Agence AVS	247 358,64		252 000,00		200 478,00	
711.3654.00	AVASAD	934 076,00		969 000,00		915 560,00	
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
711.3655.12	ARASAPE - Toxicomanie			10 000,00		8 765,00	
711.3655.13	Service communautaire	50 238,00		55 000,00		45 000,00	
711.3655.14	Intégration	1 000,00		8 000,00		1 000,00	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	116 999,65		100 000,00		117 087,30	
711.4362.01	Recettes diverses		10 022,10				19 480,00
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 443 503,00	324 404,00	5 444 000,00		5 679 932,00	
720.3515.00	Facture sociale	5 443 503,00		5 444 000,00		5 585 231,00	
720.3515.01	Facture sociale - solde année précédente					94 701,00	
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		324 404,00				
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES	4 000,00		2 200,00		2 000,00	
730.3654.00	Hôpital du Chablais et Secutiel			200,00			
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	4 000,00		2 000,00		2 000,00	
750	OFFICE DU TRAVAIL	26 097,00		26 600,00		26 558,15	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	150,40		500,00		150,40	
750.3181.00	Frais de ports	119,60		100,00		526,96	
750.3182.00	Frais de téléphones	827,00		1 000,00		880,80	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000,00		25 000,00		25 000,00	

810,3123.00 Augmentation due au pompage à la Mée

COMPTES 2019

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 816 605,00	1 816 605,00	1 612 300,00	1 612 300,00	1 278 381,65	1 278 381,65
810	SERVICE DES EAUX	1 816 605,00	1 816 605,00	1 612 300,00	1 612 300,00	1 278 381,65	1 278 381,65
810.3011.00	Traitements	428 610,85		430 000,00		347 538,95	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	39 319,30		36 400,00		30 210,40	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	62 922,10		66 200,00		55 014,65	
810.3050.00	Assurances	4 746,35		5 000,00		2 612,55	
810.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	303,00		1 000,00		440,00	
810.3091.00	Frais de formation	1 160,00		2 000,00		680,00	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			1 000,00			
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	116 282,70		120 000,00		64 880,20	
810.3123.00	Electricité	52 464,50		32 000,00		25 856,85	
810.3124.00	Carburant	536,45		1 500,00		616,75	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection	200,15		1 500,00		1 477,20	
810.3144.00	Entretien des réservoirs	64 957,70		57 000,00		119 160,30	
810.3144.10	Entretien du réseau	207 407,65		280 000,00		317 819,75	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	375,80		1 000,00		903,35	
810.3155.00	Entretien des véhicules	2 853,25		2 000,00		1 473,60	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	7 113,00		6 500,00		6 203,00	
810.3181.00	Frais de ports	1 547,10		1 400,00		1 443,20	
810.3182.00	Frais de téléphones	3 163,20		3 500,00		3 998,50	
810.3185.00	Frais d'analyses	1 218,00		5 000,00		1 827,00	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	2 173,00		2 500,00		2 149,40	
810.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					640,50	
810.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 918,45					
810.3329.00	Amortissement du réseau	45 905,50		458 400,00		204 121,35	
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	673 349,85					
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	86 060,55		80 000,00		80 398,95	
810.3903.00	Imputation interne des assurances	3 604,55		3 400,00		3 161,95	
810.3909.00	Imputation interne de carburant	1 728,00		1 000,00		1 504,00	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 684,00		14 000,00		4 000,00	
810.4341.00	Taxes de raccordement		638 561,75		500 000,00		63 170,15
810.4351.00	Finances d'abonnement		1 138 368,00		1 100 000,00		1 144 909,80
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		19 920,75		5 000,00		14 809,65
810.4361.00	Remboursements de traitements		564,00				3 822,80
810.4362.00	Remboursements de frais		330,00				
810.4363.00	Remboursements de dommages		615,00				43 797,65
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		18 245,50		7 300,00		7 871,60



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	50 858 965,22		46 145 300,00		44 207 047,47	
30	Autorités et personnel	9 325 144,75		8 895 900,00		8 973 915,31	
3001	Rétributions des autorités	463 372,75		477 000,00		470 336,35	
3003	Jetons de présence	43 866,00		45 000,00		53 124,50	
3011	Traitements du personnel	6 314 372,45		6 010 100,00		5 998 465,00	
3013	Soldes	349 212,30		290 000,00		346 835,20	
3030	AVS/AC/AI/AFA	624 915,55		567 900,00		571 243,10	
3040	Caisse de pensions	932 700,90		891 700,00		881 055,55	
3050	Assurances maladie et accidents	57 080,85		89 400,00		56 943,35	
3060	Indemnités et remboursements de frais	30 048,30		32 700,00		28 126,90	
3066	Subsistance SDIS	12 949,15		14 000,00		10 555,15	
3079	Allocations aux retraités			1 400,00		1 400,00	
3080	Vignolage	354 163,45		340 000,00		364 776,40	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	53 916,90		50 000,00		60 789,96	
3091	Frais de formation	75 315,65		81 700,00		90 626,00	
3092	Frais de recherche de personnel	5 862,35				34 363,50	
3093	Frais sanitaires SDIS	7 368,15		5 000,00		5 274,35	
31	Biens, services, marchandises	8 839 033,91		9 108 900,00		9 152 482,35	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	88 146,90		97 500,00		113 089,80	
3102	Documentation, annonces	95 179,56		118 600,00		100 757,97	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	102 760,98		103 600,00		138 908,89	
3112	Achat de mobilier scolaire	70 394,20		80 000,00		77 412,95	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	328 164,05		373 000,00		338 720,50	
3115	Achat de véhicules	267 656,50		250 500,00		27 581,20	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	21 250,30		33 000,00		25 990,50	
3122	Gaz	237 747,40		281 000,00		232 339,25	
3123	Electricité	515 441,15		598 100,00		519 227,25	
3124	Combustibles et carburant	318 465,35		354 300,00		365 979,50	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	76 201,50		88 500,00		81 808,45	
3134	Produits pour cultures diverses	4 852,40		12 000,00		2 665,90	
3135	Achat de matières premières	66 892,35		80 000,00		54 557,15	
3139	Achat d'autres matières			500,00		420,95	
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 035 859,21		875 800,00		1 284 725,35	



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	506 952,00		540 000,00		566 461,47	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	447 818,50		391 000,00		397 112,45	
3144	Entretien des canalisations	511 928,40		587 000,00		608 972,95	
3145	Entretien des terrains	140 601,20		185 000,00		193 605,63	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	217 306,45		191 000,00		309 772,85	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	55 140,83		77 100,00		53 674,50	
3152	Entretien du mobilier scolaire	3 464,55		10 000,00		15 333,00	
3154	Entretien des machines et du matériel	151 021,45		121 000,00		83 323,25	
3155	Entretien des véhicules	57 337,35		74 000,00		84 448,05	
3156	Entretien des équipements	132 381,86		146 000,00		125 219,20	
3161	Loyers divers	182 080,10		177 000,00		180 752,00	
3162	Redevances d'utilisation	7 113,00		6 500,00		6 203,00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau	16 221,50		7 000,00		8 385,50	
3170	Réceptions et manifestations	220 325,75		250 000,00		222 290,71	
3180	Cours de ski	8 370,00				6 885,00	
3181	Frais de ports et taxes CCP	43 329,23		45 500,00		44 485,43	
3182	Frais de téléphones	24 856,80		34 900,00		29 914,95	
3183	Frais bancaires	19 706,61		15 000,00		11 462,75	
3185	Honoraires divers et frais	799 789,25		876 000,00		857 733,65	
3186	Primes d'assurances	262 031,90		275 100,00		246 642,70	
3187	Emoluments	213 655,43		200 000,00		201 340,40	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 401 680,10		1 382 000,00		1 370 423,90	
3189	Frais divers	17 165,75		10 500,00		8 246,10	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	89 829,00		92 000,00		90 261,00	
3192	Taxes sur les véhicules	3 670,25		3 500,00		4 335,45	
3193	Cotisations	41 216,60		38 400,00		39 013,90	
3199	TVA	35 028,20		27 000,00		21 996,95	
32	Intérêts charges	779 025,55		715 100,00		829 342,63	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	1 063,30		10 100,00		3 367,33	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	632 257,25		705 000,00		825 975,30	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	145 705,00					
33	Amortissements	7 995 353,80		4 123 700,00		3 802 823,38	
3301	Amortissement de créances	469 437,54		400 000,00		394 161,58	
3302	Amortissement titres					1 520,00	



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3303	Amortissement terrains et immeubles	4 176 440,00		290 400,00		677 248,00	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 161 970,09		1 213 800,00		765 950,00	
3312	Amortissement des bâtiments	1 540 503,10		1 517 200,00		1 301 076,00	
3313	Amortissement des machines et du mobilier	23 400,00		73 400,00			
3316	Amortissement Place de la Gare	170 500,00		170 500,00		190 500,00	
3320	Amortissements supplémentaires	407 197,57				268 246,45	
3329	Amortissement du réseau d'eau	45 905,50		458 400,00		204 121,35	
35	Remboursements à des collectivités publiques	17 205 444,37		17 272 000,00		16 623 504,40	
3510	Part à des charges cantonales	438 784,00		441 000,00		451 908,50	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	62 028,40		66 000,00		61 623,45	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 715 861,64		5 721 000,00		5 905 410,00	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	2 078 390,45		1 970 000,00		1 389 203,90	
3518	Part aux frais du garde forestier	40 409,05		49 000,00		47 513,35	
3520	Fonds de péréquation	5 281 000,00		5 281 000,00		5 160 000,00	
3521	Participations à d'autres charges	3 573 955,13		3 714 000,00		3 591 087,20	
3522	Ecolages	15 015,70		25 000,00		16 758,00	
3524	Site régional des déchets carnés			5 000,00			
36	Aides et subventions à des institutions privées	4 294 847,70		4 439 200,00		3 663 657,89	
3652	Enseignement et cultes	116 714,05		98 000,00		86 851,60	
3653	Culture, loisirs et sports	1 419 983,70		1 403 500,00		1 253 830,30	
3654	Santé publique	980 183,65		1 029 200,00		960 564,90	
3655	Entraide familiale, Planning familial	1 335 974,42		1 536 500,00		1 053 005,74	
3657	Participations diverses	221 396,40		169 000,00		129 590,45	
3658	Contributions diverses	19 431,17		15 000,00		16 869,55	
3659	Dons, aides et subventions	61 865,25		63 000,00		25 031,25	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	22 299,41		25 000,00		20 826,80	
3665	PC communales	116 999,65		100 000,00		117 087,30	
38	Attribution aux fonds de réserve	1 583 209,99		680 300,00		337 181,11	
3804	Routes et infrastructures	204 303,24		280 000,00		337 081,11	
3809	Attribution au fonds de réserve	550 000,00		400 300,00		100,00	
3811	Epuration des eaux	155 556,90					
3813	Service des eaux	673 349,85					



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
39	Imputations internes	836 905,15		910 200,00		824 140,40	
3902	Biens, services et marchandises	319 996,05		276 000,00		319 851,35	
3903	Eau, énergie et combustible	266 365,10		242 300,00		246 889,05	
3904	Loyers et redevances	21 900,00		21 900,00		21 900,00	
3909	Intérêts et divers	228 644,00		370 000,00		235 500,00	



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature		50 873 095,81		46 093 750,00		44 545 207,73
40	Impôts		21 983 954,02		21 526 000,00		21 772 996,63
4001	Revenu personnes physiques		12 692 429,30		12 250 000,00		12 551 584,71
4002	Fortune personnes physiques		1 742 010,84		1 625 000,00		1 759 394,42
4003	Impôt à la source		1 694 352,38		1 800 000,00		1 682 827,60
4011	Personnes morales - bénéfice		1 893 513,10		2 600 000,00		1 922 134,05
4012	Personnes morales - capital		105 397,05		150 000,00		105 731,50
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		223 102,75		150 000,00		223 186,85
4020	Impôt foncier		2 133 860,90		1 900 000,00		2 073 061,40
4040	Droits de mutation		945 379,50		600 000,00		811 384,10
4050	Impôt successions et donations		494 018,20		400 000,00		586 742,00
4061	Impôt sur les chiens		58 150,00		50 000,00		52 450,00
4062	Taxes sur les divertissements		90,00				
4064	Taxes sur les appareils automatiques		1 650,00		1 000,00		4 500,00
41	Patentes et concessions		895 418,49		835 000,00		800 622,30
4101	Boissons - tabacs		90 132,00		80 000,00		81 426,60
4112	Redevance Romande Energie		805 286,49		755 000,00		719 195,70
42	Revenus du patrimoine		6 845 950,68		4 419 900,00		3 898 443,85
4221	Capitaux du patrimoine financier		735 809,79		520 000,00		635 792,82
4231	Loyers du patrimoine financier		1 190 756,60		1 382 400,00		1 149 774,07
4232	Loyers des terrains		529 411,70		625 000,00		524 345,80
4242	Gains comptables sur les immeubles		2 920 750,00		550 000,00		165 966,00
4271	Loyers des immeubles administratifs		578 696,45		512 500,00		507 768,00
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		890 526,14		830 000,00		914 797,16
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		6 067 011,15		5 238 300,00		4 980 490,45
4301	Taxes non-pompier		156,45				566,75
4309	Taxes compensatoires				300,00		100,00
4312	Emoluments de l'Office de la population		79 142,00		75 000,00		85 481,10
4313	Divers permis		88 631,60		102 000,00		116 197,00
4319	Emoluments administratifs divers		1 150,00		1 000,00		870,00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		1 143 057,60		900 000,00		118 222,05



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4342	Taxes périodiques		2 155 351,10		2 164 000,00		2 152 386,90
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 138 368,00		1 100 000,00		1 144 909,80
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		688 699,10		590 000,00		663 908,20
4356	Facturation de services		109 964,40		78 000,00		113 600,35
4359	Prestations diverses		17 422,00		19 000,00		17 289,30
4361	Remboursements de traitements		325 667,95		77 000,00		192 564,60
4362	Remboursements de frais		256 196,15		111 000,00		270 860,75
4363	Remboursements de dommages		42 308,75		1 000,00		85 351,85
4370	Amendes		769,05				
4392	Bibliothèque		20 127,00		20 000,00		18 181,80
44	Part à des recettes cantonales		195 757,45		255 200,00		411 821,35
4411	Gains immobiliers		187 505,30		250 000,00		402 573,65
4412	Taxe CO2		8 252,15		5 200,00		9 247,70
45	Participation du canton		12 853 388,92		11 863 600,00		10 901 425,80
4511	Participation du canton		42 371,57		31 000,00		24 671,25
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		290 032,60		250 000,00		264 025,75
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale		324 404,00				
4516	Participation aux cours d'eau		2 221,70				4 392,70
4517	Participation aux charges pour les routes cantonales						1 829,40
4518	Participation aux charges forestières		129 256,75		112 000,00		149 742,70
4520	Fonds de péréquation		11 677 001,00		11 115 000,00		10 111 175,00
4521	Participations des Communes		385 217,55		350 600,00		342 323,25
4528	Participation des Communes		2 883,75		5 000,00		3 265,75
46	Participations et subventions de tiers		377 623,15		363 300,00		406 932,30
4651	Subsides de l'ECA		341 159,95		327 000,00		369 809,90
4657	Rétrocession sur le carburant		1 450,90		1 300,00		1 383,75
4658	Taxes de séjour		35 012,30		35 000,00		32 872,55
4659	Subventions de tiers						2 866,10
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		817 086,80		682 250,00		548 334,65
4803	Bâtiments						3 197,45
4804	Routes		302 250,00		302 250,00		146 500,00
4809	Autres fonds de réserve		514 836,80		380 000,00		329 856,00



COMPTES 2019 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4811	Epuration des eaux						68 781,20
49	Imputations internes		836 905,15		910 200,00		824 140,40
4902	Biens, services et marchandises		319 996,05		276 000,00		319 851,35
4903	Eau, énergie et combustible		266 365,10		242 300,00		246 889,05
4904	Loyers et redevances		21 900,00		21 900,00		21 900,00
4909	Intérêts et divers		228 644,00		370 000,00		235 500,00

BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

ASSOCIATIONS DE COMMUNES, ENTENTES INTERCOMMUNALES ET AUTRES REGROUPEMENTS DE DROIT PUBLIC

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

ARASAPÉ – ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2018	31.12.2019
Disponibilités	3 831 611,48	3 323 761,48
Caisse	41 324,45	38 495,55
Poste	2 736 890,09	1 322 698,95
Raiffeisen	186 266,74	175 397,43
Union de Banques Suisses SA	70 526,70	191 569,85
Banque cantonale vaudoise	714 462,45	1 318 034,20
Banque cantonale du Valais	82 141,05	4 023,90
Banque cantonale vaudoise - Cinérive SA	0,00	273 541,60
Débiteurs et comptes courants	8 972 946,68	8 652 432,47
Comptes courants débiteurs	1 004 879,35	520 546,19
Débiteurs	1 549 062,25	1 785 087,45
Administration Cantonale des Impôts	6 419 005,08	6 346 798,83
Placements du patrimoine financier	50 804 893,59	52 446 453,59
Titres	949 305,00	949 305,00
Terrains et bâtiments	48 673 920,00	50 605 880,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
Transformations Novassalles	642 748,59	352 348,59
Placements du patrimoine administratif	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
Actifs transitoires	3 220 342,94	3 346 472,28
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 220 342,94	3 346 472,28
Investissements du patrimoine administratif	34 358 261,43	40 658 805,34
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	155 555,55	0,00
Construction nouvelle salle de gymnastique	440 833,25	376 833,25
Place de la Gare	1 622 112,55	1 539 612,55
Reconstruction Pont du Châtelard	695 042,85	614 642,85
Rue du Rhône	20 214,54	0,00
Nouvelles constructions scolaires	4 980 249,15	4 688 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	62 606,20	53 606,20
Chemin de Champex - suite	418 238,85	383 738,85
Remplacement Pont de la Valerette	444 856,40	430 556,40
Nouvelle caserne SDIS	728 546,49	653 546,49
Route d'Evian/Industrielle	664 733,10	594 733,10
Chemin de la Rapille	269 132,75	237 632,75
Chemin de la Biole	406 522,45	385 022,45
Chemin des Lieugex	450 313,25	387 063,25



Actif	31.12.2018	31.12.2019
Chemin des Combasses	132 319,55	117 319,55
Route d'Ollon	1 191 061,65	1 083 061,65
Chemin des Iles	858 624,30	833 624,30
Chemin de Marjolin	489 106,35	456 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	534 418,30	509 418,30
Chemin du Fahy	23 468,00	8 468,00
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	4 383 907,00	4 171 907,00
Bâtiments scolaires	1 683 467,05	7 244 218,85
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	44 249,00	33 249,00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	590 854,15	548 854,15
Rénovation Pinte communale	231 054,55	188 054,55
Chemins AF	1 340 085,80	1 295 085,80
Rue du Collège	810 279,39	791 683,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	92 333,70	92 333,70
Acquisition et rénovation salle des Noyers	70 010,45	0,00
Aménagement parcelle BCVs	301 855,80	271 855,80
Ponts Farettes et Sapeurs	50 917,00	111 238,40
Réfection Rue Sous-le-Bourg	680 748,80	661 748,80
Giratoire Margencel	112 216,00	299 406,30
Giratoire Frédéric Rouge	52 400,00	0,00
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	4 184 710,26	1 171 479,56
Passage à niveau TPC	198 000,00	187 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	82 283,80	289 509,30
Infrastructures routières les Iles V	279 229,75	303 674,15
Infrastructures routières les Iles VI	6 803,00	28 141,70
Rue Margencel	183 069,00	218 465,10
Chemins AF - 2ème étape	18 605,00	18 605,00
Chemin de la Mêlée (UCI)	659 016,25	630 021,80
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	2 813 923,60	6 528 249,45
Aménagement du territoire	-76 857,20	-76 857,20
Réfection enrobé route Industrielle	332 482,00	248 001,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	14 699,85	18 649,75
Etude STEP Régionale	129 715,35	276 877,15
Aménagement cour d'école Grande Eau	364 435,80	627 590,45
Installations sportives extérieures Planchette	0,00	1 036 621,70
Service des eaux	45 905,50	0,00
	101 188 056,12	108 427 925,16



Passif			31.12.2018	31.12.2019
Engagements			2 278 606,80	1 849 425,61
Banque cantonale vaudoise			0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers			202 699,85	161 906,81
Comptes courants créanciers			127 850,30	137 432,30
Créanciers collectifs			1 948 056,65	1 550 086,50
Emprunts à long terme			57 154 238,00	64 182 932,00
UBS SA (29.02.2019)	3,60%	2008 - Emprunt	3 861 750,00	0,00
UBS SA (29.02.2024)	0,70%	2019 - Emprunt	0,00	3 829 000,00
BCV (28.09.2021)	0,70%	2015 - Emprunt	2 350 000,00	2 250 000,00
BCV (12.12.2021)	1,78%	2011 - Emprunt	2 400 000,00	2 300 000,00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0,00%	1999 - Salle du Bicentenaire	24 000,00	0,00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0,00%	1999 - Ch. du Château	94 800,00	46 700,00
Emprunt LIM (31.12.2021)	0,00%	2005 - Place de la Gare	64 000,00	0,00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0,00%	2008 - Place de la Gare	422 000,00	337 200,00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0,00%	2005 - P + R	80 000,00	0,00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0,00%	2006 - Piscine - 2ème étape	23 600,00	10 800,00
Emprunt LADE	0,00%	2011 - VLS	19 600,00	16 800,00
Emprunt LADE	0,00%	2036 - Chemin des Iles	216 000,00	204 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2039 - Parcelle BCVs	6 338 640,00	6 036 800,00
CIP (31.12.2020)	2,55%	2011 - Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2022)	1,55%	2014 - Emprunt	865 000,00	835 000,00
Rentes GE (30.05.2023)	3,87%	2008 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
Vaudoise (25.02.2028)	1,87%	2013 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024)	1,50%	2012 - Emprunt	2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027)	0,40%	2016 - Emprunt	3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2022)	0,535%	2018 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
GOP - Ch. de Champex	0,00%	2007 - Prêt	100 000,00	50 000,00
Postfinance (30.05.2020)	3,80%	2008 - Emprunt	1 400 000,00	1 340 000,00
BCG (14.01.2026)	2,36%	2011 - Emprunt	3 250 000,00	3 000 000,00
Postfinance (04.08.2026)	2,39%	2011 - Emprunt	2 340 000,00	2 160 000,00
Postfinance (03.06.2029)	1,81%	2014 - Emprunt	2 200 000,00	2 125 000,00
BCVs (29.01.2015)	1,03%	2015 - Emprunt	1 760 000,00	1 700 000,00
BCVs - solde parcelle	0,00%	2015 - Reconnaiss. dette	5 754 848,00	5 621 632,00
Postfinance (03.06.2030)	1,23%	2015 - Emprunt	2 550 000,00	2 400 000,00
SUVA (05.04.2029)	0,64%	2017 - Emprunt	1 940 000,00	1 880 000,00
SUVA (05.10.2023)	0,20%	2018 - Emprunt	6 000 000,00	5 940 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025)	0,20%	2019 - Emprunt	0,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031)	0,33%	2019 - Emprunt	0,00	6 000 000,00
Passifs transitoires			1 361 935,15	1 222 037,60
Compte de liaison entre deux périodes comptables			1 361 935,15	1 222 037,60



Passif		31.12.2018	31.12.2019
Financements spéciaux et fonds de réserve		35 877 895,95	36 644 019,14
Terrains industriels		12 357 392,90	11 803 071,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs		77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		423 884,90	411 119,50
Salles publiques aiglounes (sport, culture et animation)		6 000 000,00	6 000 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		3 435 925,18	3 640 228,42
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire		10 775,00	10 775,00
Eaux		2 125 624,45	2 798 974,30
Epuration		861 074,71	1 016 631,61
GEDE Chablais		146 138,48	146 138,48
Novassalles		1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13		624 049,70	624 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable		434 332,64	434 332,64
Aménagement routier UCI		55 000,00	55 000,00
Livre historique d'Aigle		150 000,00	150 000,00
Animation sportive exceptionnelle		450 000,00	230 000,00
Organisation internationale de renommée		200 000,00	170 000,00
Piscines extérieure et couverte		600 000,00	600 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires		0,00	550 000,00
Capital		4 515 380,22	4 529 510,81
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	29 741,00		
Association Musée vaudois vigne et vin	116 300,00		
Fondation CMC	785 690,00		
Club Alpin suisse	22 500,00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion	5 000 000,00		
	5 954 231,00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2014 - 2.83 %		
	2015 - 2.65 %		
	2016 - 2.42 %		
	2017 - 2.14 %		
	2018 - 1.94 %		
	2019 - 1.49 %	101 188 056,12	108 427 925,16



Inventaire des titres au 31 décembre 2019

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2019	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV	10,00	766 480,00	2050274	15 636 192,00	766 480,00	383 240,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10,00	140,00	623401	365,00	0,00	0,00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500,00	30 000,00	256685	0,00	30 000,00	2 400,00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00	3 060,00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00	6 720,00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000,00	10 000,00	157735	0,00	0,00	300,00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1,00	1 104,00	13435754	0,00	0,00	0,00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25,00	625,00	2560733	30 000,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	9,86
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25,00	250,00		0,00	0,00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250,00	2 500,00		0,00	0,00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100,00	3 100,00		0,00	0,00	155,00
2 Parts BVA Holding	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10,00	400,00		0,00	0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100,00	1 100,00		0,00	0,00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100,00	100,00		0,00	0,00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100,00	1 000,00		0,00	0,00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000,00	5 000,00		0,00	0,00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50,00	150 000,00		0,00	0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25,00	50,00		0,00	0,00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100,00	35 700,00		0,00	0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10,00	216 000,00	1019087	2 160,00	0,00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10,00	325 480,00		0,00	0,00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100,00	13 100,00	203735	0,00	0,00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100,00	1 200,00		0,00	0,00	
Totaux finals					15 820 917,00	949 305,00	396 784,86



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Rlle sous le Bourg - Place	247	44	2 000,00	2 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassalles - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000,00	64 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Hôpital - Pré	1111	2 975	0,00	
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	292 000,00	292 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biole	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	56 922	200 000,00	200 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Isles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Les Isles - Pré	1269	3 047	0,00	
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000,00	322 000,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Fayez - Ciblerie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Fayez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Fayez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanne, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	2839	175 676	6 606 000,00	14 054 080,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Bâtiments, pré, champ	3912	10 000	850 000,00	850 000,00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
				51 144 800,00



Evolution des comptes "Réserves" en 2019

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2018	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2019	Valeur au bilan du 31.12.2019
Terrains industriels, infrastructure et achats	12 357 392,90	0,00	0,00	0,00	554 321,40	11 803 071,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	861 074,71	155 556,90	0,00	0,00	0,00	1 016 631,61
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	423 884,90	0,00	0,00	0,00	12 765,40	411 119,50
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
Piscines extérieure et couverte	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 435 925,18	204 303,24	0,00	0,00	0,00	3 640 228,42
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Novassalles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	10 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 775,00
Margencel 13	624 049,70	0,00	0,00	0,00	0,00	624 049,70
Service des eaux	2 125 624,45	673 349,85	0,00	0,00	0,00	2 798 974,30
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	434 332,64	0,00	0,00	0,00	0,00	434 332,64
Organisation internationale de renommée	200 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	170 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Aménagement routier UCI	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Animation sportive exceptionnelle	450 000,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	230 000,00
Livre historique d'Aigle	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	0,00	0,00	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00
Totaux	35 877 895,95	1 033 209,99	550 000,00	0,00	817 086,80	36 644 019,14



Elat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2019

Préavis	Libellé	Crédit voix brut	Crédit voix net	Investissements au 31.12.18	Investissements 2019	Subsides participations TVA au 31.12.2018	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements antérieurs	Amortissements et vits cptes autonomes 2019	Amortissements par subsides part. tiers	Valeur comptable au 31.12.2019
97-08 04-07	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique Nouvelles constructions scolaires	2 100 000,00 9 144 300,00	1 732 500,00 9 144 300,00	2 095 894,25 8 777 149,15	0,00 0,00	386 621,00 900,00	1 726 873,25 8 776 249,15	1 286 040,00 3 736 000,00	64 000,00 292 000,00	0,00 0,00	376 833,25 4 689 249,15
02-09-01	Equipement de Paux	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	117 000,00	9 000,00	0,00	53 606,20
02-09-02	Plan directeur local de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	126 408,85	6 595 581,30	4 973 488,75	82 500,00	0,00	1 539 612,55
02-12-01	Reconstruction du Port de Châleard	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 386 000,00	81 400,00	0,00	614 642,85
05-08	Rue du Rhône	534 000,00	534 000,00	605 127,75	0,00	10 960,95	594 166,80	575 822,26	20 214,54	0,00	0,00
05-08	Prolongement du chemin de Champex	1 395 000,00	1 395 000,00	1 392 373,60	0,00	29 134,75	1 363 238,85	905 000,00	34 500,00	0,00	383 738,85
05-09-01	Rempartement Port de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	185 900,00	14 300,00	0,00	430 556,40
06-12/07-08	Transformaton "Novasales"	5 808 100,00	5 808 100,00	5 927 370,44	0,00	80 621,85	5 846 748,59	5 204 000,00	290 400,00	0,00	352 348,59
07-02	Rue d'Evian/Industrie	1 400 000,00	1 400 000,00	1 455 833,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	730 000,00	70 000,00	0,00	594 733,10
07-04	Chemin des Condamnes	300 000,00	300 000,00	297 319,55	0,00	0,00	297 319,55	165 000,00	15 000,00	0,00	117 319,55
07-04-07-18	Chemin de la Buis	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,80	1 172 522,25	786 000,00	21 500,00	0,00	385 022,25
07-07	Chemin des Lièges	1 285 000,00	1 285 000,00	1 232 853,62	0,00	29 372,00	1 203 481,62	794 250,00	63 250,00	0,00	399 231,62
07-10	Chemin de la Rapelle	630 000,00	630 000,00	698 066,75	0,00	16 374,00	671 632,75	402 500,00	31 500,00	0,00	237 632,75
08-03	Nouvelle caserne SOIS	3 182 000,00	1 995 724,00	3 259 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 314 892,91	75 000,00	0,00	653 546,49
08-03	Chemin de Marjolin	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	785 596,35	297 000,00	33 000,00	0,00	456 106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 776 000,00	6 080 574,00	6 080 574,00	0,00	667,00	6 079 907,00	1 696 000,00	212 000,00	0,00	4 177 907,00
10-07	Chemin des lles	600 000,00	600 000,00	1 289 803,90	0,00	67 238,80	1 222 565,10	350 000,00	25 000,00	0,00	833 624,30
10-09	Rue d'Ollon	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 079,25	0,00	111 917,60	2 454 061,65	1 264 000,00	108 000,00	0,00	1 083 061,65
10-12	Chemin du Fay	150 000,00	150 000,00	143 468,00	0,00	0,00	143 468,00	120 000,00	15 000,00	0,00	3 468,00
11-01	MUT - Zone d'irrigation du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Champsaire	690 000,00	690 000,00	762 863,80	0,00	78 263,30	684 600,50	180 000,00	25 000,00	0,00	509 416,50
11-08	Ouvrage historique sur Aigle	100 000,00	100 000,00	9 799,85	90 799,85	0,00	9 799,85	3 999,00	97 799,85	0,00	0,00
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	755 101,80	0,00	154 074,00	601 027,80	677 865,00	0,00	0,00	178 857,20
12-05	Trotoir et déviation chemin du Châleard	1 028 400,00	1 028 400,00	1 298 083,95	0,00	67 238,80	1 230 845,15	640 000,00	42 000,00	0,00	548 854,15
12-08	Consolidation mur "Fontaney-En la Vueltaz	110 000,00	110 000,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	55 000,00	11 000,00	0,00	33 249,00
12-09	Rénovation de la Pinte communale	446 000,00	446 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	215 000,00	43 000,00	0,00	188 054,55
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	22 000,00	11 000,00	0,00	187 000,00
13-09/15-13	Médiathèque	284 000,00	284 000,00	357 039,15	14 800,00	0,00	371 839,15	357 039,15	14 800,00	0,00	0,00
14-01	Rénovation salle des fêtes BGVs	850 000,00	850 000,00	769 417,25	0,00	10 960,95	780 378,20	697 500,00	70 014,50	0,00	0,00
14-12	Aménagement parcellaire BGVs	800 000,00	800 000,00	673 805,80	0,00	311 950,00	361 855,80	80 000,00	30 000,00	0,00	271 855,80
14-14/16-11	Ancienne Maison de ville	4 950 000,00	4 950 000,00	4 951 168,81	0,00	64 828,75	4 916 340,06	623 029,30	3174 000,00	46 862,00	1 771 479,56
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 203 172,14	11 404,00	332 882,75	881 683,39	80 000,00	30 000,00	0,00	797 683,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 099,65	0,00	0,00	81 099,65	0,00	0,00	0,00	81 099,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revoulaz	4 217 000,00	4 217 000,00	92 333,70	0,00	0,00	92 333,70	0,00	0,00	0,00	92 333,70
15-08	Concours Grand salle	610 000,00	610 000,00	541 43,35	704,00	26 047,22	516 400,13	515 984,13	6 167,10	0,00	0,00
15-09	Eclairage giratoire Mèlles	80 000,00	80 000,00	46 898,70	6 167,10	0,00	53 065,80	6 167,10	0,00	0,00	0,00
15-12	Bâiments scolaires	24 330 000,00	24 330 000,00	764 467,15	5 834 151,80	0,00	7 616 618,95	101 000,00	273 400,00	0,00	7 244 218,95
15-14	Chemin AF	1 965 000,00	1 965 000,00	2 175 065,80	0,00	290 000,00	1 385 065,80	45 000,00	45 000,00	0,00	1 295 065,80
16-01	Chemin des Carrières et Marjolin	780 000,00	780 000,00	489 721,10	0,00	58 982,85	430 738,25	400 000,00	0,00	0,00	0,00
16-02	Réfection Rue Sous-le-Bourg	963 900,00	963 900,00	731 624,40	0,00	31 875,00	695 749,40	19 000,00	19 000,00	0,00	681 749,40
16-03	Gratère Mangarod	735 000,00	735 000,00	112 216,00	219 690,30	0,00	331 906,30	0,00	32 500,00	0,00	299 406,30
16-05	Faillie de route "Aigle Centre"	80 000,00	80 000,00	64 601,20	0,00	0,00	64 601,20	64 601,20	0,00	0,00	0,00
16-09	Collecteur EU Golf-Les Mèlles	1 25 000,00	1 25 000,00	8 843,60	0,00	0,00	8 843,60	0,00	0,00	0,00	8 843,60
16-16	Gratère Frédéric Rouge	1 569 240,00	1 569 240,00	52 400,00	0,00	0,00	52 400,00	0,00	52 400,00	0,00	0,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	189 200,70	317 936,37	0,00	505 737,07	188 200,70	317 936,37	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières lles V	525 000,00	525 000,00	73 037,00	0,00	0,00	352 266,75	0,00	26 250,00	22 342,60	303 674,15
17-02	Planification des infrastructures	6 900 000,00	6 900 000,00	2 813 023,60	0,00	0,00	6 753 249,45	0,00	230 000,00	0,00	6 523 249,45
17-09	STEP Régionale DDM - Circuit Comptométraire	339 200,00	339 200,00	129 715,35	147 161,80	0,00	276 877,15	0,00	0,00	0,00	276 877,15
17-11	Eclairage de l'Idal	237 600,00	237 600,00	236 747,10	0,00	0,00	236 747,10	236 747,10	0,00	0,00	0,00
17-14	Chemin de la Mèlles (UCI)	845 944,00	845 944,00	698 016,25	13 928,55	0,00	672 521,80	0,00	42 500,00	0,00	630 021,80
18-02	Schema directeur espèces publies	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE "Le Bator"	100 000,00	100 000,00	16 176,00	7 799,10	0,00	23 975,10	16 176,00	7 799,10	0,00	0,00
18-06	Réfection entrée route Industrielle	453 800,00	240 965,00	332 482,00	0,00	0,00	465 621,00	0,00	12 000,00	205 520,00	248 001,00
18-07	Infrastructures routières lles IV	830 000,00	830 000,00	82 263,80	284 716,05	0,00	347 001,85	0,00	41 500,00	15 962,55	289 509,30
18-08	Infrastructures routières lles VI	910 000,00	910 000,00	6 803,00	66 838,70	0,00	73 641,70	0,00	45 500,00	28 401,70	0,00
18-12	Aménagement cour d'écôle Grande Eau	758 400,00	758 400,00	464 035,80	301 154,65	100 000,00	665 539,45	0,00	38 000,00	0,00	627 539,45
18-13	Des infrastructures sportives de qualité Eau Aigle	70 000,00	70 000,00	13 972,00	0,00	0,00	63 028,00	19 386,00	43 672,00	0,00	0,00
18-14	Des infrastructures sportives de qualité Eau Aigle	1 456 000,00	1 456 000,00	0 000,00	1 189 277,70	0,00	1 129 965,70	10 650,00	82 300,00	0,00	1 038 621,70
18-15	Rénovation et agrandissement parking Chevron	200 000,00	200 000,00	14 699,85	0,00	0,00	16 698,75	0,00	0,00	0,00	16 698,75
18-08	Espace Evénements Glarier et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-09	Ponts Fardes et Saparuz	910 000,00	910 000,00	59 817,00	60 321,40	0,00	111 238,40	0,00	0,00	0,00	111 238,40
19-13	Dechelette mobile et création ressource	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19-08	Rue Margencel	0,00	0,00	183 089,00	35 996,10	0,00	218 465,10	0,00	0,00	0,00	218 465,10
19-08	Chemin AF - Zame d'ape	0,00	0,00	18 005,00	0,00	0,00	18 005,00	0,00	0,00	0,00	18 005,00
19-08	Service des eaux	0,00	0,00	242 319,45	0,00	0,00	155 555,55	198 413,95	45 995,50	0,00	0,00
19-08	Rue de l'arsil	0,00	0,00	6 623,00	0,00	0,00	6 623,00	0,00	6 623,00	0,00	0,00
19-08	Transformation et aménagement salle Aigle Andenne	0,00	0,00	25 955,00	0,00	0,00	25 955,00	0,00	25 955,00	0,00	0,00
19-08	Amortissements terrains, bâtiments et titres (révalorisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	977 040,00	0,00	0,00
19-08	Créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 437,54	0,00	0,00
				71 479 830,59	12 851 757,32	4 589 740,47	79 741 847,44	31 889 082,10	7 995 353,80	292 737,15	41 011 151,93



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

ATALC

G. Piot

M. Besse

L. Henriod

D. Maréchal

C. Massy

C. Moesching

Mondial de Bruxelles

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

I-Press SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

